



FEVRIER 1980

BIMESTRIEL N° 1

# BRABANT



# BRABANT

Revue bimestrielle de la Fédération Touristique

Direction : Maurice-Alfred Duwaerts

Rédaction : Yves Boyen

Conseiller Technique : Georges Van Assel

Présentation : Guy Cobbaert  
Nadine Willems

Administration : Rosa Spitaels

Imprimerie : SOFADI, s.a.

Couverture : le Berrurier

Prix du numéro : 75 F.

Cotisation 1980 (6 numéros) : 300 F.

Siège : rue du Marché-aux-Herbes 61  
1000 Bruxelles

Tél. : (02) 513 07 50.

Telex : B BRU B 63.245

Bureaux ouverts de 8.30 h à 17 h. Les bureaux sont fermés les samedis, dimanches et jours fériés.

C.C.P. de la Fédération Touristique du Brabant :  
000-0385776-07.

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Ceux non insérés ne sont pas rendus.

Er bestaat eveneens een nederlandstalige uitgave van het tijdschrift «Brabant», die ook tweemaandelijks verschijnt en originele artikels bevat die zowel de culturele, economische en sociale uitzichten van onze provincie belichten als het toeristisch, historisch en folkloristisch patrimonium.

Les lecteurs qui désirent obtenir les deux éditions (française et néerlandaise) de la Revue sont priés de verser la somme de 450 F au C.C.P. 000-0385776-07.

## SOMMAIRE 1 - 1980

Le parc Roi Baudouin à Jette, par Marcel VANHAMME	2
Le Théâtre pour l'Enfance et la Jeunesse, par Roger DELDIME	14
Carnaval en Brabant	22
Alphonse Wauters, par Robert ENGELS	27
L'ancienne abbaye d'Aywières, par Gladys GUYOT	30
Promenades à Hélécine	36
Presbytères en Brabant (7), par Yvonne du JACQUIER	45
Inauguration du Centre Culturel et Artistique d'Ottignies - Louvain-la-Neuve, par Gilbert MENNE	50
Avis et Echos recueillis et présentés par Yves BOYEN	52
Les manifestations touristiques - Couverture	3

### ICONOGRAPHIE PHOTOGRAPHIQUE

Parc Roi Baudouin : Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la Province de Brabant, Ministère des Travaux Publics et Willy Caussin ; Carnaval en Brabant : Guy Cobbaert et Christian Dehennin ; Théâtre pour l'Enfance et la Jeunesse : Paul-Emile Rioux, Horace, D. Baudraz, J.-M. Retif et J.-F. Du Bois ; Ancienne Abbaye d'Aywières : Willy Caussin ; Promenades à Hélécine : Willy Caussin, Guy Cobbaert, M. Hombroeck, André Prové et Fédération Touristique du Brabant ; Presbytères en Brabant : Willy Caussin ; Inauguration du Centre Culturel et Artistique d'Ottignies - Louvain-la-Neuve : « La Dernière Heure » et H. Dave ; Avis et Echos : Collection privée et Fédération Touristique du Brabant.

**Au recto de la couverture : Rebecq : le Petit Train du Bonheur, tiré par une locomotive de la Belle Epoque, actionnée par la vapeur, assure, pendant la belle saison, la liaison entre les gares de Rebecq et de Rognon (6 km aller et retour) en suivant les ravissants méandres de la vallée de la Senne particulièrement pittoresque dans ce délicieux coin du Brabant Wallon. La locomotive, baptisée Pistache, du nom d'un personnage populaire de Rebecq, est une Oerenstein et Koppel, datant de 1911, d'une puissance de 52 chevaux et pesant 11 tonnes. En 1980, ce petit train roulera tous les jours, sauf le mercredi, à partir du 26 avril. Il ne roulera pas les samedis en mai, juin et septembre. A noter qu'en semaine, il ne circulera que pour les groupes sur demande adressée au 067-63.69.95 ou au 067-63.60.06. (Photo : Syndicat d'Initiative de Rebecq.)**

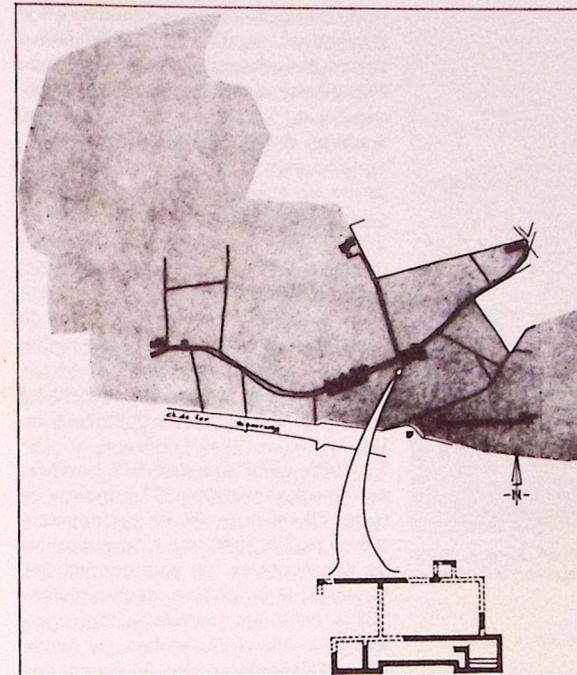
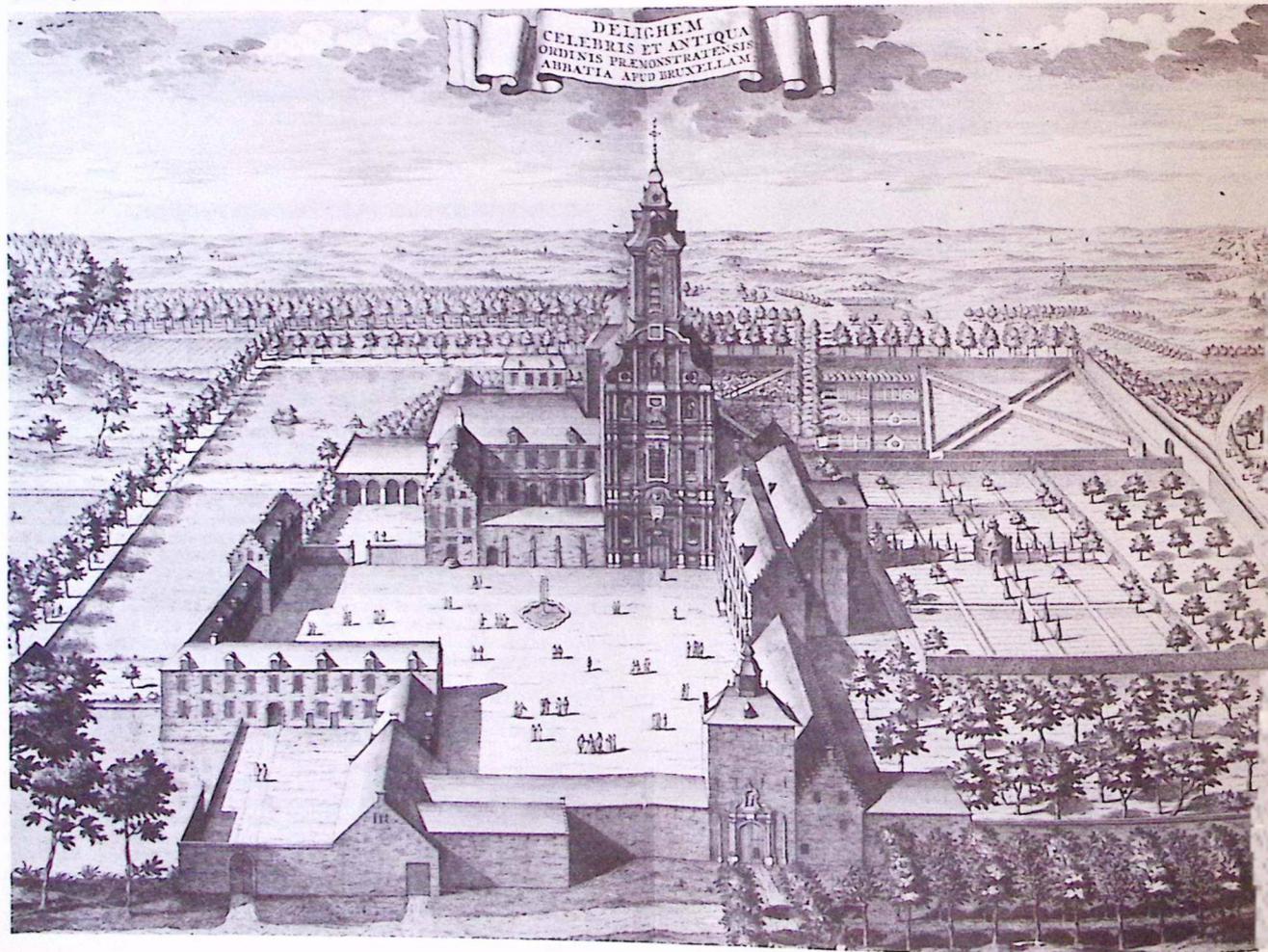
**Au verso de notre couverture : Le Helmolten, à Malderen, considéré, à tort, semble-t-il, comme le plus vieux moulin à vent de Belgique, est néanmoins le plus ancien du Brabant. Ses origines remontent, en effet, à plus ou moins 1450. D'une ligne très archaïque, ce moulin en bois, du type pivotant, est en très bon état d'entretien. Sa dernière restauration date du printemps 1971. La maison du meunier toute proche a été convertie en centre culturel aux activités très diversifiées (expositions, conférences, soirées artistiques, ateliers de créativité, etc.). Photo : INBEL.**

# A JETTE

## LE PARC ROI BAUDOUILN

par Marcel VANHAMME

L'abbaye de Diligem à Jette (reproduction d'une gravure parue dans l'ouvrage de Sanderus : *Chorographia Sacra Brabantiae*, édition 1727).



Plan de la villa belgo-romaine dont les substructions ont été mises au jour, voici quelques années, en bordure de la rue du Bois.



Les bois jettois tels qu'ils apparaissent sur la carte de Ferraris (1777).

La région située au Nord-Ouest de Bruxelles jouissait, il y a un siècle, d'une excellente réputation quant à la qualité de l'air que les promeneurs du dimanche y respiraient. L'ancien archiviste de la ville de Bruxelles, Alphonse Wauters, écrivait, vers 1855, que la situation du monastère de Diligem était tellement bénéfique à la santé de ses habitants qu'il arriva plus d'une fois qu'une année entière s'écoula sans qu'on y ait eu besoin d'un médecin.

Les dimanches et jours de fête, de nombreuses familles bruxelloises se rendaient à Jette et à Laeken pour s'y délasser en plein air et ensuite pour fréquenter des guinguettes populaires, telles *le Tivoli*, *la Maison Rouge*, *la Grotte*, *A l'Amour* ou autres cabarets. En 1925, Arthur Cosyn mentionnait dans son *Guide historique et descriptif des Environs de Bruxelles* l'érection, selon les plans de Victor Horta, de l'hôpital Georges Brugmann sur une superficie de 18 hectares (1911). Cet établissement, construit à la suite d'un important legs du philanthrope, fut inauguré en 1923. Cosyn ne manqua

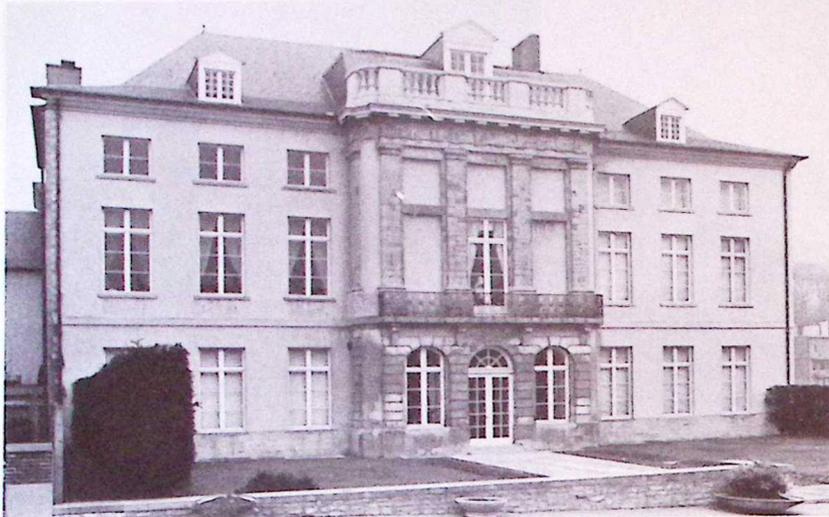
pas de signaler que l'hôpital est édifié dans une région très salubre. Ces excellentes conditions hygiéniques incitèrent Nicolas Bonaventure — dont nous évoquerons la personnalité plus loin — à fixer à Jette sa maison de campagne. Outre une ferme, il acquit 15 bonniers de terres labourables, des prés, des pâturages et un moulin à eau ; dans le jardin de sa villa, Bonaventure planta des vignes et diverses essences exotiques.

### Bref historique de l'occupation du terrain

En 1864, l'historien Galesloot découvrait une ébauche de hache en silex, d'un ton bleuâtre, dans la fange de l'ancien chemin de Wemmel à Bruxelles (le *Schapenweg*), sur le versant sud du promontoire de l'actuelle chaussée romaine. Dix ans plus tard, le même archéologue mettait au jour au carrefour du *diverticulum* romain et de la route Jette-Wemmel, un silex dégrossi gris blanc portant des saillies couleur de rouille ; ensuite, en 1874, le sol livrait le talon d'une hache en silex de Spiennes ; enfin, à proximité, enfoui

dans un remblai, un perceur en grès rouge. Ces découvertes, quoique limitées, témoignent de l'occupation du site dès l'époque néolithique. Les fouilles entreprises récemment, rue du Bois, par le « Cercle d'histoire et d'archéologie de Jette », ont mis au jour les substructions d'une villa romaine, des fragments de *tegulae*, de meules à bras et d'amphores. A ce moment, les habitations étaient édifiées de préférence aux abords de prairies humides, sur un terrain en pente douce permettant l'écoulement des eaux. Par la suite, la conformation du lieu permit la fixation à Jette de quelques familles franques. Trois exploitations agricoles nous sont connues : *Essegem* (en bordure d'un chapelet d'étangs, entre la rue Léopold 1<sup>er</sup> et le Molenbeek), *Diligem* (1) (entre la chaussée Romaine et la chaussée de Wemmel), *Meusigem* (à cheval sur la ligne du chemin de fer, entre la chaussée de Wemmel et la place Cardinal Mercier).

A l'époque où Godefroid 1<sup>er</sup> le Barbu était comte de Louvain — il sera duc de Brabant en 1160 — un prieuré augustinien fut installé à Jette par l'évê-



L'ancien palais abbatial de Diligem, entièrement restauré, a été aménagé en centre culturel de la commune de Jette. Il abrite, en outre, le Musée National de la Figurine Historique et le Musée Communal du Comté de Jette.

que de Cambrai Gaulcher (1095). Cette fondation, encouragée par Onulphe, seigneur de Jette et de Wolverthem, se développa par la donation que lui fit le seigneur du lieu (douze bonniers de terres, environ 12 hectares ; un alleu à Jette, la dîme de Melsbroeck, la moitié de celle de Wolverthem) En 1106, l'abbaye s'enrichit d'appuis divers et puissants, dont celui du duc Godefroid de Brabant. En 1112, l'évêque Odon donna l'église Saint-Pierre-de-Jette au monastère, dont les moines adoptèrent la règle de saint Norbert, en 1140. Le domaine et ses constructions abbatiales souffrirent des guerres féodales opposant les Berthout, rudes seigneurs de Grimbergen, à leur suzerain, le duc de Brabant. La paix temporaire de 1143 permit la restauration des bâtiments, dont le calme claustral fut une nouvelle fois troublé par la reprise des combats qui allaient durer encore quelques années. En 1165, Godefroid III se déclara avoué, protecteur, de l'abbaye de Diligem et confirma les propriétés de celle-ci. Le duc Henri I<sup>er</sup> enrichit considérablement l'établissement religieux en lui octroyant des biens fonciers par les chartes de 1217 et de 1218. Dix ans plus tard, le seigneur Guillaume de Diligem légua des biens à l'abbaye, dont la devise latinisée constitue un jeu de

mots : *Diligem Te Domine*, « Je t'aimerai Seigneur ».  
L'histoire détaillée de l'abbaye de Diligem et de ses habitants forme une histoire incluse dans le passé prestigieux du duché. Il ne nous est guère possible de nous y attarder dans ces pages. Rappelons cependant que l'institution trouva son apogée matérielle et spirituelle aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles. A ce moment, Diligem prit place parmi les grandes abbayes brabançonnaises. Les anciens lieux monacaux présentent de nombreux accidents de terrains, explicables par des carrières dont, pendant longtemps, on extraya les pierres destinées à la construction de nombreux édifices, notamment la collégiale de Notre-Dame-au-delà-de-la-Dyle, à Malines, ainsi que le couvent des jésuites, à Bruxelles.

#### Le village de Jette

Jette (*Jetta* en 1095, *Jhet* en 1220, *Yette* en 1389, *Jette* en 1435) occupait un emplacement marécageux. Jette-Ganshoren constituait, durant plusieurs siècles, une entité unique (échevinage, seigneurie, comté). Le village de Jette gardait l'église paroissiale ainsi que le presbytère ; Ganshoren n'était qu'un hameau, comparable à Diligem et à Essegem. Pendant la pé-

riode française, l'union de Jette et de Ganshoren resta constante. Résidence d'un échevinage, démembré au XVI<sup>e</sup> siècle, le village dépendait primitivement du Tribunal d'Uccle. Le sceau scabinal figurait la Vierge et l'Enfant sous un dais ; à gauche, un heaume ; à droite, un écusson aux armes de Bourgogne (XV<sup>e</sup> siècle). Le 18 novembre 1659, Jette et ses dépendances (Hamme, Relegem, Bever, Ganshoren) furent érigées en comté de Saint-Pierre au bénéfice des seigneurs de Rivieren (Jette était le siège de l'échevinage, l'église paroissiale donnait son nom au comté de Saint-Pierre-Jette ; à Ganshoren se trouvait le château comtal).

En 1686, Jette occupait 547 bonniers se répartissant ainsi : 397 bonniers de terre, 70 de bois, 69 de prairies et 9 d'étangs. En 1846, sur une superficie de 578 hectares, on abandonnait 259 hectares à la culture des céréales ; 157 à celle des racines et fourrages, 37 aux plantes industrielles ; 36 hectares restaient en prairies, 25 étaient boisés, 8 hectares étaient potagers et 4 consacrés aux vignobles. Enfin, 11 hectares avaient été aménagés en jardins d'agrément.

Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'habitat n'était guère étendu : en 1435 : 46 maisons situées sur le territoire de Jette ; en 1480 : 27 maisons ; en 1525 : 36 ; en 1846 : 332 habitations dont six non occupées ; en 1900 : 1.799 bâtiments ; en 1920 : 2.800 ; en 1947 : 5.063. A partir de ce moment, la progression démographique fut extrêmement rapide. Jette-Ganshoren comptait 1.140 habitants en 1746 ; 1.187 sous la République française ; 1.962 en 1831 ; 1.981 en 1846 (326 ménages, 533 enfants scolarisés, 196 personnes secourues) Au 31 décembre 1955, à la veille de l'Exposition internationale de 1958, la commune comptait 30.792 habitants et 5.675 habitations.

En 1800, Jette-Ganshoren possédait, installés sur son territoire, trois brasseries, une distillerie, une fabrique de toiles cirées et un moulin. Cinquante ans plus tard, l'aspect rural persistait mais pour peu d'années encore. Le chemin de Jette à Laeken fut pavé en 1850. La *Société générale des chemins de fer économiques*, constituée en 1880 installa un service de transport à trac-

tion chevaline desservant les faubourgs ouest de la capitale, d'abord avec un point terminus fixé aux Etangs-Noirs, à Molenbeek-Saint-Jean, ensuite la ligne fut prolongée jusqu'à Jette, Koekelberg et Ganshoren (1893-1894). Elle fut électrifiée en 1903.

Le peuplement débuta, notamment entre les deux guerres, le long du boulevard Léopold II et de ses ramifications, puis vers les chaussées de Jette, de Merchtem, de Gand et de Ninove. L'obstacle constitué par le chemin de fer de ceinture (gare de l'ouest) une fois franchi, la progression démographique atteignit des points ruraux de plus en plus éloignés du noyau primitif. La Maison communale de Jette, construite en 1901 d'après les plans de l'architecte Van Ysendyck, est une construction de style Renaissance flamande. L'église de 1776, privée de transept, était un vaste édifice terminé par une abside circulaire ; le sanctuaire néo-gothique actuel date de 1880 ; le monument de marbre noir, surmonté d'armoiries exécutées en pierres blanches, perpétue le souvenir de la famille de Villegas. Le hêtre de Diligem, dit « Arbre Ballon », était autrefois bien connu des Bruxellois. Ce géant végétal, plusieurs fois centenaire, dominait une crête de 82 mètres de hauteur d'où le promeneur jouissait d'une vue admirable sur la ville proche. Cet arbre remarquable fut renversé par la violente bourrasque du 12 mai 1912. Il a été remplacé en 1913, à l'initiative du Touring Club de Belgique.

#### La suppression de l'abbaye de Diligem et ses effets

La loi du 1<sup>er</sup> septembre 1796 supprima les couvents. Le 30 brumaire An V (10 novembre 1796), les dix-sept religieux résidant à l'abbaye de Diligem furent expulsés ; le mobilier abbatial, les œuvres d'art y exposées, les ouvrages de la riche bibliothèque furent dispersés ; les bâtiments monacaux, livrés à la pioche des démolisseurs, disparurent (sauf le palais abbatial, les communs et le porche d'entrée). Les terrains, vendus à l'encan, passèrent en majeure partie à des spéculateurs français.



Ci-dessus : l'allée centrale traversant tout le bois de Diligem et aboutissant au château Bonaventure (lithographie de P. Lauters, 1847)

Ci-dessous : la même allée en 1979.





Le Parc du Sacré-Cœur, au XIX<sup>e</sup> siècle, tel qu'on le découvrait du château Bonaventure (lithographie d'époque).

La prélatrice, récemment restaurée, est une construction néo-classique de l'architecte Laurent-Benoît Dewez (1731-1812), édifiée en 1775. Autrefois, la propriété était agrémentée d'un parc et de viviers bien entretenus. L'édifice fut transformé en château civil résidentiel et appartint successivement à divers propriétaires. Le docteur Capart, l'un de ceux-ci, y habita dix-huit ans puis mit l'immeuble à la disposition des jésuites portugais du Collège de Compolite, exilés en 1910. L'ancienne prélatrice fut ensuite louée aux hospices de la ville de Bruxelles (1919) qui y plaça des enfants débiles. L'archevêché de Malines érigea Diligem en chapellenie, puis en paroisse en 1929, desservie par un chanoine de Grimbergen. Le 27 janvier 1950, l'immeuble fut acheté par la commune de Jette et classé en 1953 par la Commission Royale des Monuments et des Sites. Les travaux de restauration débutèrent en 1967 et durèrent cinq ans. Depuis 1972, l'ancien palais abbatial,

transformé en musée aux locaux somptueux, abrite le Centre culturel de la commune. Malheureusement, le beau portail baroque du XVIII<sup>e</sup> siècle, abattu par une société immobilière, n'existe plus depuis 1935. Les lotissements des terrains environnants, commencés après 1918, se poursuivirent après la seconde guerre mondiale. Le paisible site rural n'est plus qu'un mirage dont se repaissent les poètes romantiques et les folkloristes sensibles.

#### Un personnage hors du commun : Nicolas Bonaventure

Ce Français de naissance, naturalisé belge en 1782, avait vu le jour à Thionville, le 10 décembre 1753. Il termina ses études de droit à l'Université Catholique de Louvain, s'établit à Tournai comme avocat, participa à la Révolution brabançonne, devint membre élu de l'Administration Centrale et Supérieure de la Belgique (26 brumaire an

III, 16 novembre 1794), fit partie du Conseil du Gouvernement provisoire, fut nommé baron de l'Empire (18 février 1811) et installé au titre de maire de la commune de Jette-Ganshoren, le 25 janvier 1813, laquelle fut dirigée par lui jusqu'en 1830. Nicolas Bonaventure mourut le 24 avril 1831 à l'âge de soixante-dix-sept ans. De cette brillante existence de juriste, nous ne retiendrons ici que les affaires concernant ses achats de biens jettois. Associé en 1797 à deux banquiers parisiens pour l'achat de terres, il racheta sa part en 1803 et fit édifier un château Louis XVI sur des fondations probablement dues à Dewez. Bonaventure, retiré dans la vie privée en 1811, apporta tous ses soins à la mise en valeur de la grande propriété qu'il possédait à Jette. Il fit appel à des maîtres-jardiniers qui avaient travaillé à Fontainebleau pour Napoléon. Le parc attenant à sa villa était aménagé en style mi-français, mi-anglais ; il agrandit progressivement son domaine et y planta



Le même parc en 1977. L'ordonnance des lieux a quelque peu changé, mais les lions ont bien résisté aux intempéries et à l'usure des ans.

des vignes qui disparurent après sa mort. Son château, ses jardins, ainsi que le bois de Diligem furent acquis, en 1834, par Madeleine-Sophie Barat, de nationalité française, fondatrice de la congrégation des Dames du Sacré-Cœur. Elle y installa des classes d'enseignement primaire et secondaire. Une partie des terres ayant appartenu à Nicolas Bonaventure fut incorporée par la suite dans un ensemble, lequel constitue aujourd'hui l'hôpital Georges Brugmann.

#### Les trois bois de Jette

Non loin de l'ancienne prélatrice, trois bois s'imposent dans le paysage : le bois de Diligem (communal depuis 1953), le Poelbos et le Laerbeekbos. Ils ont pris la place de carrières autrefois exploitées pour leurs pierres calcaire-gréseuses par les abbés et dont nous avons parlé ci-dessus. Le parc Baudouin en cours d'organisation

comprendra ces trois bois, des prairies et les terrains qui s'étendent le long du Molenbeek jusqu'au parc du Sacré-Cœur.

La superficie du *Laerbeekbos* est de 42 hectares, celle du *Poelbos* de 9 hectares dont 6 boisés et le *Diligem-bos* qui comprend 12 hectares dont 10 boisés.

Le *Laerbeekbos*, ayant appartenu aux religieux de Diligem, fut par la suite annexé à une maison de campagne. Un entonnoir est le seul témoin de l'ancienne carrière. Il est possible que ce bois ait été planté au XVI<sup>e</sup> siècle. Il est constitué en majeure partie par une hêtraie, également par une forêt fraîche mélangée et une aulnaie, l'aulne s'adaptant admirablement aux terrains très humides, aux prairies basses, aux bois inondés et aux berges des étangs. Quant à la faune, très diversifiée, elle comprend diverses espèces d'oiseaux, de petits mammifères, des batraciens, des arachnides et autres insectes.

Le *Poelbos* — le « bois de la mare » — comprend une hêtraie, une aulnaie et un ensemble d'arbres affectionnant les sols humides et les terrains alluviaux du lieu : ormes, peupliers, frênes. Le long de la rue du Bois croissent des charmes, des ormes et des robiniers. Le site marécageux, l'étang et le Molenbeek favorisent la nidification du martin-pêcheur.

Le *Diligem-bos* rencontre le parc du Sacré-Cœur. On y distingue une hêtraie, une ormaie, une aulnaie, une frênaie et une peupleraie. L'environnement du chemin de fer comprend un site rural diversifié (ruisseau où s'alignent des peupliers et des saules têtards ; vergers, prairies humides, fermettes isolées).

#### Création du Parc Roi Baudouin

L'avant-projet de la création du Parc Roi Baudouin remonte au début de l'année 1977. Au mois de mai 1978,



Le couvent du Sacré-Cœur et le château Bonaventure vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (lithographie d'époque).

sur une proposition des ministres De-fosset et Simonet, un arrêté royal est signé permettant la création d'un parc de 110 hectares sur la commune de Jette (le Bois de la Cambre a une superficie de 124 hectares). Cet enclos boisé et fleuri sera destiné à la promenade, aux sports, aux délassements ainsi qu'à diverses activités culturelles ou horticoles, dont l'organisation de thèmes d'animation, les besoins biologiques, psychologiques et moraux d'une population régionale étendue seront satisfaits. De larges espaces verts répondent aux besoins des travailleurs surmenés et des personnes du troisième âge ; ils favorisent le développement des jeunes adultes qui y trouvent des espaces nécessaires à la pratique d'activités physiques ; ils permettent la croissance régulière des enfants et des adolescents. D'autres considérations entrent en ligne de

compte, par exemple l'organisation d'une banque de conservation de semences végétales, ou encore la réservation de gîtes où des petits mammifères, diverses espèces d'oiseaux et des insectes vivront dans une relative tranquillité. Enfin, l'application stricte d'une pédagogie écologiste impliquant le respect du milieu naturel, permettra aux générations futures de s'intégrer sans violence ni agressivité dans un site biologique préservé, sans le polluer ou le détruire.

Un Comité de coordination (2) ainsi qu'une Commission technique fonctionnent à plein rendement afin d'aboutir, dans un temps très court, à la réalisation d'une partie du projet global. Ce dernier groupe en un espace unique les trois bois déjà cités : les bois du Laerbeekbos, du Poelbos et de Diligem ainsi que le parc de huit hectares du Sacré-Cœur. Aux Eaux et Forêts du Ministère de l'Agriculture in-

combe l'aménagement du Laerbeekbos (enlèvement des essences mortes, réalisation des promenades et des signalisations) ; du Plan Vert du Ministère des Travaux publics dépendent la transformation des terrains en parc public et les plantations d'arbres ; la Province de Brabant participe à l'entreprise par la construction d'un des quatre pavillons primitivement envisagés (voir détails dans la dernière rubrique de cet article) ; la commune de Jette aménagera le chalet du Laerbeekbos ainsi qu'une roseraie et une iriseriaie, dont la fleur symbolise la ville de Bruxelles. Un nouveau cimetière communal de 7 hectares — limité à environ 3 hectares durant les quinze premières années — sera à créer en bordure du futur Parc Baudouin. L'étendue, primitivement limitée dans le temps, permettra l'ouverture d'une aire de délassement sportif.

Enfin, si toutes les conditions requises

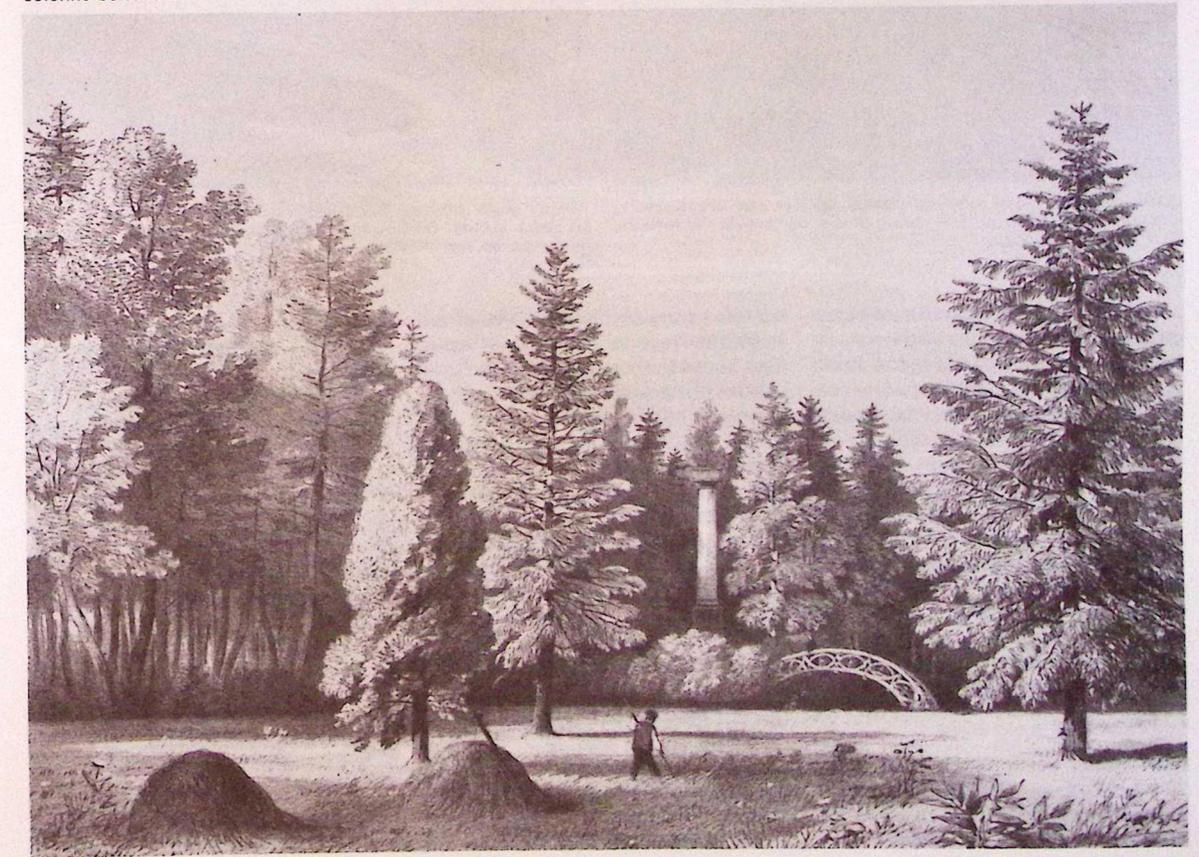
ont eu pour but de préserver l'environnement, on reconnaît que l'implantation de la V.U.B. (Vrije Universiteit Brussel) a taillé et modifié le site primitif mais au gré de nécessités impérieuses.

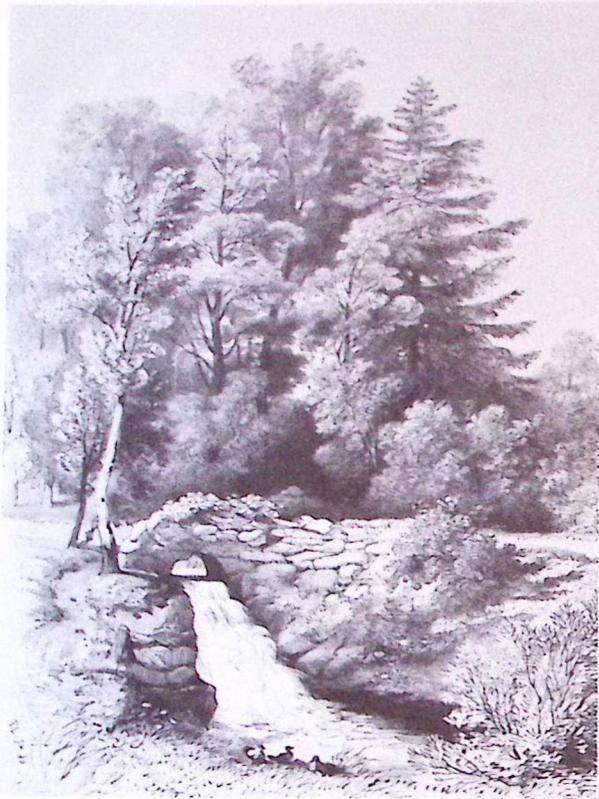
Les groupements néerlandophones et francophones de la défense du milieu se sont inquiétés de l'abattage de nombreux arbres, destruction justifiée par l'établissement d'une voirie centrale dans le parc du Sacré-Cœur ; la même préoccupation s'est manifestée parmi les membres du groupement des habitants du quartier ouest. D'une manière générale, diverses mesures ont été prises par les services du Plan Vert pour le reboisement et la santé des ar-



Le château Bonaventure de nos jours. Il ne sera pas englobé dans le futur Parc Roi Baudouin, mais restera la propriété des Dames du Sacré-Cœur.

Un aspect du Parc du Sacré-Cœur, tel que l'avait conçu Nicolas Bonaventure. Le pont existe toujours de même que les fondations de la colonne-belvédère.





Cette cascade, aménagée du temps de Nicolas Bonaventure, fonctionnera à nouveau. Elle sera une des nombreuses attractions du Parc Roi Baudouin.



Temple dédié à Vénus. La déesse fut remplacée, par la suite, par un Saint Michel. Ce temple existe toujours, mais sera reconstruit en raison de son délabrement.



Ruines typiques encore visibles, de nos jours, dans les jardins romantiques conçus par Nicolas Bonaventure.

bres ; ceux du parc du Sacré-Cœur avaient été abandonnés depuis vingt-cinq ans et la plupart dégénéraient. Les premières replantations se sont effectuées au printemps de l'année dernière. Dix mille baliveaux seront bientôt en place.

Afin d'éviter toute perturbation dans la faune en ce moment existante et tout trouble dans les années à venir, les responsables ont limité l'accès à certaines parcelles du nouveau parc. De même, par une alternance réfléchie des massifs et des espaces verts, on s'efforce d'écarter toute possibilité de monotonie du paysage.

#### Les phases d'exécution

La première partie des travaux comprend le parc du Sacré-Cœur, datant de 1815, acquis par les services du Plan Vert. Cette zone, communément

appelée zone A, fera l'objet d'une stricte sauvegarde biologique, ayant pour conséquence la pose de clôtures basses et une information du public. Cette section comprendra en son stade final des plaines de jeux, divers lieux de délasserment, des pistes cyclables et des itinéraires pédestres. L'érection de pavillons est nécessaire dans un pays où les activités extérieures normales ne peuvent se dérouler que durant moins de six mois par an. La deuxième phase de l'aménagement du parc exige des expropriations dans le secteur entre la chaussée de Wemmel et l'avenue de l'Exposition. Cette zone, malgré quelques caractères se rapprochant du secteur A, est en voie de banalisation : tout en conservant ses caractéristiques naturelles, elle sera largement accessible au public. Son aménagement final couvrira une

troisième phase des travaux. Ce ne sera qu'en l'an 2000 que le Parc Roi Baudouin aura trouvé son rythme de navigation. L'agglomération bruxelloise disposera ainsi, dans sa région nord, d'un vaste poumon faisant pendant au Bois de la Cambre et aux quatre mille hectares de la Forêt de Soignes au sud ; au parc de la Pede à l'ouest ; au parc de Woluwe, à l'est, sillonné, dans son environnement vert, de jardins publics, de plaines de sport, d'espaces de jeux pour enfants, d'activités culturelles et expositions, semblables à celles qui se tiennent régulièrement dans le parc et le château Malou.

#### La Province de Brabant et le Parc Roi Baudouin : érection d'un « Palais des Serres »

La Province de Brabant ne pouvait manquer d'être intéressée, dès l'ori-

gine, par le projet de création du Parc Roi Baudouin à Jette. Sa vocation la conduisait naturellement à participer à la réalisation puisque l'on dénombre déjà parmi les compétences du pouvoir provincial :

- l'urbanisme et l'aménagement du territoire ;
- l'enseignement, notamment horticole et agricole ;
- l'agronomie et la recherche y associée ;
- la culture et les loisirs, abordés notamment par l'aménagement des domaines provinciaux, zones de nature et de plein air ;
- l'éducation parascolaire de la jeunesse, qui comporte l'écologie et le respect du milieu naturel.

En outre, M. Ivan Roggen, Gouverneur de la Province, vice-président de la Commission de Coordination du Parc

Roi Baudouin, est investi de responsabilités particulières au sein du Comité National qui prépare les fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance de la Belgique.

Ces circonstances ont incité le Conseil provincial du Brabant et sa Députation permanente à concrétiser l'union du Brabant et de la région bruxelloise lors des manifestations programmées pour 1980.

Il convenait, bien sûr, de mettre au point une formule constituant un apport brabançon effectif et qui resterait un témoignage durable.

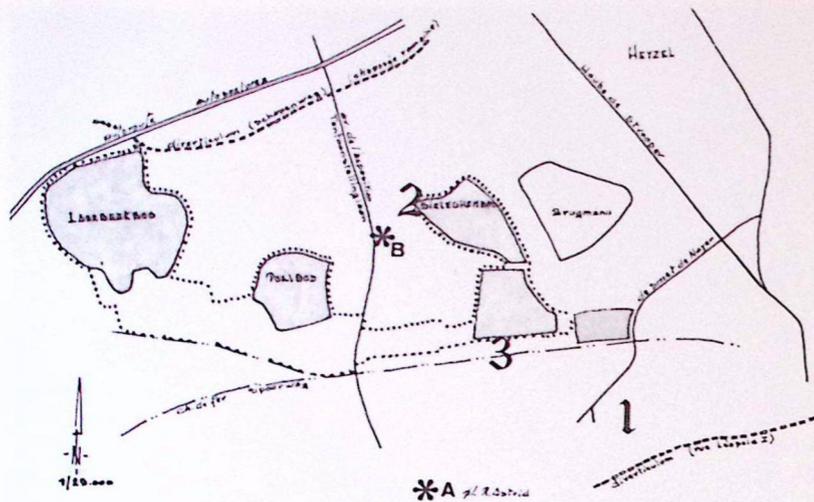
Dans un premier temps fut examinée la possibilité d'acquérir le château Bonaventure jouxtant le futur parc et intégré à la propriété du Sacré-Cœur. Un centre culturel aurait pu y être installé. L'ordre religieux, propriétaire du bien, ayant renoncé à la cession, l'idée

dut être abandonnée.

Une deuxième suggestion intéressante consistait à réédifier dans le site les éléments qui subsistent de l'ancienne Maison du Peuple de Bruxelles, œuvre de l'architecte baron Horta. Une construction à usage polyvalent aurait complété les structures dues à Horta. Mais des difficultés techniques importantes ont fait qu'une décision ne pouvait être prise dans le délai nécessaire.

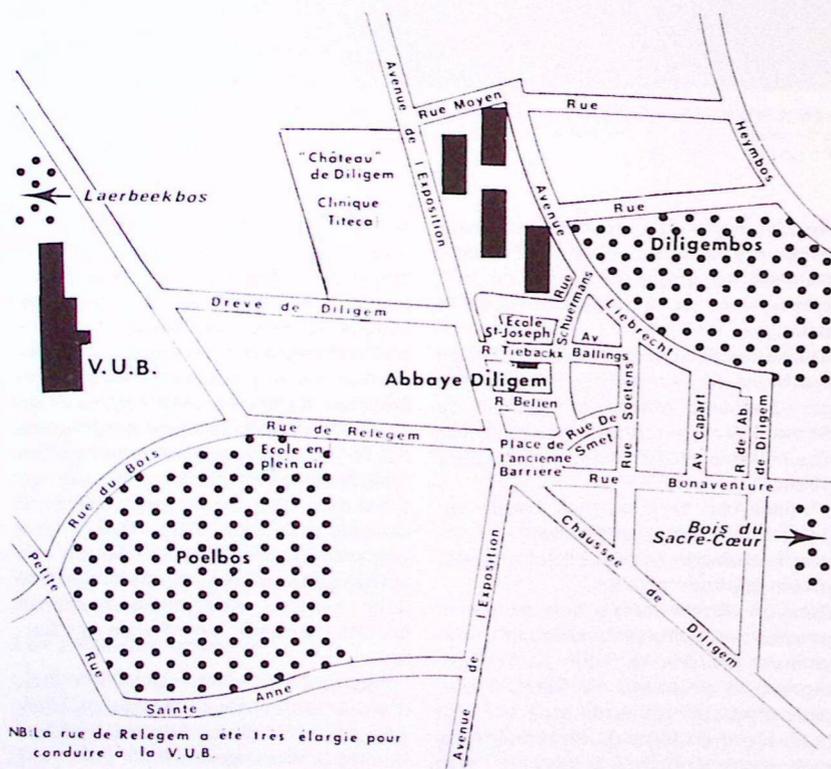
C'est pourquoi, le 20 mars 1979, le Conseil provincial s'est rallié à une proposition consistant à ériger au voisinage des serres communales de Jette, entre la zone du Poelbos et le bois du Laerbeek, un « Palais des Serres ».

Il s'agira d'un pavillon largement vitré, d'une quarantaine de mètres de côté, permettant l'organisation de manifestations de diverses sortes.



Ci-dessus : plan schématique du Parc Roi Baudouin où figurent les trois bois de Jette.

Ci-dessous : le Parc Roi Baudouin contournera le quartier, aujourd'hui résidentiel, de Diligem, pour se prolonger au-delà de l'hôpital universitaire de la V.U.B. (document extrait de l'article de G. Guyot paru dans « L'Ecole et la Ville », n° du 17-6-1979).



NB La rue de Relegem a été très élargie pour conduire à la V.U.B.

En premier lieu, en 1980, une série d'expositions y seront montées sur le thème de la nature et des activités humaines qui y sont liées. La plante et par voie de conséquence, les exploitations agricoles, horticoles, forestières, etc., y auront un droit de cité prioritaire. Ceci n'exclut nullement la mise en évidence d'autres préoccupations : le paysage, les parcs et jardins, les animaux de la faune sauvage, ceux à usage domestique ou de collection, ni même la géologie, les industries extractives, celle du bois...

Un équipement didactique permanent a été promis comme contribution de la Fondation Roi Baudouin pour compléter l'installation et la rendre tout à fait opérationnelle. Entre les expositions, la surface et le volume de la construction permettront des animations, des réunions, des séances publiques diverses quelles que soient les intempéries. Enfin, la nature ne se montrant pas seulement sous abri, l'environnement du pavillon sera aménagé en jardin d'agrément et de démonstration, à la fois pour le plaisir du visiteur et celui du simple promeneur.

Après 1980, le « Palais des Serres » provincial deviendra une infrastructure d'activités et d'accueil, à la disposition de tous les groupements qui souhaiteront en disposer pour y réaliser un travail conforme à l'esprit qui a animé les fondateurs du Parc Roi Baudouin.

(1) Diligem, forme orthographique adoptée, au XIII<sup>e</sup> siècle, par l'abbaye de Jette, mais écrite par la suite de différentes façons.

**(2) Adresses utiles**

Commission de Coordination du Parc Roi Baudouin :

Commissaire Général : M. M. Parent, premier échevin à Jette.

Secrétaire Général : M. E. Clotuche.

Siège : Demeure abbatiale de Dieleghem, rue J. Tiebackx, 14, 1090 Bruxelles.

Comité des Festivités 1980 :

Secrétariat : M. Van Acker (Culture française), secrétaire communal, Centre administratif de Jette, rue Henri Werrie, 18-20, 1090 Bruxelles. M. Nuyts (Culture néerlandaise), même adresse.

**Indications bibliographiques**

De Meulemeester (M.), *Notes d'histoire jettoise*, 1914.

Wauters (A.), *Histoire des environs de Bruxelles*, t. II, p. 9-17.

Sanderus (A.), *Chorographia Sacra Bra-*



Le Laerbeekbos, d'une superficie de 42 hectares, sera aménagé par le Service des Eaux et Forêts du Ministère de l'Agriculture.

La zone située en contrebas du Poelbos a gardé un caractère typiquement rural. Les aménagements prévus ont été étudiés de façon à conserver au site son caractère particulier.

bantiae, 1726-1727, t. I, p. 387 (vue de l'abbaye de Diligem).

Guyot (G.), *L'Abbaye de Jette-Diligem*, in rev. « Brabant », 6-1970, p. 16 et suiv.

Cosyn (A.), *Guide historique et descriptif des Environs de Bruxelles*, 1925, t. I (rive gauche de la Senne), p. 89.

Cosyn (A.), *Jette*, in « Bulletin du T.C.B. », 15-5-1922, n° 10.

Poreye (R.), *L'Abbaye de Dieleghem*, in rev. « Brabant », II-1960.

Mariën (M.E.), *La Région bruxelloise avant 700*, in « Cahiers Bruxellois », t. II, Fasc. I.

Genin (L.), *L'ensemble Jette-Ganshoren au cours de la domination française, 1792-1814*, Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore du comté de Jette et de la région, 1968.

Verniers (L.), *Bruxelles et son agglomération de 1830 à nos jours*, Brx, Librairie Encyclopédique, 1958.

Concernant Nicolas Bonaventure, consulter le chapitre que De Meulemeester lui a consacré dans son livre (chap. XI) indiqué ci-dessus. Voir aussi la *Biographie Nationale*. Voir Genin (L.), op. cit. p. 320.

Deflandre (M.), *Deux études d'Iconographie locale : Un panorama du comté de Jette-Ganshoren au XVII<sup>e</sup> siècle ; Le forum jettois vers 1800*, Jette, chez l'auteur, 1949, 4°, ill. 6 f.

De Meulemeester (M.), *Le Jardin botanique et les carrières de l'abbaye de Dieleghem, à Jette*, Brx. Impr. L'Essor, 1919, 15 p. (extrait de la revue « Pro aris et focis » de Jette, 1913)



# Le théâtre pour l'enfance et la jeunesse

par Roger DELDIME  
Directeur du Centre de Sociologie  
du Théâtre de l'Université Libre  
de Bruxelles

**D**U 13 octobre au 17 novembre 1979 a eu lieu à Bruxelles le « Festival International de Théâtre pour l'Enfance et la Jeunesse » dû à l'initiative du Secrétariat d'Etat à la Communauté Française et organisé à l'occasion de l'Année Internationale de l'Enfant, du Millénaire de la Ville de Bruxelles et de la création en Belgique, à Bruxelles, du premier Centre Dramatique pour l'Enfance et la Jeunesse.

Ce festival international constitue, pour la Belgique d'expression française, une sorte d'aboutissement d'un ample mouvement en faveur du théâtre pour l'enfance et la jeunesse depuis une dizaine d'années. Il importe donc de mettre en exergue quelques faits qui expliquent cette évolution dans notre communauté, à savoir : — le stage national et interprovincial d'art dramatique consacré, en août 1970, au théâtre pour enfants et dirigé de main de maître par Frank Lucas dont la personnalité et l'action continue ont donné à cette forme d'expres-

Théâtre des Zygomars (Belgique) : « Le Chat Perché ». Création collective d'après le film de Jazny « Un Jour, un Chat ». Direction : Hubert Roman. Décors : Paul Danheux. Musique : Jean-Marie Evrard.

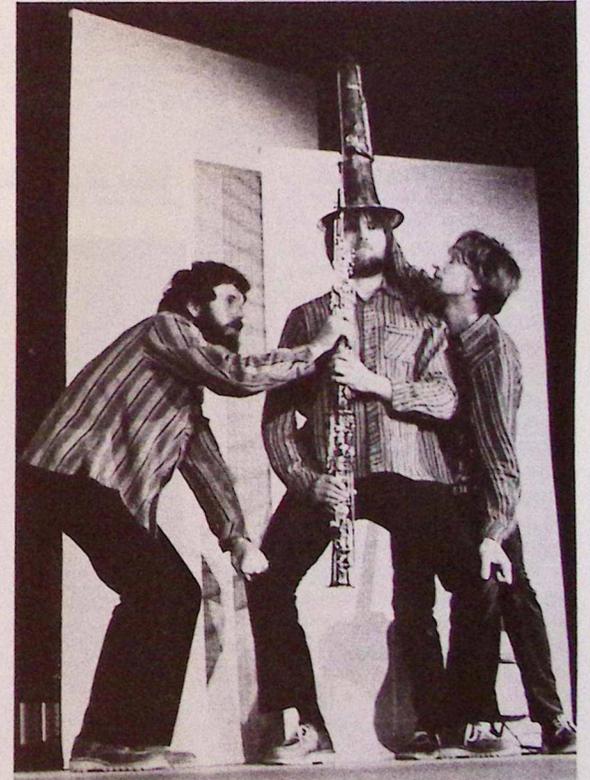


— sion ses lettres de noblesse ;  
— à la même époque, l'ASBL « Association pour la Promotion et la Diffusion des Spectacles pour Enfants et Adolescents », association pluraliste à l'échelle de la communauté belge d'expression française, se fixe comme objectifs la promotion du théâtre pour enfants, la diffusion dans l'enseignement fondamental de spectacles de qualité, la publication de documents destinés aux enseignants, l'organisation de rencontres annuelles afin de faire périodiquement le point en compagnie des troupes, de différents praticiens et théoriciens du théâtre, des parents, des enseignants et des animateurs socio-culturels ;  
— l'adoption, en 1973, par le Conseil Culturel de la Communauté Culturelle Française de son premier décret : le

« Décret relatif aux conditions d'agrégation et d'octroi de subsides aux théâtres de l'enfance et de la jeunesse » qui reconnaît officiellement le théâtre pour enfants ;  
— la création toute récente du premier Centre Dramatique pour l'Enfance et la Jeunesse-Bruxelles dont la direction a été confiée au Théâtre de la Vie.  
Ce rappel de quelques jalons — parmi les plus importants — explique que le théâtre pour l'enfance et la jeunesse n'a *actuellement* plus grand chose à voir avec ce que l'on entendait par ce vocable il y a dix ans à peine.  
Notre follow up du festival nous incite à relever ici quatre problèmes qui nous paraissent aujourd'hui essentiels : celui du répertoire, celui de la théâtralité, celui des spectateurs et enfin celui de la sensibilisation de l'opinion publique.

**Le répertoire**  
Une approche sociologique des spectacles présentés au festival confirme l'existence de deux courants.  
Le premier s'inscrit délibérément dans un théâtre de « célébration culturelle » axé principalement sur la création d'un produit dont le contenu et la forme ne risquent guère de heurter le public et qui, par sa philosophie de l'électicisme dans le choix des arguments et par son esthétisme essentiellement formel, justifie sa raison d'être dans le souci primordial de *distraindre* le public. Un autre courant procède d'une démarche totalement différente : théâtre d'éveil qui se traduit dans une forme dont le discours est critique, voire brechtien dans la mesure où il utilise les mécanismes de rupture et de distanciation afin de *conscientiser* le

**Ci-dessous, à gauche :** Théâtre de la Marmaille (Canada) : « On n'est pas des enfants d'école » de Gilles Gauthier. Mise en scène et animation : Monique Rioux. Marionnettes et décor : Théâtre de l'Œil. Costumes : Alain Croteau. Musique : Emmanuel Charpentier. Comédiens : Daniel Meilleur, France Mercille.  
**A droite :** Compagnie La Carrerarie (France) : « Opéra Jub Jub ». Musiciens-acteurs : Maurice Merle, Steve Waring, Christian Rollet. Une histoire inspirée de la « Chasse au Snark » de Lewis Carroll.



spectateur. Basé sur un principe dynamique d'opposition à l'idéologie véhiculée par les pouvoirs en place, principe qui permet d'actualiser un désir de changement, ce théâtre peut réussir à intéresser s'il recourt à la transposition symbolique et fait preuve d'imaginaire scénique. S'il se transforme en « tribune », il perd sa spécificité et son didactisme devient fastidieux.

Qu'il se présente volontairement comme pur divertissement (quelle est, en outre, la signification sociologique du divertissement dans notre société ?) ou qu'il ait des intentions dénonciatrices, nous tenons à rappeler que le théâtre est *ontologiquement* politique : théâtre politique non au sens restreint de « théâtre engagé » mais dans son acception la plus large de théâtre qui a rapport aux affaires publiques.

#### La théâtralité

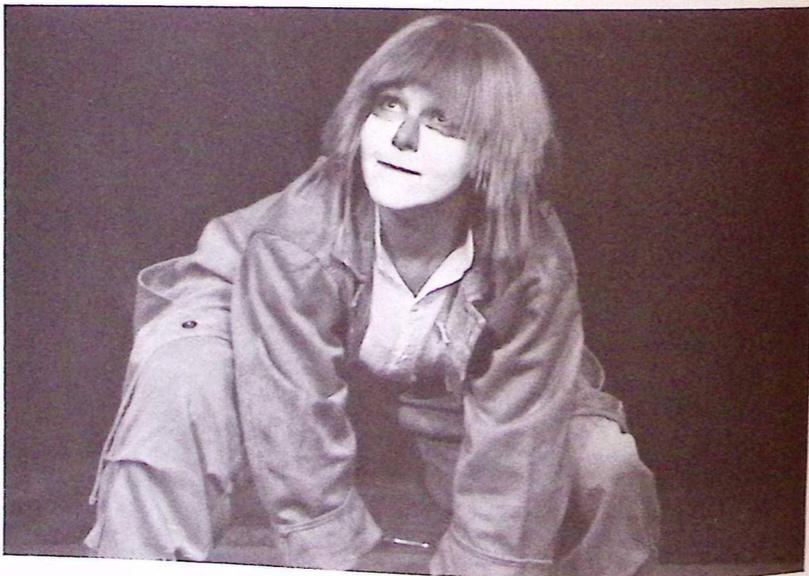
La théâtralité oscille, elle aussi, entre deux tendances, à savoir : une facture « traditionnelle » basée sur une histoire — des aventures jouées sur scène — à travers une forme conventionnelle : l'action se déroule dans un décor figuratif, la musique joue un rôle essentiellement illustratif, le jeu des comédiens est académique, la mise en scène s'organise dans le cube héritier de l'ordre italien ; une facture plus « moderne » qui se base sur la symbolique du décor (des objets, des costumes...), réalise un travail sur les signes (au sens sémiotique du terme), intègre la musique en tant que langage, explore l'expression corporelle et vocale, opère une malléabilité maximale de la matérialité scénique.

Survivances du passé ou recherches qui s'inscrivent dans la réflexion contemporaine, il ne s'agit pas — dans notre esprit du moins — de mettre en cause la conscience professionnelle des protagonistes de ces deux conceptions apparemment antithétiques. En effet, la qualité du spectacle n'est pas liée à l'appartenance à l'une ou l'autre conception. Ces deux catégories ne confèrent pas ipso facto la qualité de spectacle de valeur à une production. Il existe de très bons spectacles traditionnels et des spectacles modernes inintéressants et inversément.



Théâtre de la Vie (Belgique) : « Le bestiaire des gueux ». Texte de René Hausman à partir du « Roman de Renart ». Mise en scène : Herbert Rolland. Décors, masques, costumes : Jean-Claude de Bemels. Musique : Billy Merwick, Pascal Simon, Luc Van Grunderbeek. Interprètes : Jenny Brawer, Rodolphe Ittig, Billy Merwick, Catherine Simon, Pascal Simon, Luc Van Grunderbeek.

Théâtre de la Vie (Belgique) : « Un nez qui libre ». Spectacle-pantomime conçu et réalisé par Nicole Dumez.



Théâtre de la Guimbarde (Belgique) : « Contes d'Eugène Ionesco ». Mise en scène : Claude Confortès et Michel Van Loo. Décors : Marc Paulus. Dessins : Jacques Wolfer. Musique : Bob Dartsche. Interprètes : Martine Godart, Antoine Patigny, Christiane Ramseyere, Isabelle Hubert, Jacqueline Nicolas.

Théâtre de Galafronie (Belgique) : « Le voyage de Petit Morceau ». Travail collectif d'après « Pezzetino » de L. Lionni. Conteurs : Christine d'Oreye et Bernard Chemin. Scénographie, costumes : Roby Comblain. Mise en scène : Didier de Neck.



Le théâtre traditionnel *semble* plus directement accessible aux enfants qui n'ont guère de référence en matière théâtrale. Mais nos recherches sur la psychosociologie des spectateurs (le lecteur intéressé trouvera, à la suite de cet article, la liste des principales publications de notre centre) révèlent que les enfants sont très réceptifs à la polyvalence du langage théâtral, à sa « polyphonie informationnelle ». Il est donc souhaitable que des compagnies continuent à rechercher des possibilités nouvelles de théâtralisation. Un spectacle présenté au cours du festival va d'ailleurs très loin dans cette direction : des musiciens-comédiens expriment avec un talent qui frise le génie la fête du non-sens en créant un langage d'une richesse inépuisable (un poème de trois minutes a pu devenir une pièce d'une heure, une « invitation à se perdre pour le plaisir »). La créativité, à ce niveau, devient — risquons le terme — « subversive » car elle re-construit le monde, ses modes d'approche et de compréhension, ses moyens d'expression et de communication.

#### Publics scolaires — Publics libres

L'école s'est progressivement ouverte au théâtre devenu, dans le meilleur des cas, matière à méthode d'éducation active. Nombreux sont aussi les animateurs de troupes qui pensent avoir un rôle à jouer dans l'éducation de l'enfant.

L'accord du théâtre avec l'école permet non seulement de toucher — théoriquement du moins — tous les enfants mais aussi de garantir aux troupes un public régulier. Ce paramètre économique a son importance dans la relation du théâtre à l'école. Sans prétendre qu'il est facile et simple d'organiser des tournées dans les écoles, on peut néanmoins constater qu'elles servent de lieu privilégié aux troupes en quête de salle.

Parallèlement à ce mode d'intervention, plusieurs compagnies recherchent, depuis quelque temps déjà, des solutions alternatives telles que l'organisation de séances « tout public » offrant aux adultes la possibilité d'être présents. Un nouveau type de spectacle demande ainsi à voir le jour : le

spectacle pour tous. Mode passagère ou tentative authentique de déscolarisation du théâtre (avec recherche d'un lieu permanent d'implantation en dehors de l'institution scolaire) et d'élargissement du public (avec le danger de ne toucher finalement qu'une élite sociale et culturelle)? Des éléments objectifs d'analyse font actuellement défaut pour se prononcer.

Si on compare le *comportement* des enfants-spectateurs, nos recherches établissent des différences significatives.

Dans les publics libres :

- l'attention est moins formelle et plus diversifiée ;
- la participation est plus personnalisée ;
- les échanges sont plus fréquemment interpersonnels au niveau de chaque rangée.

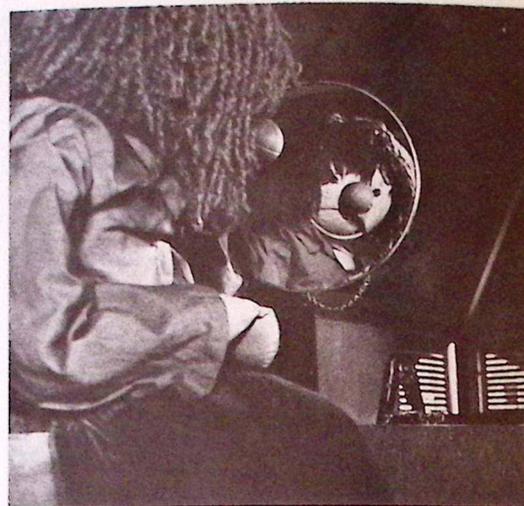
Dans les publics scolaires :

- l'attention est plus formelle et moins diversifiée ;
- la participation subit les interférences de la relation d'autorité entretenue avec les enseignants ;
- les échanges sont influencés par les interactions dues aux phénomènes de groupe de chaque classe scolaire présente.

Le comportement des enfants est donc fortement déterminé par les conditions d'environnement.

Dans le cadre des représentations scolaires, la perception du théâtre par l'enfant dépend aussi de son attitude envers la scolarité. Une appréhension négative, par exemple, peut en outre être renforcée quand le spectacle est présenté comme une activité intégrée au programme scolaire et donne lieu à des prolongements pédagogiques stricto sensu (phénomène de scolarisation du théâtre).

Si les enfants assistent au spectacle avec leurs parents, toute une dialectique comportementale définie par la nature des rapports familiaux risque de se reproduire au théâtre. Il en est ainsi des attitudes que certains parents jugent utile d'adopter pendant la



**Ci-dessus :** Théâtre Risorius (France) : « Du haut de mes trois pommes » de Pascal Sanvic. Joué par Martine Nicolas et Pascal Sanvic.

**En page de droite :**

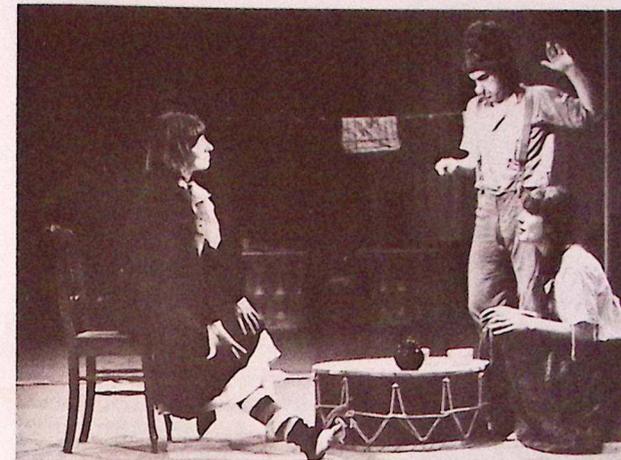
**en haut :** Théâtre Isocèle (Belgique) : « Namcoticouti ». Création collective à partir d'un conte populaire de l'île Maurice. Equipe théâtrale : Bernard Chemin, Luc Duvauchel, Charlotte Fallon, Denise Yerlès, Jean-Claude De Bemels, André Laloy ;

**au centre :** Théâtre des Jeunes de la Ville de Bruxelles (Belgique) : « Tschintschraka ». Adaptation française, par Monique Verley, d'un conte de Géorgie. Mise en scène : Monique Verley ;

**en bas :** Théâtre Benjamin (Belgique) : « Les Fils de l'Araignée » de François Torrès. Mise en scène : Bernard Damien. Scénographie : Michette Noterman. Réalisation : Miguel Alcaraz. Régie générale : Jacques Tant. Musique originale : Martine Kivits et Alain Gilbert. Interprètes : François Torrès, Jacques Delhauteur, Martine Kivits, Jacques Tant, André Oligiers, Alain Gilbert.



Théâtre Am Stram Gram (Suisse) : « La nuit à l'envers ». Direction artistique : Dominique Catton.



représentation et des réactions des enfants qui oscillent entre la spontanéité naturelle et l'imitation parentale.

### Le théâtre pour l'enfance et la jeunesse, un art à part entière

En dépit des efforts de plus en plus importants déployés par les pouvoirs publics et privés (subvention, diffusion, promotion...), du travail accompli sans relâche et avec sérieux par les troupes, des recherches entreprises en direction des enfants-spectateurs, le théâtre pour l'enfance et la jeunesse est encore l'objet de préjugés de la part des praticiens eux-mêmes, des parents, des enseignants et de la presse.

Il faut hélas reconnaître qu'au sein de la profession nombreux sont encore les comédiens, les décorateurs, les metteurs en scène, les auteurs qui n'envisagent pas le théâtre pour enfants avec la même considération que le théâtre pour adultes. Si certains sont attirés par le dynamisme créatif de la recherche théâtrale destinée à la jeunesse, d'autres au contraire s'en détournent pour des raisons multiples : conditions de travail très éprouvantes des tournées (faute de lieu d'implantation, l'itinérance est le sort de la quasi totalité des troupes), anonymat (pas de vedettariat dans le théâtre pour enfants !), salaires insuffisamment attractifs (à telle enseigne qu'on leur « préfère » parfois les allocations de... chômage), etc.

La plupart des parents se font, encore de nos jours, une image du théâtre qu'ils ont connu dans leur propre enfance. Ils sont à cent lieues d'imaginer les progrès accomplis depuis. Sans oublier ceux qui ignorent purement et simplement l'existence même d'un théâtre spécifique, riche dans sa facture et dont les thèmes concernent, en définitive, les questions fondamentales de la vie de l'homme.

La majorité des enseignants, soit par ignorance ou indifférence, soit parce qu'ils sont envahis de toutes parts par les « nouveautés » pédagogiques et les sollicitations socio-culturelles, n'ont pas encore perçu l'importance de l'influence du théâtre dans la formation de la personnalité de l'enfant.



La Comédie de Lorraine (France) : « Conte de Mille et Une Ruines ». Création collective à partir d'un scénario de Clémentine Yelnik qui a imaginé une suite au « Roman de Renart ». Mise en scène : Philippe Hottier. Direction artistique : Henri Degoutin.

Théâtre des Jeunes Années (France) : « Une poupée de chiffon » de Jorge Gajardo. Adaptation de Maurice Yendt. Mise en scène : Maurice Yendt et Michel Dieuaide. Musique : Robert Suhas.



Dans la presse enfin, le théâtre pour enfants n'a toujours pas droit aux mêmes égards que le théâtre pour adultes. Il suffit, pour s'en convaincre, de consulter nos journaux (quotidiens et hebdomadaires), exception faite pour quelques journalistes réellement motivés.

Cette situation dévalorisante nous incite à attirer l'attention des responsables — de tous les milieux cités et à tous les niveaux — de la politique culturelle sur la nécessité de mettre en œuvre — dès maintenant — des campagnes systématiques de sensibilisation du grand public afin de l'informer de la valeur authentiquement culturelle et éducative de l'art dramatique destiné à la jeunesse et de combattre deux préjugés solidement ancrés : une image inadéquate du théâtre pour enfants perçu comme un « sous-produit » en même temps qu'une conception infantiliste de l'enfant-spectateur.

Le théâtre pour l'enfance et la jeunesse — ceux qui le font, ceux qui le soutiennent, ceux qui l'étudient — a progressé d'une manière assez spectaculaire au cours de la dernière décennie. Le grand public, lui, n'a pas parcouru le même itinéraire. Ce décalage, s'il se maintient ou s'agrandit, menace l'existence d'un théâtre de qualité pour l'enfance et la jeunesse. Certes il serait plus confortable de se cantonner dans une attitude d'auto-satisfaction en comptabilisant uniquement les aspects positifs de cette évolution. Il nous a semblé plus impérieux de mettre l'accent sur des comportements à propos desquels une action continue de sensibilisation, d'information et de formation s'avère aujourd'hui indispensable si l'on souhaite que le théâtre pour l'enfance et la jeunesse ne régresse peu à peu vers des contenus « bêtifiants » et vers des formes outrancièrement simplifiées et appauvries.

#### Principales publications du Centre de Sociologie du Théâtre

Depuis 1970, date de sa création, le « Centre de Sociologie du Théâtre » a publié plus de 75 articles dans une quinzaine de revues belges et étrangères.

Il a également publié des dossiers et des ouvrages, à savoir :

#### I. Dossiers

DELDIME, R., HURTMANS, P., VERHELLEN, P. et VERMEULEN, S., *Le théâtre pour enfants et l'animation socio-culturelle*, Bruxelles, Service Provincial de la Jeunesse du Brabant, 1974, 43 pages.

DELDIME, R., MATHYS, L., PENNEWAERT, E. et VERMEULEN, S., *Spectacles pour enfants*, Namur, APDSEA, 1976, 52 pages.

DELDIME, R. (et collaborateurs extérieurs au Centre), *Pour une lecture en classe d'une représentation théâtrale via le son, l'image et le texte*, La Louvière, Service Provincial de la Jeunesse du Hainaut, 1977, 33 pages (+ 32 diapositives et une bande sonore).

PENNEWAERT, E., DELDIME, R., PIGEON, J. et VANDELDE, P., *Théâtre et Société*, L'Actuel, Vol. III-1-1978, 14 pages.

DELDIME, R. (rapporteur), *Théâtre Animation : Table ronde sur l'animation théâtrale*, Namur, CACEF, 1978, 26 pages (rem. : texte soumis aux participants avant publication).

DELDIME, R., *Le théâtre pour enfants, aujourd'hui*, tiré à part de la Revue Rencontres des dossiers du CACEF, octobre 1979, 12 pages.

#### II. Livres

DELDIME, R. (et collaborateurs extérieurs au Centre), *La pollution et la protection de l'environnement*, Bruxelles, UEEB, 1972, 64 pages (ouvrage technique, scientifique et pédagogique destiné aux instituteurs dont les élèves assistent au spectacle *Ciel sans fumée* interprété par la Compagnie Marcel Cornélis).

DELDIME, R. et VERHELLEN, P., *Influence de l'action pédagogique sur la réception d'un spectacle dramatique par les enfants de 9 à 13 ans. Résultats d'une expérience*, Namur, CACEF, 1973, 44 pages.

DELDIME, R. et VERHELLEN, P., *Les jeunes face au spectacle idéologique. Approche expérimentale*, Bruxelles, JEB spécial 1, 1975, 64 pages.

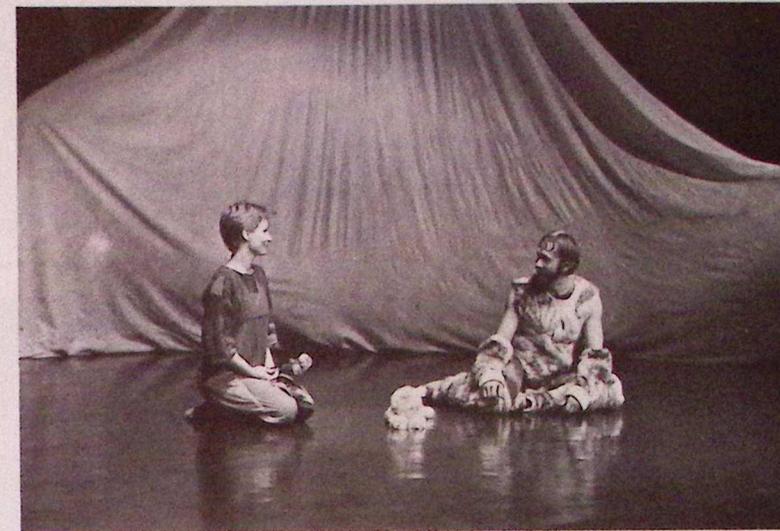
DELDIME, R., *Le théâtre pour enfants. Approches psychopédagogique, sémantique et sémiologique*, Bruxelles, A. De Boeck (Collection : Univers des Sciences Humaines), 1976, 200 pages (2e tirage).

(Collectif + collaborateurs extérieurs au Centre), *Les Etats Généraux du théâtre amateur*, Bruxelles-Namur, MCF-CACEF, 1977, 108 pages.

(Collectif du Centre + Centre Belge du Sibmas), *Bibliographies théâtrales*, Bruxelles, JEB 5 Théâtre, 1977, 286 pages.

DELDIME, R., VERHELLEN, P. et ROFESSART, J., *Le théâtre et ses publics*, JEB 7 Théâtre, 1978, 224 pages.

DELDIME, R., *L'enfant au théâtre*, JEB 9 Théâtre, 1978, 107 pages.



Unité Enfance-Jeunesse de la Maison de la Culture de la Seine Saint-Denis (France) : « Amandine » d'après l'œuvre de Michel Tournier. Adaptation et mise en scène : Bruno Castan. Décors, costumes : J.-B. Manessier. Musique : D. Tosi. Chorégraphies : A. Witzman-Anaya. Avec Joëlle Saladin et J.-P. Maurin.

Théâtre de l'Épi (Belgique) : « Majestrix contre Quasimodo » de Frédéric Latin avec Jocelyne Clerbois, Philippe Martin, Frédéric Latin et Jean-Claude Vernon. Décors et costumes : Raymond Renard. Régie : Michel Gladysrensky et Yves Tolla. Mise en scène : Frédéric Latin. Décor sonore : Jacques Herbet.

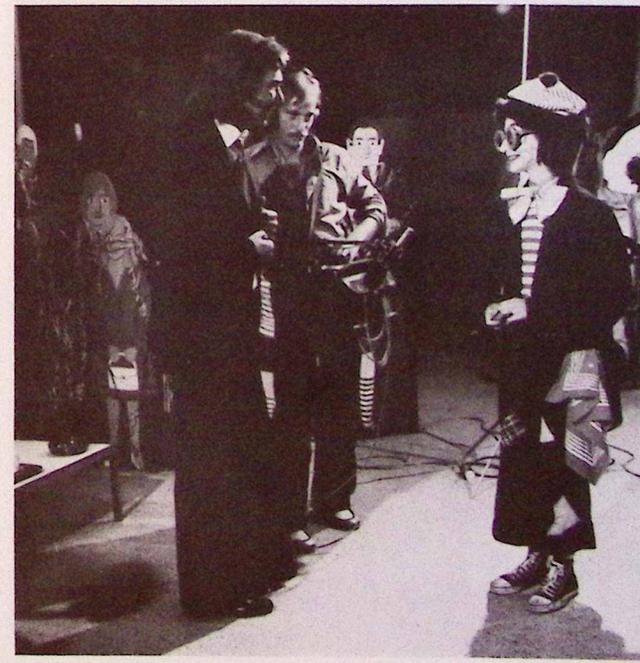
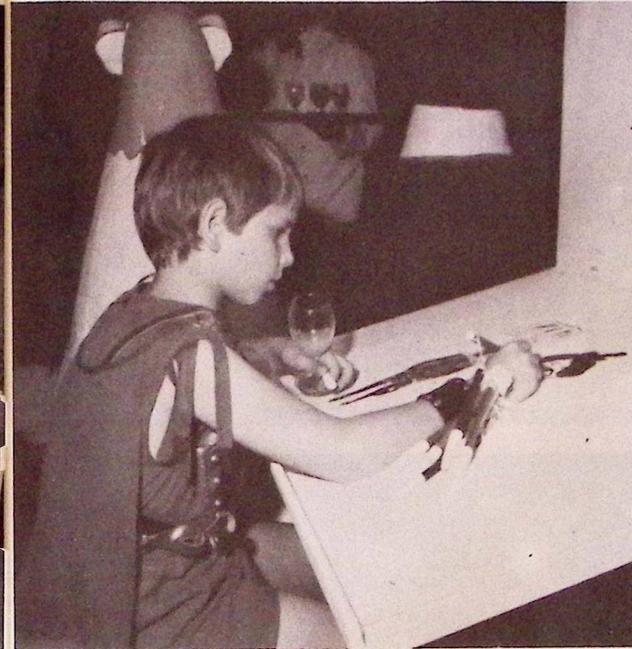
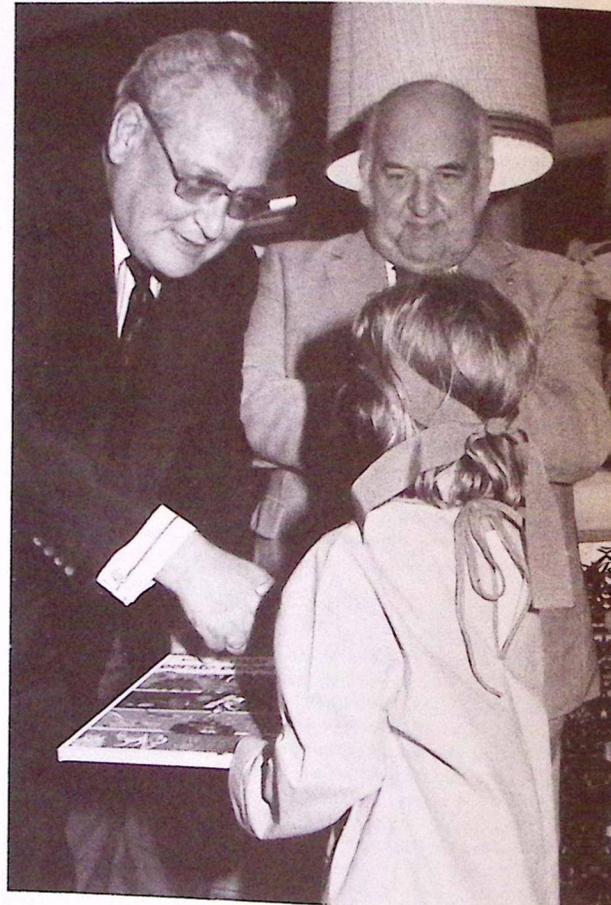


# Carnaval en Brabant

A l'occasion de l'Année de l'Enfance, le Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la Province de Brabant a organisé, à l'intention des enfants, un concours original placé sous le thème : « Le Carnaval vu par les enfants ». Ce concours fut suivi d'une exposition qui eut pour cadre le magnifique showroom du Brabant, au World Trade Center à Bruxelles, et au cours de laquelle fut présentée une sélection de dessins, opérée parmi les quelque 520 envois reçus. Les nombreux visiteurs ne tarirent pas d'éloges sur la qualité des travaux exposés.

M. Ivan Roggen, gouverneur de la province de Brabant, M. Charles Van Loo, président du Conseil provincial, MM. Philippe Van Bever, Emile-Georges Courtoy, Frans Wouters, Jean Schoupe, Claude Van de Maele et Gustaaf De Doncker, députés permanents, ainsi que M. Albert Swartbroeckx, greffier provincial, tinrent à honorer de leur présence la cérémonie de proclamation et de remise des prix aux jeunes lauréats qui, comme il se devait en pareille circonstance, portaient de charmants travestis.

Lors du vernissage de l'exposition « Le Carnaval vu par les enfants », M. Frans Wouters, président de la Commission du Folklore brabançon, mit l'accent sur le chemin parcouru par l'association des douze villes brabançonnaises de carnaval, qui depuis sa constitution, voici cinq ans déjà, fait preuve d'un dynamisme toujours croissant. Aarschot, Bruxelles, Diest, Hal, Hélicine, Louvain, Nivelles, Scherpenheuvel-Zichem, Tirlemont, Vilvorde, Zaventem et Zoutleeuw forment un ensemble de villes de carnaval à la fois très solide et très entreprenant.



Le but du concours de dessins « Le Carnaval vu par les enfants » était d'inciter les enfants et adolescents à assister à l'un des douze cortèges carnavalesques organisés, en 1979, en Brabant et à donner, par le dessin, leur propre vision de l'événement.

Le résultat fut tout bonnement surprenant. Tant sur le plan quantitatif que qualitatif, ce concours fut un succès éclatant. En effet, plus de cinq cents enfants, originaires des neuf provinces belges, y participèrent. C'est ainsi qu'une manifestation qui, au départ, se voulait simplement brabançonne, a atteint une dimension nationale.

### Résultats catégorie de 6 à 8 ans

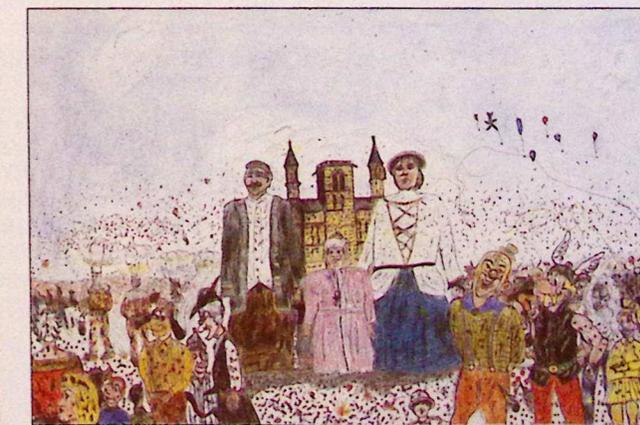
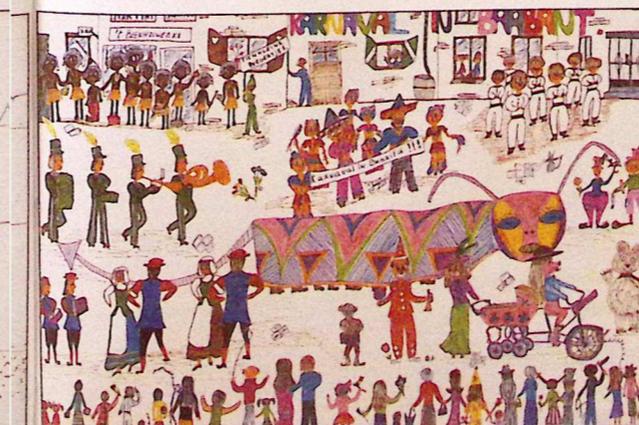
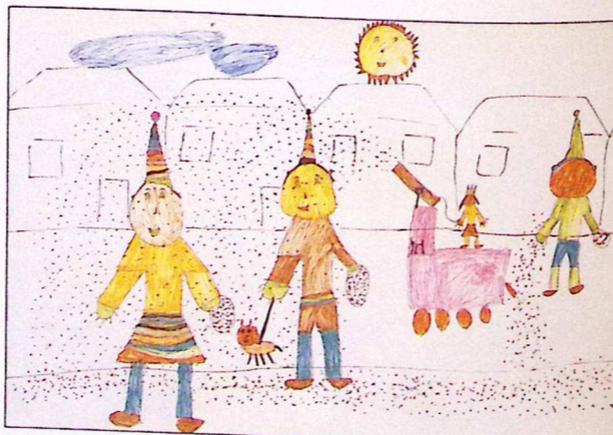
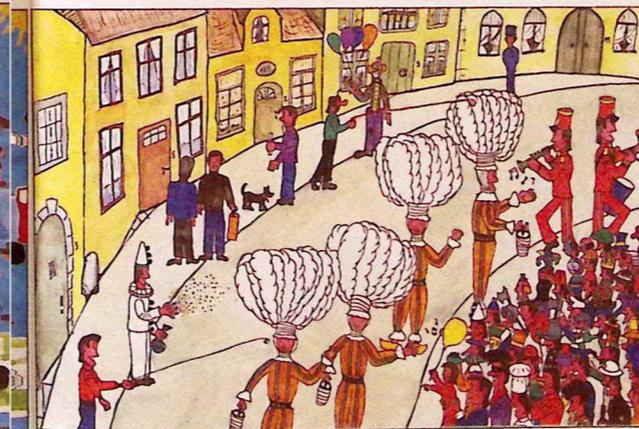
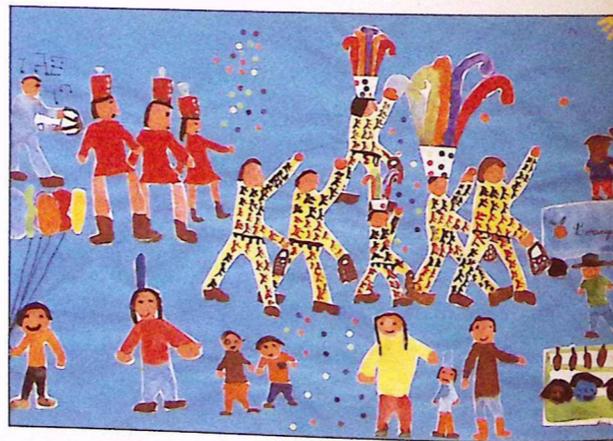
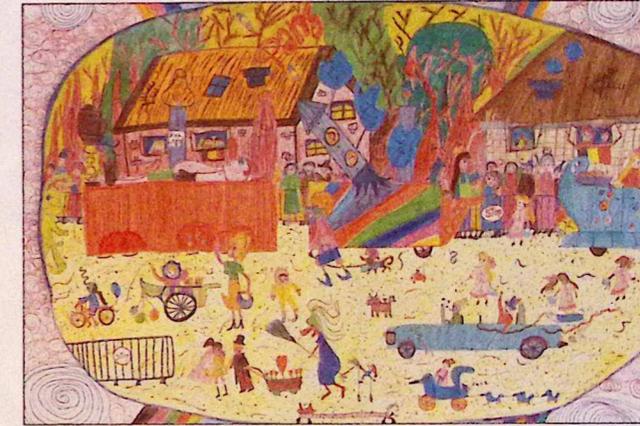
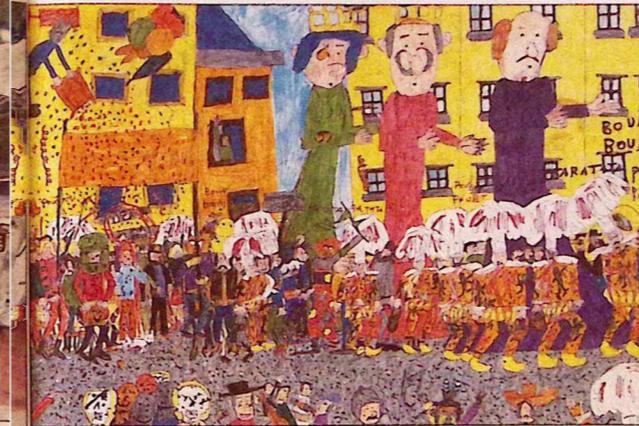
1. Sébastien LAMBIN, 8 ans - Saint-Gérard.
2. Denis BALLARINI, 7 ans - Dampremy.
3. Muriel CROKAERT, 6 ans - Pepingen.
4. Tanja NIESTEN, 8 ans - Tienen.
5. Kris GIJBELS, 7 ans - Averbode.
6. Evelyne TORSY, 8 ans - Evere.
7. Philippe TROUKENS, 7 ans - Rotselaar.
8. Mark HERSENS, 7 ans - Zellik.
9. Nathalie MEURANT, 8 ans - Lillois-Witterzée.
10. Olivier VANDENBUSSCHE, 8 ans - Lillois-Witterzée.

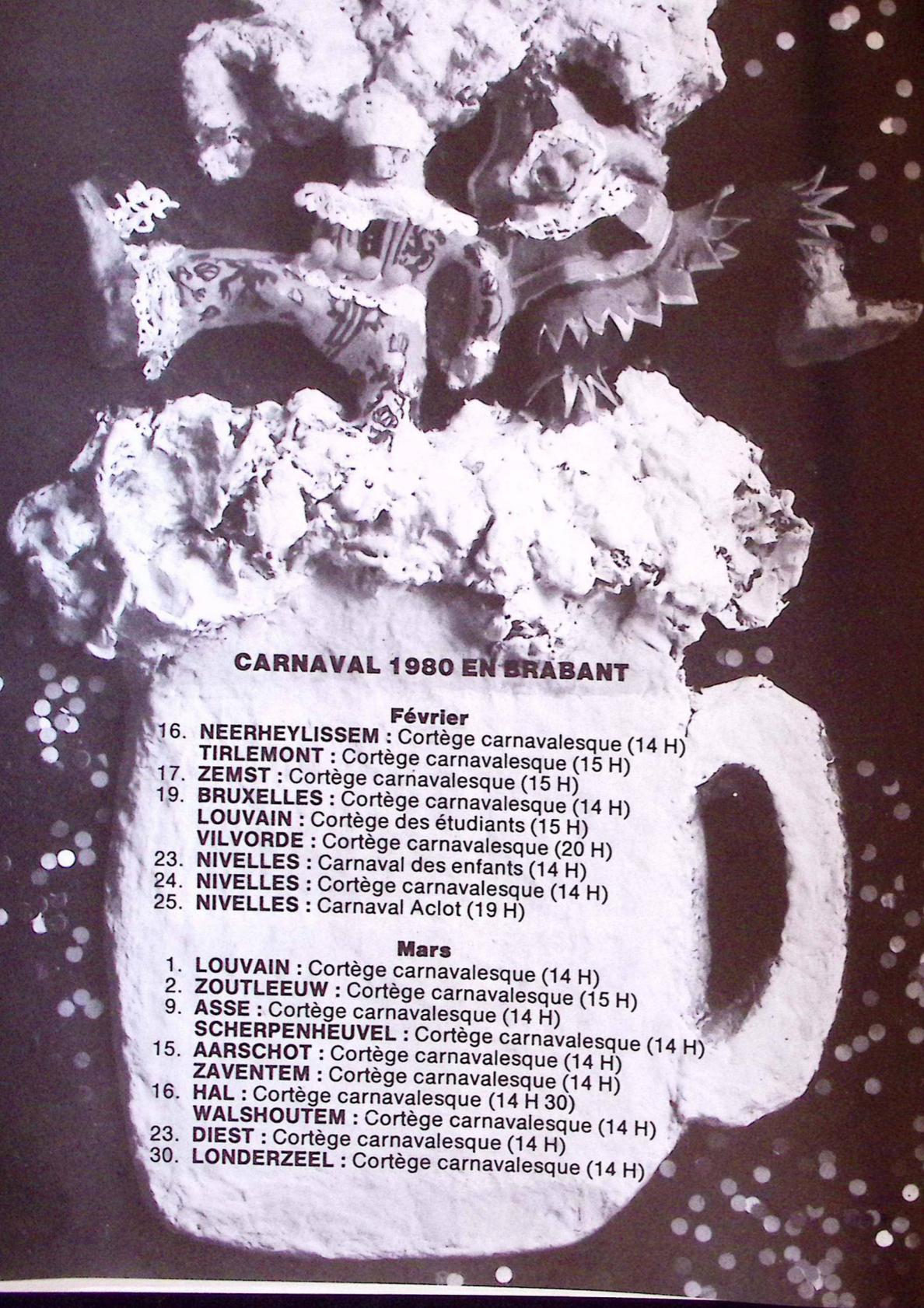
### Résultats catégorie de 9 à 12 ans

1. Frédéric TOMISINEC, 10 ans - Fontaine-l'Évêque.
2. Pierre ROUSSEAU, 12 ans - Ophain.
3. Carla COLAZZO, 12 ans - Bazel.
4. Hilbert VAN MUYLEN, 11 ans - Sterrebeek.
5. Olivier NIJS, 10 ans - Halle.
6. Sofie BAUWENS, 9 ans - Keerbergen.
7. Bénédicte VAUTHIER, 11 ans - Bruxelles.
8. Raf VAN ERMENGEM, 10 ans - Baal.
9. Jan SCHOONAERT, 12 ans - Dilbeek.
10. Frédéric FLAMANT, 9 ans - Lillois-Witterzée.

### Résultats catégorie de 12 à 15 ans

1. Els SCHOONAERT, 15 ans - Dilbeek.
2. Jacques WERIK, (?), Bruxelles.
3. Luc CHANOINE, 13 ans - Nivelles.
4. Walter GOOVAERTS, 13 ans - Meerbeek.
5. Johan DECKERS, 15 ans - Antwerpen.
6. Walter FROONINCKX, 14 ans - Elewijt.
7. Marc DELMEE, 15 ans - Braine-le-Château.
8. Bruno IMBRECHT, 13 ans - Bornival.
9. Axel LAPORTE, 13 ans - Beersel.
10. Erik VAN DRIESSCHE, 13 ans - Etterbeek.





## CARNAVAL 1980 EN BRABANT

### Février

16. **NEERHEYLISSEM** : Cortège carnavalesque (14 H)
17. **TIRLEMONT** : Cortège carnavalesque (15 H)
18. **ZEMST** : Cortège carnavalesque (15 H)
19. **BRUXELLES** : Cortège carnavalesque (14 H)
20. **LOUVAIN** : Cortège des étudiants (15 H)
21. **VILVORDE** : Cortège carnavalesque (20 H)
22. **NIVELLES** : Carnaval des enfants (14 H)
23. **NIVELLES** : Cortège carnavalesque (14 H)
24. **NIVELLES** : Carnaval Aclot (19 H)

### Mars

1. **LOUVAIN** : Cortège carnavalesque (14 H)
2. **ZOUTLEEUV** : Cortège carnavalesque (15 H)
3. **ASSE** : Cortège carnavalesque (14 H)
4. **SCHERPENHEUVEL** : Cortège carnavalesque (14 H)
5. **AARSCHOT** : Cortège carnavalesque (14 H)
6. **ZAVENTEM** : Cortège carnavalesque (14 H)
7. **HAL** : Cortège carnavalesque (14 H 30)
8. **WALSHOUTEM** : Cortège carnavalesque (14 H)
9. **DIEST** : Cortège carnavalesque (14 H)
10. **LONDERZEEL** : Cortège carnavalesque (14 H)



# Alphonse WAUTERS

par Robert ENGELS

**D**ANS la majorité des livres et articles qui traitent de nos villes et de nos villages, l'ouvrage « Géographie et Histoire des communes belges », de Alphonse Wauters, apparaît, régulièrement, comme référence et source bibliographique.

C'est dire que plus de quatre-vingt-cinq ans après sa mort, l'œuvre de Wauters reste un monument et une source d'inspiration pour ceux et celles qui s'intéressent à l'histoire et au passé de leur commune.

Pour cette raison, il serait utile d'en savoir davantage sur cet ardent propagateur du Brabant, doué d'une belle intelligence.

Alphonse-Guillaume-Ghislain Wauters voit le jour à Bruxelles le 13 avril 1817. Il est le cinquième enfant de Jean-Baptiste Wauters (1781-1843), originaire de Jauche (entre Jodoigne et Hannut) et de Victoire-Nathalie Arnould (1776-1849), de Avesnes (France).

Son grand-père Jean-Baptiste Wauters, le vieux, (1739-1803) était également originaire de Jauche. Il épousa Anne-Marie Villégia, de Piétrain, près de Jodoigne, qui mourut dans la même localité en 1833.

Ses arrière-grands-parents, Jean Wauters et Marie-Josèphe Massart, habitaient également à Jauche.

### Une grande production

Dès 1839, Wauters sort sa première publication. Ce sera le premier maillon d'une grande production.

A l'Institut Géographique que F. Van der Maelen venait de fonder, il fit son apprentissage scientifique. Plein de reconnaissance pour tout ce qu'il y avait appris et bien décidé à se consacrer aux recherches historiques, Wauters quitta l'établissement Van der Maelen et, dès 1841, fut l'hôte le plus assidu des Archives et de la Bibliothèque Royale.

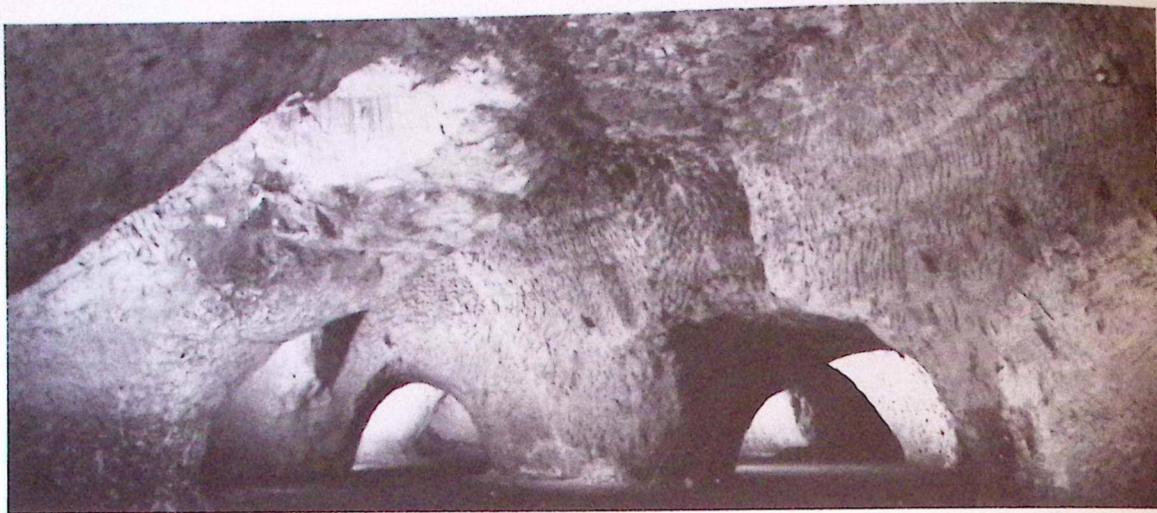
Quelques années plus tard, le 26 avril 1856, Alphonse Wauters unit ses destinées à Marie-Fanny-Thérèse Lacomblé. Le jeune couple s'installe à Bruxelles.

Grâce à son exceptionnelle connaissance de l'histoire, Wauters devient, à l'âge de 25 ans, premier archiviste de la ville de Bruxelles. Ce poste il allait l'occuper pendant cinquante-six ans. A l'occasion de son jubilé de cinquante ans d'archiviste, le magistrat lui fit une ovation solennelle et lui remit une œuvre d'art et une brochure constituant la bibliographie complète du savant. Cette brochure fut le résultat de pénibles investigations faites à l'insu du héros de la manifestation.

Dès 1840, il publia, dans le journal L'Emancipation, divers articles sur l'Hôtel de Ville et les maisons de la Grand-Place de Bruxelles et, vers la même époque, plusieurs notices dans le Messager des Sciences historiques, à Gand.

En 1845, il donna le jour, en collaboration avec Alex Henne, à l'Histoire de la Ville de Bruxelles, ouvrage volumineux qui constitue le fruit de longues et patientes recherches dans les dépôts d'archives, beaucoup plus ardues à consulter à l'époque par suite de l'absence de tout inventaire. Peu après, il fit paraître l'Histoire des Environs de Bruxelles, qui lui valut, en 1856, l'année de son mariage donc, une partie du prix quinquennal d'histoire et la croix de chevalier de l'Ordre de Léopold.

Avec le concours de Jules Tarlier il entreprit, ensuite, cet énorme ouvrage intitulé « La Belgique ancienne et moderne », destiné à comprendre l'histoire du pays entier par cantons et par communes. Hélas, il ne lui a pas été possible d'achever cette œuvre gigantesque qui aurait fait baver plusieurs générations. Même l'Histoire du Brabant est restée incomplète. Un autre travail important, entrepris sous les auspices de la Commission Royale



Les captivants souterrains de Folx-les-Caves. Alphonse Wauters eut l'occasion de les visiter, une torche à la main, vers 1840. Il relata cette expédition dans le n° de novembre 1841, de la « Revue de Bruxelles ».

d'Histoire, mais que la mort empêcha de terminer, est La Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de Belgique.

L'Académie Royale de Belgique, qui venait de couronner son mémoire sur le Duc Jean Ier et le Brabant sous le règne de ce prince, lui ouvrit ses portes en 1860. Il sera élu correspondant de la Classe des Lettres de l'Académie le 9 mai 1860. Membre le 11 mai 1868, il fut directeur de sa Classe en 1877 et, en cette année, fut promu officier de l'Ordre de Léopold. Le 19 mai 1869, il avait été élu membre suppléant de la Commission Royale d'Histoire (C.R.H.) dont il devint membre effectif, le 30 mars 1871, et le secrétaire-trésorier, le 4 janvier 1886, après le décès de Gachard.

Donner, ici, la liste complète des travaux dus à Alphonse Wauters est légion. Nous ne pouvons, cependant, passer sous silence « Les libertés communales », essai sur leur origine et leurs premiers développements en Belgique, dans le Nord de la France et sur les bords du Rhin, 1878 ; « Les Tapisseries bruxelloises », essai historique sur les tapisseries et les tapisseries de haute et de basse lice de Bruxelles.

L'histoire de l'art surtout le passionnait et ses publications dans ce domaine

sont aussi multiples que variées. On lui doit des études sur une foule d'artistes, bruxellois et autres, tels les Teniers, les Breughel, Bernard van Orley, Roger Van der Weyden...

Notons encore qu'Alphonse Wauters enseigna, de 1861 à 1892, l'histoire nationale à l'Université de Bruxelles, aux cours publics institués par la Ville. La Société Royale d'Archéologie de Bruxelles lui marqua sa gratitude pour les immenses services qu'il lui avait rendus en inscrivant son nom sur la liste de ses membres d'honneur, la plus haute distinction qu'elle pouvait décerner.

De 1842 à 1892, soit pendant près de cinquante ans, il travailla, sans relâche, à divers travaux, dont son œuvre principale « Géographie et Histoire des Communes belges » qui le rendit célèbre.

Son médaillon de bronze est placé dans le hall d'entrée des Archives à l'Hôtel de Ville de Bruxelles, comme un témoignage mérité pour celui qui écrivit l'histoire de maintes communes.

Frappé d'une congestion cérébrale une quinzaine de jours environ avant le dénouement fatal, mais souffrant depuis un certain temps, Alphonse Wauters fut enlevé aux siens le 1er mai 1898 avant d'avoir pu achever plusieurs travaux importants auxquels il

consacrait son infatigable activité. Le service funèbre, suivi de l'inhumation au cimetière d'Evere, eut lieu le jeudi 5 mai 1898, à 11 h, en l'église paroissiale de Saint-Josse-ten-Noode.

Avec lui disparut le dernier et l'un des plus éminents représentants de la première école historique belge du XIXe siècle.

Alphonse Wauters, un homme génial doublé d'une inépuisable obligeance mise au service de tous ceux qui faisaient appel à son vaste savoir. Jamais il ne marchandait son concours et ses conseils éclairés à quiconque venait le consulter.

#### Sa méthode de travail

Dès le Moyen Age, les moines des cloîtres et abbayes gardaient précieusement les écritures de leur Ordre, de la gestion des biens donnés en location et de la vie des chevaliers et nobles. Plus tard, les greffiers des gildes et métiers dressèrent des registres et écritures mais le tout se limitait à une certaine communauté. Oudiette, Gramaye, Gilles d'Orval et autres s'intéressèrent à l'histoire générale, mais personne avant Wauters n'avait pénétré aussi profondément dans les particularités des villes et villages.

Wauters ne travaillait jamais seul. Il pouvait compter sur de nombreux col-

laborateurs. D'aucuns lui reprochent de n'avoir pas toujours cité ses sources. Mais cette lacune s'estompe en regard d'une foule de renseignements qu'on lui doit !

Dans toutes les communes il s'adressa aux personnalités importantes comme les abbés, les secrétaires, les archivistes, etc. qui, suivant un plan dressé initialement, lui communiquèrent les principales tranches de l'histoire. Sur base de toutes ces données, Wauters rassembla son travail.

Il était très bien documenté. Son matériel provenait surtout des services provinciaux et religieux. Ses collaborateurs et correspondants s'occupaient, quant à eux, des archives paroissiales ou communales. En plus, Wauters consulta bon nombre d'autres travaux qui, à l'heure actuelle, sont souvent négligés ou oubliés. Il éplucha, scientifiquement et avec grand soin, le matériel des Archives du Royaume et rassembla le tout par monographie.

#### Son amour pour le Brabant

Afin de parfaire son travail, il visita personnellement certaines communes



Hoegaarden : le bucolique hameau de Hoksem ordonné autour de sa ravissante église romano-ogivale. Alphonse Wauters s'intéressa particulièrement à Hoegaarden, le « village des brasseurs » qu'il visita, à plusieurs reprises, entre 1875 et 1877.

Jauche : le séduisant ensemble formé par le château et l'église. C'est à Jauche que virent le jour le père et le grand-père d'Alphonse Wauters.



dont l'histoire lui avait laissé une impression spéciale. A part sa ville natale et environs, il porta une attention particulièrement amoureuse pour la région de Jodoigne et Jauche, le berceau de sa famille.

C'est ainsi qu'il rendit visite aux grottes souterraines de Folx-les-Caves, logea quelques jours chez la famille Quinot-Malève, à Jauche, et alla prendre conseil auprès du notaire Robert lorsqu'il écrivit l'histoire du canton de Jodoigne vers les années 1860-1865.

Vers 1873, il fut prêt avec l'histoire du canton de Tirlemont, où il fut aidé par M. Jacques Delporte, avocat et bourgmestre, qui lui donna accès aux archives de la ville et qui en plus mit quelques collaborateurs à son service. En 1874, Wauters avait collectionné suffisamment de renseignements sur Hoegaarden et visita, entre 1875 et

1877, plusieurs fois le village des « brasseurs ». L'histoire de l'enclave du Brabant, qui appartenait à la Principauté de Liège et à laquelle il avait débuté en 1870, l'intéressa énormément. A Hoegaarden une « Commission d'enquête historique sur le bourg de Hougaerde » (dénomination d'origine) fut même fondée pour venir en aide à Alphonse Wauters.

Infatigable chercheur, Alphonse Wauters est toujours considéré comme le premier grand écrivain historique de Hoegaarden.

Un exemple parmi tant d'autres...

#### Bibliographie

- Annuaire de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles 1899.
- Intermédiaire des généalogistes 1965.
- Alpaïdis 1979.

A Couture-Saint-Germain...

# L'Ancienne Abbaye d'Aywières

par Gladys GUYOT  
religieuse du Sacré-Cœur  
à Jette

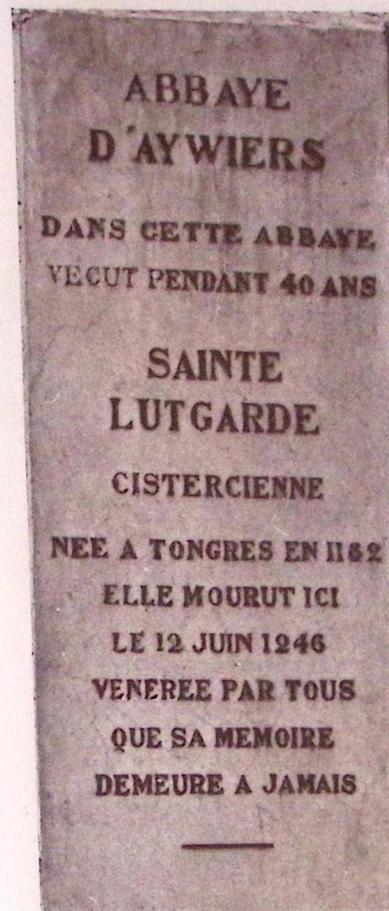
Si on compare les vestiges actuels de l'abbaye d'Aywières à ceux de ses sœurs bénédictines ou cisterciennes, on les trouve pauvres au regard des bâtiments presque intacts de La Cambre, de l'ancienne église Saint-Denis à Forest, de la belle ferme et de la grange monumentale de la Ramée, des maisons abbatiales de Kortenberg et de Grand-Bigard, pour ne parler que d'abbayes féminines. Mais Aywières, plus que les autres peut-être, séduit par le charme de sa situation dans la vallée romantique de la Lasne au creux du « roman pays de Brabant », qui évoque « Le Vallon » de Lamartine. Comme à la Ramée, l'environnement, encore sauvegardé, permet de revivre un peu le passé.

## Origines

Les débuts d'Aywières ont été assez mouvants et ce n'est que dans leur troisième résidence que les religieuses, devenues cisterciennes, ont trouvé la stabilité, tandis que leurs consœurs des abbayes citées plus haut se fixaient dès leur première et surtout leur seconde demeure. Une communauté de femmes se forma, vers 1195, aux AWIRS (Aywiers-Aywières, d'Acqua riæ) au lieu-dit « Othet » à Hollogne-aux-Pierres, dans le domaine de Louis de Chiny, avoué de Hesbaye, qui la prit sous sa protection.



La Porte Sainte-Lutgarde ou d'En-Haut (vue prise de l'extérieur de l'enclos) date de 1770.



Plaque scellée dans le mur extérieur de la Porte Saint-Benoît rappelant qu'en ces lieux vécut Sainte Lutgarde.

En 1202, il lui donna l'église Saint-Etienne et des terres pour pouvoir subsister, tandis qu'elle demandait son admission dans l'ordre cistercien, alors en pleine efflorescence. Elle y fut incorporée en 1209-1210 et confiée à la « paternité » de l'abbaye d'Aulne en même temps qu'elle changeait de patron céleste, saint Etienne s'effaçant devant « Sainte Marie ». Le duc Henri 1<sup>er</sup> de Brabant et le seigneur Yvan de Réves, prévôt de Nivelles, dont une parente, Marie, fut la première prieure puis abbesse, attirèrent les moniales, vers 1210, dans le duché de Brabant, à Lillois, « sous les tilleuls » comme le nom le signifie. Elles y eurent un couvent-ferme au bord du Hain, à la « Neuve-Cour », peut-être plus ancien que cette appellation ne le suggère, 450 bonniers de champs, 94 de bois, deux fermes et un rendement de 10 florins en moyenne par bonnier.

Cependant, elles quittèrent bientôt Lillois (1214-15) pour des raisons demeurées obscures : le prétexte de manque d'eau alors que le lieu est humide ou plutôt l'offre par Godefroid, châtelain de Bruxelles, d'un domaine non loin de là à Couturelle dans la vallée de la Lasne, entre Couture et Maransart, dans un endroit alors récemment défriché et peuplé. Les religieuses y gardèrent leur premier nom d'Aywières, leurs censes d'Othet-le-Bois au pays de Liège et de la Neuve-Cour; elles reçurent celle de Hemptinne dans le comté de Namur et trois autres dans leurs environs, suivant les donations seigneuriales, confirmées par des bulles pontificales et des chartes princières. Elles eurent également le patronat, c'est-à-dire le droit de présentation du desservant et une part des dîmes, des églises de Couture-Saint-Germain et Maransart, Liberchies, Saint-Jean-Geest, Baisy, Houtain-le-Val, Limal, Limelette, Loupoigne et Ways. En 1224, elles conclurent une fraternité de prières avec Prémontré et procédèrent à des échanges de dîmes et de terres avec l'abbaye de Villers, leur voisine, dont l'abbé, plus proche que celui d'Aulne, présidait généralement l'élection de l'abbesse.

## Sainte Lutgarde à Aywières

A cette époque — XIII<sup>e</sup> siècle — vivait à Aywières la moniale la plus célèbre de son histoire, sainte Lutgarde. Née à Tongres en 1182 ou 1183, d'une mère noble et pieuse, et d'un père marchand assez matérialiste, qui désirait un brillant mariage pour sa seconde fille, elle fut d'abord mise en pension au monastère de Sainte-Catherine où elle devint religieuse bénédictine. Au moment de son élection comme prieure, elle refusa la charge par humilité et partit le jour même, voulant aller à l'abbaye d'Herckenrode, près de Hasselt, à cause de la langue. Un prêtre du diocèse de Liège et son amie, Christine de Saint-Trond ou l'Admirable, lui conseillèrent d'entrer à Aywières où elle arriva en 1206 à 24 ans. Comme une autre de ses amies, Sybille de Gages, et ses contemporaines, Marie d'Oignies, Julienne de Cornillon, Ide de Nivelles, Ide de Léau, Beatrix de Nazareth (Lierre), « zuster Hade-wijck », etc, elle fut sujette à des phénomènes mystiques difficilement contrôlables. Par contre, il semble improbable qu'elle n'ait pas appris le français en trente ans de vie à Aywières, aussi exploiter son cas à des fins linguistiques est-il un anachronisme flagrant et une interprétation tendancieuse des textes. Elle mourut le 16 juin 1246, après une vie d'authentique sainteté qui eut un rayonnement extraordinaire. L'iconographie l'a toujours représentée soutenant le Christ en

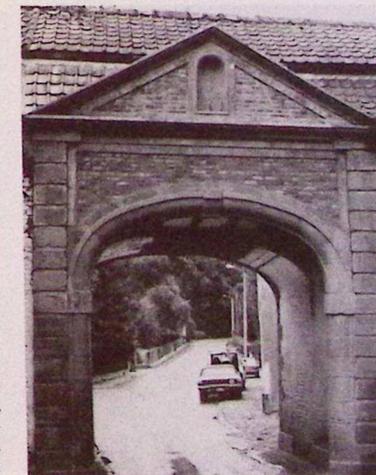
croix dont un bras se détache vers elle, symbole de la dévotion au Sacré-Cœur et aux souffrances du Rédempteur.

## Heurs et malheurs

Le chapitre général des Cisterciens, en 1259, décida qu'Aywières ne pourrait avoir plus de 70 moniales, 5 « famuli » et 40 frères convers pour les travaux agricoles, sans compter un chapelain et un confesseur. En 1390, l'abbaye reçut du seigneur de Mellet la seigneurie de Maransart. Mais à cette époque, la ferveur n'était plus celle des débuts et l'abbaye connaîtra, comme les autres, une alternance de temps fastes et néfastes. Les abus provenaient d'intrigues familiales, du népotisme de certaines abbeses, de procès trop fréquents, auxquels s'ajoutèrent, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, les inévitables ravages des guerres politico-religieuses sous Philippe II. Quatre fois, les religieuses durent quitter leur monastère, 22 moururent en un an de misère et de mauvais traitements de la part de soldats, quoique toutes aient « bien gardé leur jeunesse » selon un témoignage contemporain.

Vers 1600, les survivantes revinrent au bercail sous la houlette d'une grande abbesse, Louise de Blaton (1590-1632) qui « prenant son recours en Dieu et s'armant de courage » reconstruisit les bâtiments incendiés ou détruits, restaura la clôture, baromètre de la régularité et de la ferveur en ces temps-là ! Aussi 29 novices repeuplèrent-elles le monastère. Cependant aux yeux du gouvernement, il y avait trop de Liégeoises et pas assez de Brabançonnaises en cette terre des Pays-Bas.

La Porte Saint-Benoît ou d'En-Bas fut édifiée, en 1750, sous l'abbatit de Placide Buisseret.





alors qu'Aywières se réclamait toujours de ses origines dans la principauté épiscopale. Puis le cycle des désastres recommença avec les invasions de l'impérialiste Louis XIV, « misérable état par ruines de guerre ».

#### Paix et prospérité

Une dernière période heureuse s'ouvrit enfin au XVIII<sup>e</sup> siècle, sous Charles VI et Marie-Thérèse de Habsbourg. L'abbesse Placide BUISSERET (1732-1758) fut l'émule de Séraphine Snoy à La Cambre, de Lutgarde de Reumont à la Ramée, de Béatrice de Villers à Kortenberg, de Marie-Philippine d'Ennetières à Grand-Bigard. Elle maintint ses filles dans « les louanges de Dieu et tous les devoirs religieux ». Un chroniqueur écrit même, non sans exagération si ce n'est avec humour, que « les jeunes religieuses d'Aywières vivent comme des anges ». En tout cas, il y avait 23 novices, 32 religieuses de chœur et 17 converses parmi lesquelles « l'union règne et auxquelles la maison fournit d'une manière honnête tout ce qui regarde l'habillement et la table ».

L'abbesse reconstruisit des églises décimales et celle de son monastère, de 52 mètres de long, à trois nefs et un portail, ainsi que trois cloches, ensemble assez vaste pour recevoir les nombreux pèlerins aux tombeaux de sainte Lutgarde et Sybille de Gages. Elle refit la porte Saint-Benoît ou d'En-Bas, d'autres plus petites, la basse-cour « Collin », mettant partout ses armoiries : « équerre de justice, trois étoiles d'espérance et la crose recouverte d'un voile ». La « basse-cour » révèle une appréciable prospérité : 28 chevaux, un cheptel de 38 animaux, 40 porcs d'espèces variées, un troupeau de 280 « bêtes à laine ». Le domaine de 2050 ha doit être envisagé dans le contexte du temps où une abbaye devait, en grande partie, se suffire à elle-même.

L'abbatit d'Eléonore d'HARVENGT (1758-1783) fut le dernier heureux d'Aywières qui échappa à la suppression sous Joseph II parce qu'il était cistercien et que les religieuses donnaient, comme à la Ramée et ailleurs, l'instruction aux enfants des environs. La dernière abbesse, Claire de MARBALIS, élue par 27 voix sur 33, maintint la discipline religieuse en cette fin d'un XVIII<sup>e</sup> siècle frivole qui s'achèvera dans le sang et les larmes. Elle veilla à l'administration du vaste domaine, des

**En haut :** la Porte Sainte-Lutgarde ou d'En-Haut (vue prise de l'intérieur de l'enclos) fut construite à l'initiative de l'abbesse Eléonore d'Harvengt.

**Cl-contre :** Belle porte cochère, à cintre concave, donnant accès à l'enclos abbatial proprement dit.

houillères du pays liégeois alors en plein avenir, des importantes censes du Brabant et des moulins loués pour des termes de neuf à douze ans, parfois à perpétuité, alors que l'Ancien Régime allait s'écrouler.

#### Dispersion des personnes et des biens

A la fin de 1796, les conquérants français, dans leur haine anticléricale et leur cupidité des biens ecclésiastiques, décrétèrent la suppression de tous les monastères et l'expulsion de leurs habitants, moyennant des bons de subsistance. La majorité des religieux et religieuses les refusèrent par fidélité à leurs engagements, pourtant le pape Pie VI avait permis de les accepter, mais à cause de la lenteur de la Curie romaine et des communications, l'autorisation fut connue trop tard dans les Pays-Bas, après la dispersion des biens conventuels. A Aywières, les 43 moniales refusèrent les bons, le 23 brumaire an V (15 novembre 1796), aussi les commissaires de la République firent-ils l'inventaire de tous les meubles et immeubles d'après les livres de comptes, registres, cartes figuratives, etc. La vente aux enchères s'établa sur les années 1797-98, au profit de spéculateurs parisiens et de quelques Belges.

Les moniales trouvèrent d'abord asile aux châteaux de Turck à Glabais et de La Motte à Bousval, ensuite, elles purent se réunir, de 1804 à 1827, au château de Fauquez chez la marquise douairière de Herzelles; les dernières moururent à l'ère dans une maison mise à leur disposition. Dans leurs logis successifs, elles subsistèrent grâce aux dons de leurs hôtes et de leurs anciens censiers. Cependant trop âgées et sans ressources, elles ne songèrent pas, semble-t-il, à revenir dans leur demeure, maintenant livrée à des étrangers sans scrupules.

#### Etat actuel des vestiges abbatiaux

L'église et les principaux bâtiments ont été détruits au XIX<sup>e</sup> siècle pour la vente de leurs matériaux, le reste passa à des propriétaires successifs et changea parfois d'aspect.

En venant de Couture-Saint-Germain, on aperçoit le ruban rouge brique du mur d'enceinte qui court sur plusieurs kilomètres le long de bois, champs, étangs, dans un état encore intact. On

**En haut :** cette remise, sommée d'un toit à Mansard, remonte à la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

**Au centre :** l'actuel château (propriété privée), de style classique, est l'ancienne demeure de l'aumônier.

**Cl-contre :** l'ancien moulin à eau occupé, de nos jours, par la Compagnie des Eaux.

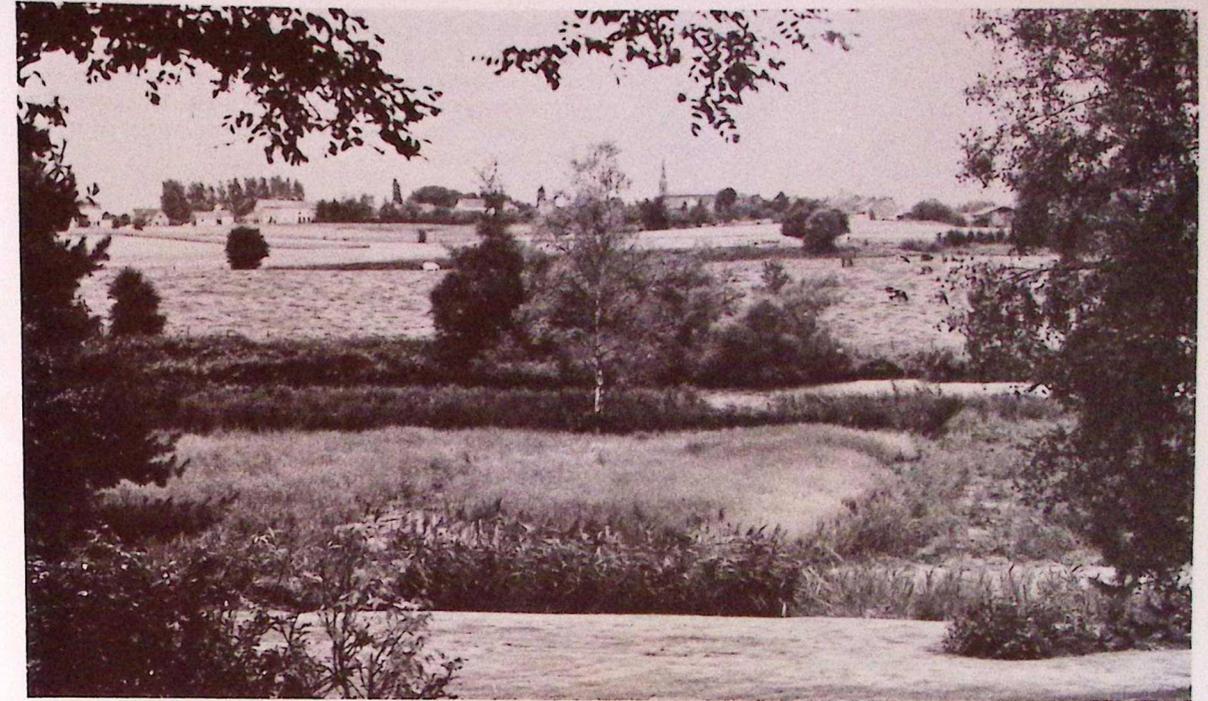




**Ci-contre** ; une partie de l'ancienne ferme abbatiale a été convertie en habitations. Cet endroit est communément appelé la « Cour Collin ».  
**En bas de la page** : ravissante petite chapelle rustique (1794) située au-delà de la Porte Sainte-Lutgarde.

le franchit, à côté d'un vivier, par la porte Saint-Benoît, du même style que ses contemporaines de La Cambre, Grand-Bigard, Bois-Seigneur-Isaac, Grimbergen, etc. Très bien conservée et restaurée après le passage dévastateur d'un camion, elle est marquée du millésime 1750, des armoiries et des initiales P.B. (Placide Buisseret); une statue de saint Benoît en réintégrera bientôt la niche centrale. Jadis, habitation de sœurs tourières ou d'un concierge, une porte en bois à huis, serrure et grande clef d'époque donne accès à quelques petites chambres au rez-de-chaussée et par un escalier « de poules » à d'anciens greniers à foin aux vieilles poutres apparentes agencées au moyen de chevilles, sans un clou; le plancher était saupoudré de sciure de bois pour maintenir la chaleur. Les murs extérieurs, de 75 cm. d'épaisseur, laissent entrevoir, de chaque côté, l'emplacement des tourniquets par où, de l'intérieur, on distribuait le pain et autres denrées aux pauvres, comme dans tous les monastères au cours des siècles. La « Porte » avait souvent des ressources et un budget propres.

A droite, l'ancienne brasserie, en voie de restauration, contient encore une magnifique voûte en briques disposées en cercles concentriques, régal pour les yeux; les autres maisons sont récentes. A cent mètres environ, la route bétonnée franchit la porte Sainte-Lutgarde ou d'En-Haut, presque jumelle de la précédente quoiqu'un peu plus récente — 1770 — aux initiales E.H. (Eléonore d'Harvengt). D'un côté, le ciment a été décapé pour mettre les briques à nu et les petites fenêtres respectées, tandis que de l'autre, les murs sont chaulés et les fenêtres agrandies, disparité regrettable. A gauche de la porte Saint-Benoît se situe un autre grand portail à cintre concave, marqué au sommet du fronton triangulaire d'un grand W, initiale du patronyme de Maximilien Willame, arrière grand-oncle du propriétaire actuel. De là, on a déjà une vue ravissante sur l'enclou abbatial proprement dit : prairies parsemées de vieux arbres, hêtres pourpres et verts, tilleuls, marronniers, sur l'esplanade qui monte en pente douce de la Lasne au « château ». Celui-ci, ancienne demeure de l'aumônier, donnait sur les bâtiments conventuels et l'église, le tout aux fondations enfouies sous



A quelques mètres de cette petite chapelle, le promeneur découvre un panorama de toute beauté sur Maransart et la région.

l'herbe drue, et dont la photo aérienne révèle le dessin. L'habitation est de style classique XVIII<sup>e</sup> siècle, aux grandes fenêtres cernées de pierres bleues (petit granit), au toit mansardé et à la porte très simple surmontée du blason de l'abbesse Buisseret avec sa devise « Stella duce » et le millésime 1738. Elle a été relativement aménagée au XIX<sup>e</sup> siècle.

Partout le gris bleuté des ardoises et des pierres calcaires, la blancheur atténuée des bâtisses mettent une note de douceur au milieu de la fraîche verdure printanière, de celle plus profonde de l'été et des ors de l'automne. En ligne droite, au-delà du « château », on parvient à un portail en briques, dit « de grâce » par où partaient les religieuses qui ne désiraient pas rester; il débouchait sur un chemin boisé.

Revenant sur nos pas, entre les deux portes d'accès, à gauche, l'ancien moulin à eau a disparu et le bâtiment est occupé par la Compagnie des Eaux. A côté se situait la grande ferme abbatiale en carré dont il reste une longue aile est-ouest en briques et pierres bleues, percée de sept baies à linteau droit et d'autant de portes du même type. En face, des remises à larges charnières jouxtent au fond une ample habitation du XVIII<sup>e</sup> siècle, à la

façade arrière plus ancienne, et de côté, un corps de logis bien restauré. L'ensemble constitue la ferme ou la basse-cour « Collin ».  
 Franchissant la porte d'En-Haut sous la statue de sainte Lutgarde, nous rencontrons, à droite, une ravissante petite chapelle rustique, dédiée à la sainte. « Sur la face d'un bloc carré de pierre bleue, une grille en fer forgé, portant la date de 1794, forme une cavité avec le haut-relief » qui représente le motif iconographique habituel, inspiré par un texte de Thomas de Cantimpré et propagé par un tableau d'Abraham van Diepebeek (1596-1675), élève de Rubens. Ce tableau est maintenant à l'abbaye des Dames bernardines à Kerniel, près de Saint-Trond, où l'on conserve aussi la stalle de sainte Lutgarde.

A droite, une route pavée de « cailloux blancs », grosses pierres mal taillées, serpente à travers des hêtraies et bois de sapins vers le « Champ de Couture-Saint-Germain » d'où l'on a une splendide vue panoramique sur Waterloo à gauche, Bruxelles au centre et La Hulpe à droite, et toujours en lisière, la forêt de Soignes. Au pied, des champs et cultures fertiles sont hélas déparés par des villas en construction. En contrebas, au-dessus de la Lasne, une ancienne ferme abbatiale, aux an-

crages de 1764, a de belles écuries voûtées, soutenues par des colonnes en petit granit sous pierres plates, semblables à celles de la ferme Collin. En revenant sur la route de Couture-Saint-Germain, on aperçoit un moulin à eau qui fonctionne encore, accolé à une ferme également abbatiale. Presque partout, on longe des étangs, habituels auprès des abbayes et qui pourvoient à la subsistance des moines et moniales au régime végétarien. L'abbaye d'Aywières, en bordure de la forêt de Soignes, dans sa vallée agreste, favorise le recueillement et la louange divine; la fertilité de la terre incite au travail agricole tandis que les larges horizons des collines environnantes portent à la contemplation qui voit l'invisible à travers le visible.

**Indications bibliographiques**  
 DENUIT, D., **Blanches Dames d'Aywières**, Bruxelles, 1976.  
**Monasticon belge**, Brabant, t. II.  
**Patrimoine monumental de la Belgique**, 2, Brabant-Nivelles.  
 PLOEGAERTS, T., **Les moniales cisterciennes dans l'ancien Roman Pays de Brabant**, t. 1<sup>er</sup>, chap. IV-IX, Bruxelles, 1924.  
 ROISIN, S., **L'hagiographie cistercienne dans le diocèse de Liège au XIII<sup>e</sup> siècle**, Louvain-Bruxelles, 1947.  
 TALLIER et WAUTERS, **Géographie et Histoire des Communes belges-Canton de Wavre**, Bruxelles, 1864.



# Promenades à Hélécine

La nouvelle entité d'Hélécine, regroupant les anciennes communes de Linsmeau, Neerheylissem et Opheylissem, est située à l'extrémité Est du Brabant Wallon.

C'est dans les plus beaux coins de cette riante commune baignée par le cours de la Petite Gette, que la Fédération Touristique du Brabant, en collaboration avec l'Administration Communale d'Hélécine, le Commissariat Général au Tourisme, le Cercle d'Ecologie Heylicos et le Syndicat d'Initiative de l'Est du Brabant Wallon, a tracé et balisé trois promenades pédestres au départ du château du Centre Provincial de la Jeunesse et de la Culture « Ancienne Abbaye d'Heylissem » à Hélécine.

La **Promenade de la Cressonnière** (couleur verte) fait le tour d'Opheylissem après une petite incursion vers Chapeuvau, son hameau le plus éloigné.

La **Promenade des Chavées** (couleur orange) se déroule sur Neerheylissem en empruntant successivement les plus belles chavées du village.

La **Promenade de la Colombe** (couleur rouge) se dirige vers Linsmeau et Pellaines en suivant les rives sinueuses de la Petite Gette.

Ces trois circuits sont balisés à l'aide de plaques métalliques hexagonales en zone urbanisée et de piquets en bois en zones rurales et boisées.

Quelques conseils pratiques avant d'entamer votre promenade : respectez la nature, n'arrachez pas de plantes

ni de fleurs afin que tous puissent en profiter, ne jetez pas de papiers à terre, laissez votre transistor à la maison, ne quittez pas les sentiers en zone boisée. Enfin, si vous emmenez votre chien, tenez-le en laisse. En cas de mauvais temps, une paire de bottes vous éviteront de rentrer les pieds mouillés.

## Promenade de la Cressonnière (4 - 10,5 km)

Opheylissem et Neerheylissem furent longtemps deux villages bien distincts. On sait qu'il a existé des tumuli sur le territoire de la commune de Neerheylissem; ce qui prouve son ancienneté, tandis que la première mention des villages de Heylissem se rencontre dans une charte datée du 29 novembre 1011. Sous la monarchie franque, les deux Heylissem ne ressortissaient pas du même pagus, et de là vient, probablement, le morcellement en deux parties d'une réunion d'habitations qui, dans le principe, n'en formaient qu'une.

Le monument le plus remarquable de la commune est, sans conteste, l'ancienne abbaye d'Heylissem.

L'ancienne abbaye de Prémontrés d'Heylissem fut fondée par René de Zétrud, Seigneur hesbignon, en 1129. Il y appela des chanoines réguliers de l'abbaye de Floreffe. Les Ducs de Brabant lui assurèrent leur protection et lui assignèrent le rôle d'une forteresse avancée. Ainsi, le monastère et ses différents biens furent fréquemment le terrain de luttes sanglantes.



En page de gauche : l'ancienne abbaye d'Heylissem, aujourd'hui Centre Provincial de la Jeunesse et de la Culture, à Opheylissem, fut reconstruite, entre 1762 et 1780, d'après les plans du célèbre architecte Laurent-Benoît Dewez.  
Ci-dessus : les étangs du Centre Provincial sont un véritable paradis pour les nombreux pêcheurs qui viennent régulièrement y taquiner qui la truite, qui le gardon, qui encore la tanche, la carpe ou le brochet.

Ce ne fut qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle que l'abbaye d'Heylissem connut la tranquillité et acquit rapidement un haut degré de splendeur. La communauté confia à l'architecte bruxellois Laurent Dewez, la reconstruction du monastère. C'est à lui que l'on doit l'élégante façade de pierre blanche de Gobertange et de brique rouge aux proportions harmonieuses : un avant-corps orné de quatre pilastres corinthiens et de deux corps de logis comptant, chacun, onze fenêtres à l'étage. La construction du monastère, entamée en 1762, fut achevée en 1780.

Pendant la période française, le domaine fut mis en vente et c'est ainsi que les moines durent quitter définitivement l'abbaye en octobre 1797.

Vers le milieu de l'an 1800, les bâtiments du monastère, achetés par les frères Tiberghien, furent convertis en usine (filature et fabrique de tissu de coton). A la suite des événements de 1815, la fabrique commença à périlcliter.

C'est en 1821 qu'un Tirlémontois, le Baron van den Bossche, acheta le domaine et y construisit d'abord une fabrique d'esprit de féculé et, ensuite, une fabrique de sucre de betteraves. C'est l'architecte Balat qui en 1870 transforma légèrement la façade en supprimant le dessus de la coupole et en y aménageant une plate-forme entourée d'une balustrade. Le dôme s'élève à 40 mètres de haut et a 27 mètres d'élévation à l'intérieur. Son diamètre est de 20,5 mètres.

En fait de monuments, on notera, outre la présence du château et de ses dépendances (anciennes écuries et orangerie bordant la cour d'honneur), une ferme dont on peut souhaiter la restauration et dont le millésime (1769) apparaît sur le frontispice d'une porte, ainsi qu'une ancienne glacière de grande dimension ayant la forme d'un œuf sur la pointe, de six mètres de haut et de quatre mètres à sa plus grande largeur, dont on a accès par une vieille grange.

La propriété passa ensuite à la famille d'Oultremont qui la céda à la Province de Brabant en 1962. La Députation Permanente décida de donner au Centre une double fonction :

— Un Centre de la Jeunesse et de la Culture ouvert à des groupes de toutes origines, à caractère socio-culturel.

Le château réaménagé héberge des groupes à caractère socio-culturel (adultes ou jeunes) sous forme de stages, colloques, séminaires.

— Un Centre de Loisirs et de Récréation d'intérêt touristique.

Accessible au public les samedis, dimanches, jours fériés et, en semaine, pendant la période estivale, le parc du Domaine de 28 hectares offre de nombreuses possibilités : une plaine de jeux pour enfants, une réserve naturelle de 4 hectares, trois étangs de pêche, un vaste parc à daims de conception originale, une grande variété d'oiseaux aquatiques indigènes et d'ornement, etc.

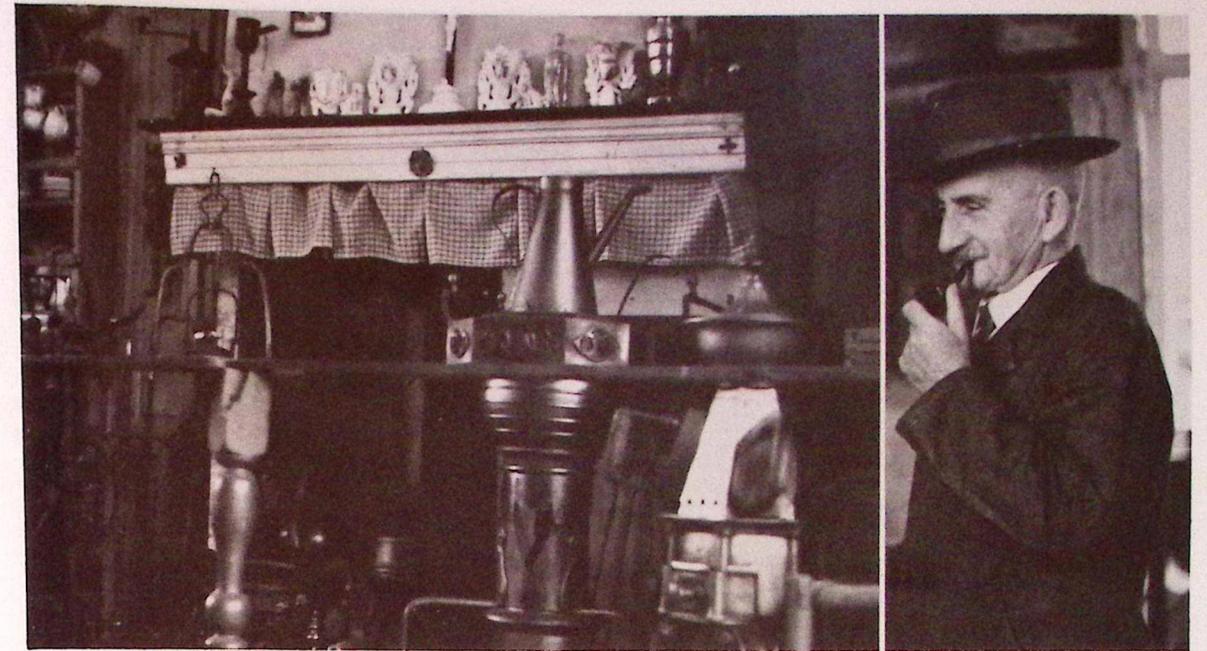


Toutes informations et documents relatifs aux activités du domaine et à ses possibilités sont disponibles au secrétariat du domaine (Tél. 019/65.54.91).

Au sortir du domaine provincial par le chemin qui débute à gauche de la ferme, vous ne manquerez pas l'église d'Opheylissem, dédiée à **Saint Martin**, construite, en 1830, dans un style néo-grec. Sa tour est surmontée d'un campanile. En 1839, il y fut ajouté une sacristie et une tribune. Le maître-autel, qui date de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, provient de l'abbaye d'Heylissem et constituait l'autel privé du Père Abbé. En son milieu, on trouve l'antependium et un médaillon représentant Saint Norbert adorant la Sainte Hostie. Dans le chœur, deux consoles en marbre et bois datent de la même époque.

Suivez, à gauche, la rue de l'Abbaye (anciennement rue de l'Eglise, côté église, rue du Couvent, de l'autre côté). Traversez la chaussée de Tirlemont-Hannut (rue Armand Dewolf) et suivez la rue Olivier Benne, puis la rue Henri Vollen. Remarquez, au passage, sur votre gauche, à hauteur du n° 47, une petite chapelle dédiée à **Notre-Dame**

Ci-dessus : au cœur du Centre Provincial, diverses réserves ont été créées ; elles abritent notamment un vaste parc à daims.  
Ci-dessous : la cure d'Opheylissem, élevée en briques avec encadrement de portes et fenêtres, en pierre blanche, jouxte l'église paroissiale, dédiée à Saint Martin.

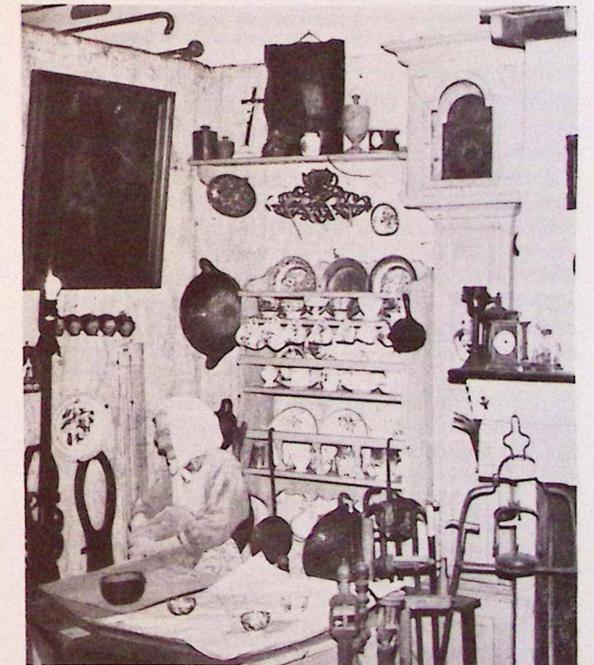


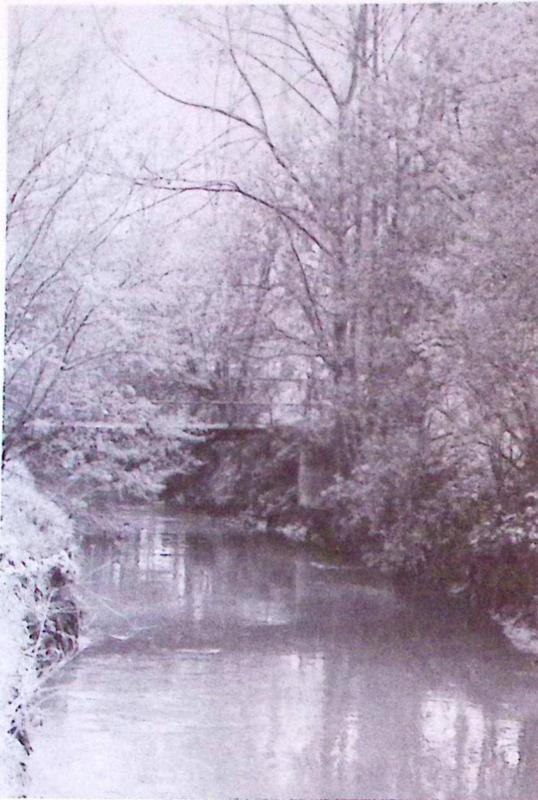
Ci-dessus : Opheylissem : Armand Pellegrin, fondateur du Musée local d'Histoire et de Folklore, posant devant l'une de ces anciennes cuisines qu'il a reconstituées avec autant d'amour que de compétence. C'était en 1963.  
Ci-dessous : un aspect de la même cuisine telle qu'on peut la découvrir en 1980.

de la Merci. Elle fut construite peu après la guerre 1940-45, suite à une promesse faite à Notre-Dame par le curé du village de bâtir une chapelle si la commune ne souffrait pas trop de la guerre. La procession du 15 août s'y arrêtaient et le langage populaire a retenu ce dicton : « Notre-Dame de Paix (fête le 15 août) démet ou remet le temps ».

Prenez le sentier qui descend vers la gauche (ici est le point de départ pour rejoindre la ferme de Chapeauvau), pour atteindre la **cressonnière** toujours en exploitation, qui fournit grâce à de nombreuses bonnes sources une quantité abondante de cresson de fontaine.

Suivre le chemin jusqu'à une racine brûlée de chêne, prendre à gauche à travers bois. Vous aurez tout le loisir de goûter un peu de fraîcheur en longeant le bois dit « Grands Prés », mais vous ne vous écarterez surtout pas des chemins. Arrivés à la route provenant de Noduwez, vous vous dirigez à gauche vers le hameau de Hampteau. Suivez alors la rue Georges Dupont vers la droite, après avoir traversé la Petite Gette. Vous passerez devant la **chapelle Saint Antoine de Padoue** qui fut érigée en 1905. Prenez à gauche la rue Haute Pierrée qui doit son nom à une ancienne exploitation de pierres blanches aujourd'hui comblée. Ces pierres étaient surtout extraites pour la construction de fours à bois et air chaud. C'est la famille Lorent, de père en fils, qui fut exploitante de cette carrière. Nous retiendrons principalement le nom de





Un des nombreux coins romantiques de la Promenade des Chavées : Le Pont « dès Van Dèl », enjambant la Petite Gette.

Ignace Lorent qui rechercha le perfectionnement dans la construction et le fonctionnement de ces fours. Il y a quelques années, la fosse fut rouverte pour extraire une quantité importante de pierres blanches qui servirent à la restauration d'une ancienne église à Saint-Trond.

Vous débouchez sur la rue du Brasseur que vous prenez à droite, puis à la rue du Moulin que vous suivez à gauche vers Tirlemont. Vous ne manquerez pas d'apercevoir sur votre gauche la Maison des Jeunes - 20, née d'un club de Radio Hainaut le 1<sup>er</sup> juillet 1964 et reconnue officiellement par le Ministère de la Culture Française à la même date.

En poursuivant votre route sur la chaussée, peu après la Maison des Jeunes, à droite, vous ne manquerez pas une visite au **Musée Pellegrin** qu'abrite l'ancienne école des garçons de la commune. Le bâtiment fut construit en 1874 pour y accueillir d'abord l'école des filles, mais en 1890, ce sont les garçons qui l'occupèrent. C'est à l'initiative de l'ancien instituteur en chef, Armand Pellegrin, que l'on doit ce musée, fondé à l'occasion du centième anniversaire de l'indépendance de la Belgique en 1930, au départ d'une leçon d'Histoire. Il a réellement pris son essor en 1935 et se rapporte surtout au Folklore et à l'His-



Promenade des Chavées : la ravissante chapelle Saint-Donat, érigée en 1829 et restaurée en 1923.

toire. Ses collections principales sont composées de lampes d'éclairage, d'armes et poteries, d'anciennes cuisines, de documents concernant les guerres de 1914-18 et 1940-45, la mode ancienne, de documents concernant l'abbaye d'Heylisseem, de documents communaux, de l'ancienne école et de bien d'autres choses ignorées de l'homme moderne. Il est ouvert au public à des jours et heures précis que vous connaîtrez en vous adressant à son conservateur, M. Maurice Dewolf, rue Armand Dewolf, 5 à 5919 Opheylisseem (Tél. 019/65.51.00), ou au bureau d'information du Domaine provincial.

Peu avant la Petite Gette, vous pénétrez dans le Domaine provincial en traversant une zone boisée pleine de charme. Vous passerez sur la Petite Gette et ensuite sur le ruisseau de Gollard qui doit son nom aux seigneurs de Gollard, hommes-liges du duc de Brabant, dont une tour du même nom, vestige d'un château leur ayant appartenu, subsiste encore sur le territoire de la commune de Noduwez (Orp-Jauche).

#### Chapeauvau

Après s'être arrêté à la chapelle Notre-Dame de la Merci, poursuivez votre route tout droit en direction de l'auto-

route E 5 que vous apercevrez au loin. Prenez à droite vers le village, puis à gauche en direction de Chapeauvau. Traversez l'autoroute et prenez de suite à droite un chemin bétonné qui vous mène à la **ferme de Chapeauvau**. Chemin faisant, vous apercevrez sur votre droite un vallon appelé « à la cuve » qui aboutit au ruisseau, souvent à sec, de Chapeauvau. L'endroit « à la cuve » est aussi nommé « Trou des Nutons ». Suivant la légende y habitaient les Djipsines, petites femmes inoffensives et serviables. Il suffisait de déposer le soir à l'entrée du trou des bas à reprendre, de la laine à tricoter ou du linge à recoudre ainsi que de la nourriture, pour que le lendemain, à la même heure, la besogne soit prête. « La Cuve » fut aussi le refuge des sorciers et des maraudeurs.

Chapeauvau, dont nous ne connaissons plus que la ferme, est déjà cité en 1132. En 1207, les biens de Chapeauvau furent donnés à l'abbaye d'Heylisseem et utilisés comme couvent pour les religieuses. En 1321, la ferme sera un manoir ou maison de chasse, sous les ducs de Brabant. La ferme passera encore en plusieurs mains. Aujourd'hui, elle abrite un centre de recherches pour la culture betteravière dépendant de la sucrerie de Tirlemont. Vous rejoindrez la promenade initiale par le même chemin que celui emprunté à l'aller.

#### Promenade des Chavées (10,5 km)

Notre randonnée débute devant le château du Domaine provincial. Nous traversons le parc, passons la Petite Gette et prenons à gauche le sentier « des Ibos » (Elsbosch : Bois des Aulnes) en direction de Neerheyilisseem, jusqu'à la rue de Flône dont le nom rappelle l'ancienne abbaye de Flône qui y avait une ferme, actuellement transformée et dénommée Château de Crimont. Prendre à gauche, puis, de suite à droite, la rue du Château.

Nous passons tout à côté du « **Château Anciaux** », magnifique ferme brabançonne du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous nous engageons vers la droite dans la « **Chavée du Diable** » pour arriver à un carrefour : « **lès Quate Vôyes** », les Quatre Chemins où les sorcières venaient, selon la légende, sacrifier une poule noire. Nous revenons vers le village en prenant à gauche par le chemin du Diable ou « **Chavée de la Vieille Cense** », qui évoque une ferme fortifiée du XVIII<sup>e</sup> siècle dont il ne subsiste plus qu'une maison modernisée, visible sur la gauche. Le chemin débouche sur la rue du Château. Suivons-la, à droite, jusqu'au prochain carrefour.

A cet endroit débute la VARIANTE 1, dont vous trouverez la description plus loin.

Monter à droite dans une chavée étroite appelée sur les cartes « **Chemin du Malmettu** » (ruisseau proche). On aboutit dans la rue des Houilles. Descendre un peu à gauche et prendre, entre les maisons, au n° 22 sur la droite, une petite ruelle jusqu'à la rue Carlens. Tourner à gauche, puis à une cinquantaine de mètres sur la droite, entre les numéros 8 et 6, suivre le sentier, appelé en wallon « **padrî lès tchomps** » (derrière les champs), anciennement « **chemin de Wanghe** ». Ce chemin longe une immense campagne, « **La Bracâte** » (braakkouter : champs

en friche) où se déroulèrent les deux batailles de Neerwinden (1693 et 1793).

Nous voici dans la rue Pistraete, déformation de Bistraete, nom seigneurial. Rejoindre par la gauche la rue d'Ardevoor. En face, la **chapelle Louis** qui doit dater de 1705. Plus loin, un groupe de deux fermes dont la première, la **ferme Raymakers**, datant du XVIII<sup>e</sup> siècle, est assez remarquable. Remonter par la gauche la rue d'Ardevoor et observer sur la droite une ferme complètement close où de minces ouvertures ont été bouchées. Cette ferme du XVIII<sup>e</sup> siècle s'appelle la **Cense Vanorlé**.

Prendre à droite de cette ferme, à hauteur du n° 64, le **sentier « Sibîle »** qui descend vers la Petite Gette au bord de laquelle jaillit la **source** du même nom que ce sentier. Traverser le cours d'eau sur le pont « **dès Van Dèl** », et aller jusqu'à l'embranchement. Vous pouvez à cet endroit emprunter le trajet de la VARIANTE 2, décrite plus loin. Si vous n'êtes pas fatigués, prenez à droite un sentier assez large appelé « **mon Yan** » qui vous conduit à travers champs à une rue s'appelant d'un côté « **rue d'Ardevoor** » et de l'autre « **Ardevoorstraat** ». Nous sommes en effet à la limite linguistique entre Brabant flamand et Brabant wallon.

Par la gauche, gagner la Grand'Route ou rue de la Station. Sur le coin, la **chapelle Saint-Job**, autrefois célèbre pour les guérisons des plaies, furoncles et ulcères. Continuer tout droit en empruntant la **chavée « Le Longa »**, du nom d'un malfaiteur qui y fut pendu, chemin creux fort encaissé, d'une sauvage et intacte beauté. Au premier carrefour, tourner à gauche, descendre la chavée qui aboutit à la rue Sainte-Anne en passant devant la carrière de sable dite « **La Fosse** » ou « **Sablon Brice** » où avaient lieu, jusqu'il y a peu, chaque année, les célèbres motocross.

Continuer tout droit sur la route bétonnée ; le premier chemin à droite porte plusieurs noms : « **Chavée Saint-Donat** », « **Chavée Botroûle** » (de nombri), et anciennement « **Chemin du Peuplier** ». Il mène à la **Chapelle Saint-Donat** (invoqué contre la foudre) datée 1829. On domine alors le village et la vallée de la Petite Gette. Redescendre en empruntant le chemin de gauche dit « **Vôye dè Sâvion** » (chemin du Sablon) qui rejoint le sentier du « **Fond du Bosquet** ». Suivre à droite un court tronçon de la rue de Léau, passer devant la **Chapelle Saint-Joseph**, pour arriver au carrefour « **à l'Bikbone** » (Beekborne : source du ruisseau).

Prendre à droite la **chavée Theunis** ou « **chavée Mëssiboum** » (Meysenboom), déjà citée en 1340, jusqu'au « **Réservoir** », ancien édifice souterrain où était pompée l'eau pour être distribuée ensuite vers Tirlemont. Redescendre par la gauche en empruntant la « **Roualète** » (littéralement « **petite ruelle** »), chavée obscure et très profonde. Nous arrivons alors dans la rue de l'Abbaye (anciennement rue du Couvent), d'où nous rentrons à nouveau dans le Domaine provincial par un petit chemin pavé jouxtant l'église d'Opheylisseem.

#### Variante 1 (6,5 km)

Au carrefour de la rue du Château et de la rue d'Arde-



L'Église romane Saint-Sulpice, à Neerheylißem, est l'un des plus beaux fleurons de l'architecture religieuse de la région.

voir, nous trouvons à notre gauche la **fontaine Pax** (lu fontinne Câl) datant du XIX<sup>e</sup> siècle, où nombre de personnes viennent encore puiser la bonne eau. Nous nous engageons ensuite à gauche dans la rue du Pont-Neuf en longeant les étables en tuffeau de Linsmeau de la **ferme Delième** (XVIII<sup>e</sup> siècle) dont la façade arrière de la grange a gardé ses colombages.

Passé la Petite Gette au pont « Mon Balzac », nous nous engageons à gauche dans la rue des Ecoles qui conduit à la **chapelle Sainte-Croix** (1812) ou « Tchapèle Bon Diu ». Traversons le « Brouc » (broek : marais) devant la maison communale et les écoles et longeons ses rives. Sur la droite, belle maison autrichienne en partie modernisée. Prendre à gauche la Grand'Route jusqu'au **Moulin** anciennement à eau et actuellement doté de pompes foulantes pour fournir l'eau à la ville de Tirlemont.

L'**église romane Saint-Sulpice** de Neerheylißem, du XIII<sup>e</sup> siècle, retiendra particulièrement notre attention. L'intérieur, très sobre, présente maintes caractéristiques qui seraient agréables à découvrir, livre en main. Relevons néanmoins ce que l'on pourrait appeler le « pèlerinage à nos Vís Sints d'bwès », ensemble de statues en bois peut-être unique en son genre. En effet, tout en étant d'authentiques œuvres d'art, ces « Saints » sont en même temps représentatifs des plus anciennes et des plus populaires dévotions de nos contrées.

Parmi les Saint Gilles, Saint Sébastien et autres, relevons la très célèbre « **Lignée de Sainte Anne** », sommet du patrimoine artistique du sanctuaire, groupant la Vierge, l'Enfant Jésus et Sainte Anne, le tout taillé dans un seul et même bloc. Suivant des avis autorisés, il s'agirait d'une œuvre purement gothique datant de 1515. Mentionnons encore les trois autels et les orgues, de style baroque.

Pour visiter l'église, s'adresser à la cure, à côté. Suivre la Grand'Route une trentaine de mètres et prendre à droite la ruelle « Poupouye ». Elle débouche sur l'ancienne voie du tram vicinal, suivez-la à gauche jusqu'à la rue Beekborne et tournez à droite pour rejoindre le carrefour « à l'bikbone » et la promenade principale.

#### Variante 2 (8 km)

Arrivés à l'embranchement après le pont « dès Van Dèl », continuer tout droit le sentier, traverser la Grand'Route. A la chapelle, prendre à droite jusqu'à la rue Sainte-Anne, point de jonction avec le trajet principal.

#### Promenade de la Colombe (6,5 km)

Le point de départ se situe également devant le château provincial. Après la traversée du parc du Domaine, vous débouchez sur la chaussée Tirlemont-Hannut que vous suivez par la gauche jusqu'au hameau de Hampteau. Dépassez le Musée Pellegrin, décrit plus haut, et tournez à droite dans la rue du Brasseur.

Prenez à droite et franchissez le pont sur la Petite Gette. Tournez dans le chemin de gauche en direction du hameau de Libertange et prenez le premier sentier sur votre gauche. Immédiatement après le pont, suivez à gauche le chemin longeant le cours d'eau. Vous êtes maintenant en pleine nature. De magnifiques plantations de peupliers bordent la rivière. Le sentier franchit la rue du Tombois et continue de l'autre côté en gravissant une digue. Cet ouvrage a été construit par l'Hydraulique Agricole en 1952 pour créer à cet endroit un bassin d'orage destiné à éviter les inondations éventuelles à Orp-le-Grand. Un peu plus loin, vous pouvez entrevoir sur votre gauche la silhouette majestueuse du **château féodal de Linsmeau**, caché dans un nid de verdure sur l'autre rive de la Petite Gette. Le castel occupe une excellente position stratégique entre l'église et la rivière.

Il était aisé autrefois à défendre au moyen de coupures pratiquées dans le cours d'eau. L'origine de la seigneurie de Linsmeau date probablement du XII<sup>e</sup> siècle. Henri et Julienne de Bierbais établirent sur les bords de la Petite Gette un vaste domaine. La seigneurie passa ensuite au XIV<sup>e</sup> siècle, dans la puissante famille de Molembais qui entama la construction du château. Les familles successives des Dave, des d'Argenteau, des Rahier, des Festraets, l'agrandirent considérablement. Cette belle demeure n'a malheureusement rien conservé de l'aspect qu'elle présentait au XVII<sup>e</sup> siècle.

Le château était, à cette époque, orné de deux tours. La principale, de forme carrée, avait un toit garni de lucarnes, surmonté d'un petit campanile et flanqué de deux minuscules tourelles donnant à la construction un air imposant de grandeur et de majesté. C'est entre ces deux tourelles que s'ouvrait l'entrée principale du manoir. De nombreuses dépendances voisinaient le château.

A l'avant-plan, un moulin à eau était actionné par la Petite Gette. Il a disparu de nos jours et son emplacement n'est plus indiqué que par la cascade de la rivière, dans le parc du château actuel.



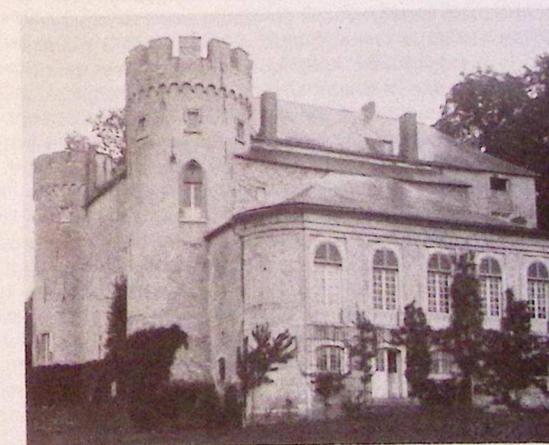
De nos jours, le couronnement de la grosse tour a été supprimé. En bordure des tourelles furent aménagés des créneaux, à la manière des donjons et des tours de défense. Une profonde impression, entre ces tourelles crénelées, se dégage de cet ensemble majestueux ; une vieille muraille subsiste toujours avec ses fenêtres à meneaux et croisées en pierre. C'est le dernier vestige de la construction primitive qui donne l'illusion d'une véritable forteresse.

D'immenses galeries souterraines sont creusées sous le château ainsi que de vastes oubliettes ; rien n'a été changé afin de sauvegarder ce cachet ancien qui sied à ravir à cette vieille bâtisse.

Continuez à suivre le sentier jusqu'à une pâture. Franchissez le tourniquet et passez le pont métallique sur la Petite Gette. Vous êtes maintenant dans le village de **Pellaines** fusionné avec la commune de Lincinet, en province de Liège.

A votre gauche, le vieux **moulin banal** de l'abbaye d'Heylißem, liquidé à la Révolution comme bien national. Aujourd'hui, on n'entend plus le bruit sourd de la grande roue alimentant les meules du vieux moulin, mais on peut

Ci-dessus : Promenade de la Colombe : la Petite Gette dans sa traversée du village de Pellaines (Province de Liège).  
Ci-dessous : Promenade de la Colombe : le château de Linsmeau, fortement remanié aux XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, évoque encore, par certains aspects, la forteresse qu'il fut à ses origines.





Linsmeau : la chapelle Notre-Dame de la Colombe, construite en pierres locales, est un séduisant oratoire, à une seule nef, sommé d'un gracieux clocheton.

toujours admirer à l'intérieur toute l'installation meunière qui ne travaille plus qu'en de rares occasions.

En remontant la rue de l'Acosse, vous longez à gauche une belle grange à pans de bois datant du XIII<sup>e</sup> siècle et qui appartenait également à l'abbaye d'Heylissem. La promenade continue en tournant immédiatement à gauche dans la petite ruelle montante avant le cimetière. Arrivés rue de la Gette, prenez à droite puis à gauche dans la rue des Alliés. Après quelques centaines de mètres dans cette rue, un sentier bétonné s'engage à gauche en direction de Linsmeau. On débouche sur la place communale où, à côté du monument érigé à la mémoire des victimes des deux guerres, se dresse une imposante construction : la **chapelle Notre-Dame de la Colombe**.

Elle fut édiflée en 1327 par le seigneur Jean de Racour et son entretien incombait dans la suite à l'abbé d'Heylissem. L'origine de cette appellation est la suivante. Le seigneur Jean de Racour vouait un culte tout spécial à Notre-Dame ; l'abbé d'Heylissem voulait marquer sa gratitude au seigneur de Racour et perpétuer ainsi l'honneur de celui qui avait fait construire cette chapelle. Le seigneur de Racour portait dans ses armoiries trois merlettes ou colombes, la décision de l'abbé fut catégorique. La

Vierge de Linsmeau s'appellerait désormais Notre-Dame des Colombes et devint dans la suite Notre-Dame de la Colombe.

Pourtant, un registre paroissial nous raconte une autre version : un jour, un pieux et valeureux chevalier se trouve dans une bataille, sur le point de périr. Dans sa détresse, il invoque Marie et promet de faire en son honneur une œuvre qui puisse Lui être agréable. Il est sauvé. La guerre terminée, le chevalier retourne dans ses foyers et songe à exécuter son vœu. Mais il ne peut se décider en faveur de telle ou telle œuvre...

Une nuit, la Sainte Vierge lui apparaît en songe et lui ordonne de construire une chapelle à la place où il verra la première blanche colombe. Plein de joie, le chevalier se lève de bon matin et parcourt ses domaines. Parvenu à la place de Linsmeau, il remarque une blanche colombe qui, par son vol, semble indiquer les dimensions d'un bâtiment, et puis, disparaît...

Cette légende s'accorde, du reste, assez bien avec l'histoire. Le sanctuaire devint bientôt un but de pèlerinage. En 1635, les calvinistes hollandais envahirent la région, arrachèrent la statue miraculeuse de la Vierge et la criblèrent de coups de sabre. Après bien des tribulations, la madone mutilée revint à sa place et fut rendue à la ferveur populaire.

Arrivés à la chapelle, le trajet normal continue tout droit par la rue du Centre. Vous avez aussi la possibilité de choisir le circuit de la variante dont vous trouverez la description plus loin.

Tournez à gauche dans la rue Joseph Jadin, puis à droite dans la rue du Maréchal. Continuez tout droit jusqu'à la rue G. Dupont à Hampteau. Suivez à droite cette rue, traversez la chaussée Tirlémont-Hannut, et engagez-vous dans le premier sentier à gauche. Il vous ramènera dans le Domaine provincial, terme de votre randonnée.

#### Variante (9 km)

A la chapelle Notre-Dame de la Colombe, quittez la place communale en empruntant par la droite la rue du Centre. Traversez la Grand'Route, prenez tout droit la rue des Martyrs et, à l'embranchement suivant, prenez à gauche le chemin de Mai en direction du plateau de la Bracâte où se trouve l'**arbre de la Gorlette**.

Là fut jadis planté, sur l'ordre de l'autorité française, un gros orme devant perpétuer le souvenir de la bataille de Neerwinden, en 1693. Cet arbre, dans les branches duquel un inconnu avait exposé une statue de Notre-Dame de Montaigu, fut alors l'objet d'une dévotion spéciale. L'arbre original détruit par la foudre fut remplacé à différentes reprises et aujourd'hui encore un arbre replanté à cet endroit perpétue ces souvenirs.

Par la chavée du Diable, à votre gauche, on gagne Neerheylysssem. Vous empruntez alors à l'envers le début de la Promenade des Chavées. Par la rue du Château, la rue de Flône et le sentier « des Ibos », vous revenez au Domaine.

Texte : M. Dewolf, V. Gobbe, G. Menne, L. Vanrereyken, R. Vanorlé.

## PRESBYTERES EN BRABANT 7

par Yvonne du JACQUIER,  
archiviste honoraire  
de Saint-Josse-ten-Noode

#### AUDERGHEM ET WATERMAEL-BOITSFORT

Depuis le premier janvier 1863, Auderghem a été séparé de Watermael-Boitsfort dont il n'était qu'un lieu-dit.

En réalité, tout ce territoire fut longtemps couvert par la forêt de Soignes qui s'est depuis rétrécie comme peau de chagrin. L'église principale de Watermael-Boitsfort est Saint-Clément, dont le presbytère est une grosse maison d'aspect robuste sous son grand toit à quatre pans.

Pour le hameau qui devait plus tard devenir la commune d'Auderghem, il possédait la délicieuse chapelle Sainte-Anne construite au XII<sup>e</sup> siècle; elle a été, au XIX<sup>e</sup> siècle, désaffectée en tant que paroisse; elle est maintenant intégrée dans le domaine de Val-Duchesse.

En 1843, les autorités civiles et religieuses décidèrent d'ériger la nouvelle église Sainte-Anne, en bordure de la chaussée de Tervuren. Le presbytère fut construit en même temps, au che-

vet du sanctuaire; il était suivi d'un énorme jardin qui joutait le cimetière. L'endroit s'appelait « Schietheide » en souvenir d'un ancien tir.

La maison n'a pas un caractère bien particulier, mais elle s'insère dans un quartier qui a conservé un charme presque villageois, malgré l'assaut de villas modernes sur fond de buildings. M. le curé Van Haerden a bien voulu nous piloter dans les coins pittoresques et encore presque bucoliques de sa paroisse. L'ancien cimetière a été désaffecté et, avec une partie du jardin de la cure, transformé en parc public. L'église et la cure restent le cœur de ce vieil Auderghem, plein encore de ruelles et d'impasses bordées de charmantes petites maisons à la mesure de l'homme. Combien de temps échapperont-elles à l'assaut des promoteurs ? Les noms de ces artères fleurent aussi un passé simple : rues de la Pente, de la Piété, du Verger. Puisse-t-on ne pas les remplacer par les patronymes d'édiles qui, en quelques lustres, seront tombés dans l'oubli.

Si déjà certaines plaques consacrent la renommée de quelques personnages, les anciens du quartier continuent à employer les dénominations primitives dont l'origine est parfois amusante. Nous n'en voulons pour preuve que l'avenue Walckiers qui, pour les gens du terroir, reste l'avenue « Poef » (ce qui signifie « dette », en patois flamand) parce que — chose inusitée à l'époque — les constructeurs avaient dû emprunter l'argent pour édifier les premières maisons. En fait de « poef » on a fait du chemin depuis!

Le passant attentif, dès qu'il a quitté la chaussée de Wavre et le boulevard du Souverain, est happé par ce quartier si attachant où il peut faire une promenade un peu hors du temps. Certes, les promoteurs ont fait déjà de mauvaise besogne, mais il reste des coins exquis où l'on peut encore rêver à un passé fait de calme et de simple beauté.

#### SCHAERBEEK

Le quartier qui entoure l'église Saint-Servais fut certainement naguère un des plus pittoresques de l'agglomération bruxelloise. Le petit sanctuaire primitif était situé vers le milieu de l'actuelle avenue Louis Bertrand, à l'endroit où se dresse une énorme vasque offerte par Warocqué, libéral notaire. On sait quelle importance les luttes politiques et philosophiques ont prise vers les années 1900; il semblerait qu'en plaçant cette vasque à l'endroit même où s'élevait autrefois l'église, les édiles de l'époque et Warocqué eurent l'intention de marquer une sorte de victoire sur l'Eglise!

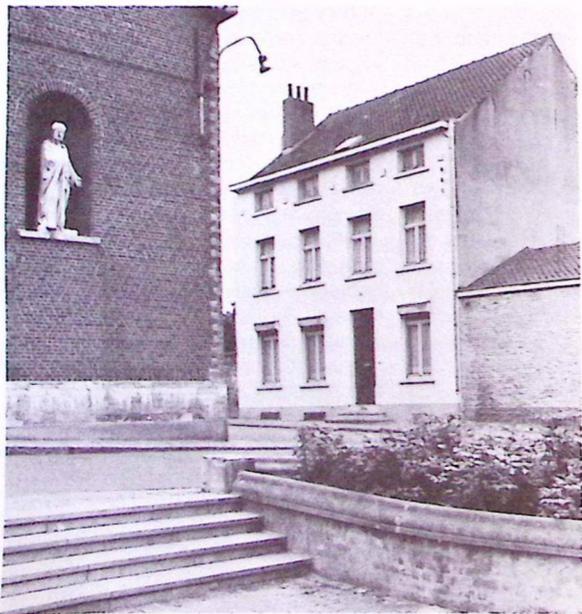
Au début de notre siècle, la commune remodela le quartier. L'église Saint-Servais — la plus vieille paroisse de la cuve de Bruxelles — fut démolie et le nouveau temple fut construit en haut de l'avenue Louis Bertrand. Le presbytère demeura et aujourd'hui encore on peut le voir, à peu de chose près, tel qu'il fut édifié au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il était situé en bordure de l'ancienne rue Kennis qui disparut lors de l'urbanisation. Pour le mettre dans l'alignement nouveau, on le fit précéder d'un jardin clôturé par une grille monumentale en fer forgé. Toutefois, on peut voir en-



**Ci-dessus :** Watermael-Boitsfort : le presbytère, voisinant l'église dédiée à saint Clément, est une imposante maison, d'aspect robuste, couronnée d'un toit à quatre pans.

**Ci-dessous, à gauche :** la cure de la paroisse Sainte-Anne, à Auderghem, jouxtant l'église du même nom, n'a pas un caractère bien particulier, mais elle s'insère, en revanche, dans un quartier qui a gardé un charme quasi villageois. **A droite :** le presbytère de la paroisse Saint-Servais, à Schaerbeek, est une sobre demeure remontant au XVIII<sup>e</sup> siècle.

**En page de droite :** céramique conçue par l'architecte Verstrauwen, en 1906, et représentant l'ancienne église Saint-Servais ; cette œuvre est scellée dans la façade d'un immeuble occupant l'un des angles de l'avenue Louis Bertrand et de la rue Josaphat.



core aujourd'hui, le long de la maison, un bout du pavage de l'ancienne rue Kennis.

La cure n'a ni l'élégance, ni les décorations parfois luxuriantes du XVIII<sup>e</sup> siècle; c'est une bonne maison double, à deux niveaux; la porte est surmontée d'un larmier rectiligne à consoles.

Des maisons, portant la marque du début de notre siècle, ont été édifiées de part et d'autre; la cure, cachée derrière sa clôture en fer forgé, prend une petite allure mystérieuse, un peu hors du temps, vaguement en désaccord avec son environnement.

Le promeneur, qui voudrait réaliser ce que fut ce coin de Schaerbeek, doit descendre jusqu'à la rue Josaphat. Là, il verra, apposée sur la façade de la maison d'angle, une grande céramique dont l'ensemble fut conçu par l'architecte Verstrauwen en 1906; elle représente l'église Saint-Servais dans son site originel. Le fronton évoque les symboles de Schaerbeek : une tête d'âne entourée de grappes de cerises stylisées.

Mais où sont les cerisiers d'antan et les petits ânes porteurs de sable ?

#### TERVUREN

Nous sommes très nombreux à connaître Tervuren, son parc, son église et la chapelle Saint-Hubert. La plupart d'entre nous ignorent la cure et son histoire.

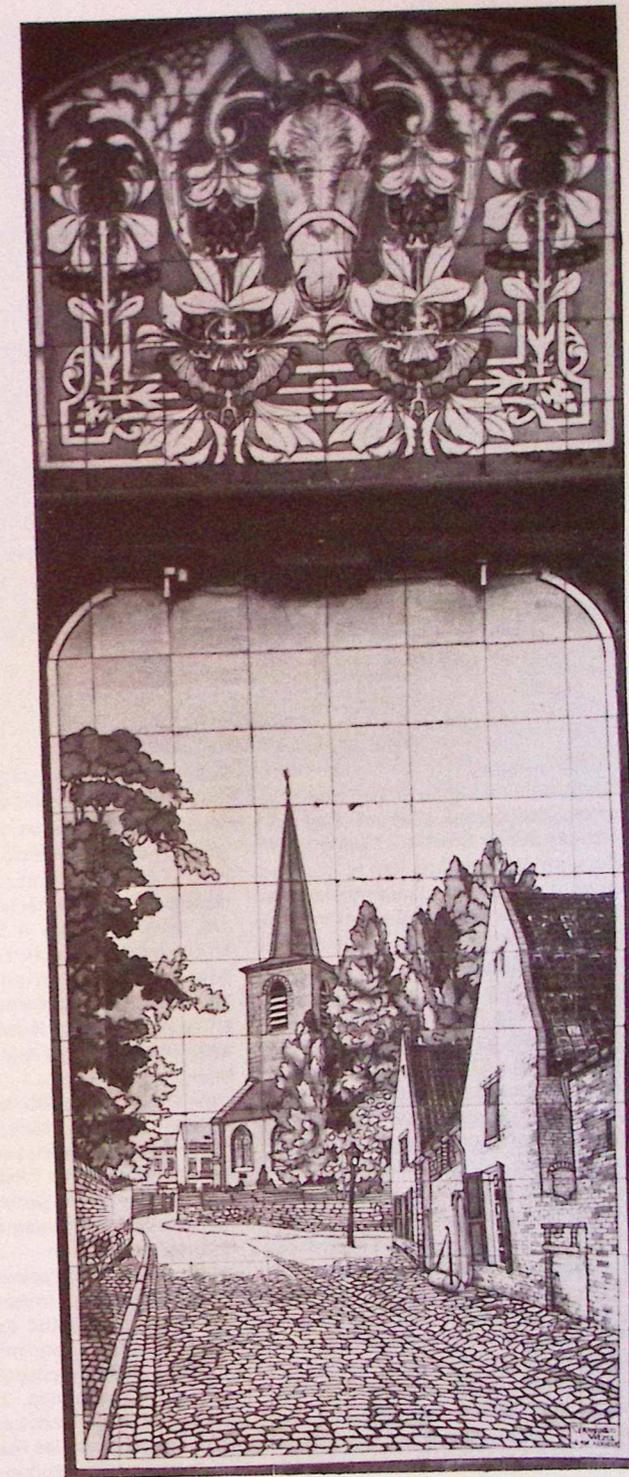
Il faut d'ailleurs un peu de persévérance pour la découvrir tout au bout de la rue Pastoor Vander Sande, venelle assez peu esthétique.

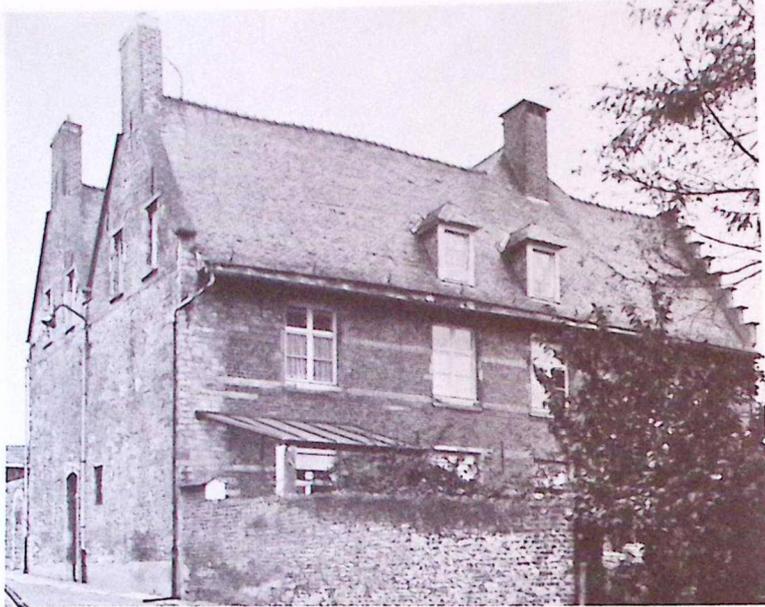
On est attiré par les deux hauts pignons à redans qui se dressent dans le prolongement d'un porche donnant accès aux communs et à l'ancienne entrée du logis.

Aujourd'hui, on entre par une petite porte latérale à côté de laquelle on voit d'ailleurs les traces d'un huis antérieur.

Nous avons pu consulter un article écrit, dans la revue De Horen, en 1976, par le Révérend E.J. Davidts, doyen retraité de Tervuren, qui raconte fort bien le passé assez mouvementé de ce presbytère.

La toute première cure se trouvait à côté de l'église et l'on en ignore tout.





Tervuren : situé à l'extrémité d'une rue assez peu esthétique, le presbytère est une opulente demeure, flanquée de dépendances, que prolonge un parc magnifique.

En 1227, la paroisse fut confiée à des Prémontrés de l'abbaye du Parc, à Heverlee, qui furent d'abord logés au château ducal. C'est en 1353 que l'on cite pour la première fois la cure actuelle. Les Gueux l'incendièrent en 1572. Dès lors, le curé-prémontré se logea Kerkstraat, dans un immeuble appelé De Sleutel qui existe encore et abrite le Cercle paroissial.

Les archiducs Albert et Isabelle s'unirent à l'abbé du Parc pour réédifier la demeure en 1616. Les travaux furent complétés au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. C'est vers 1767 notamment que l'on établit un magnifique escalier avec rampe et balustres en chêne sculpté qui fait encore l'orgueil de la demeure et dont la facture s'apparente au style rocaille.

M. Davidts rapporte qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le presbytère était devenu une vraie demeure seigneuriale comprenant, outre les spacieuses pièces d'habitation, de nombreuses dépendances : écurie pour quatre chevaux, étable pour quatre bovidés, une porcherie, un abri pour les oies, deux remises, une boulangerie, une brasserie

et une remise à voitures. Les terrains très vastes, qui formaient le domaine, se divisaient en jardin d'agrément, vergers, prairies et viviers.

Hélas ! l'invasion française passa par là ; la propriété fut déclarée bien national, mais échappa à la vente et au morcellement. Son sort ne fut pourtant pas fameux, car on y installa des locaux scolaires et l'instituteur, peu sensible sans doute à la beauté des choses, transforma les salons en porcherie.

Le Concordat fit attribuer les biens à la fabrique d'église, mais ils étaient affreusement délabrés. Le dernier curé-prémontré, Célestin Blockx, y vécut de 1811 à 1840, mais, aimant sans doute sa tranquillité, il refusa de laisser restaurer l'immeuble.

Après sa mort, la paroisse passa au clergé séculier et l'archevêché nomma comme curé l'abbé Louis Vandersande de Bruxelles, homme savant, éclairé et ami des arts. C'est lui qui fit restaurer le domaine, tant les bâtiments que les jardins. Les dispositions actuelles sont celles ordonnées par lui ; dans un petit salon entre autres, on

peut voir quelques jolis tableaux représentant des sites locaux et dus au peintre louvaniste Jozef Maswiens, excellent petit maître, spécialisé dans la peinture de sites architecturaux.

M. Davidts, toujours dans son article publié dans la revue De Horen, cite un texte assez amusant de son prédécesseur Vandersande :

« Tout ceci, il est vrai, m'a coûté beaucoup d'argent, mais je n'en regrette pas le moindre centime, parce que, outre que cela a procuré beaucoup d'ouvrage à mes paroissiens et d'heureuses jouissances à moi-même, je me suis toujours dit : rendons notre église et notre presbytère avec son jardin aussi beaux que possible et après nous, notre cure sera brigüée par des hommes qui vaudront plus que nous et ainsi nous ferons encore du bien à Vure quand nous n'y serons plus nous-mêmes ».

Il paraît que les murs extérieurs naguère étaient chaulés de blanc et ont été dérochés en 1948.

Le doyen actuel, M. De Bakker, a bien voulu nous faire les honneurs de son beau domaine ; c'est ainsi que nous avons pu visiter les salons aux belles proportions et aussi nous promener dans le parc admirable où se dressent, à côté d'un tulipier tricentenaire, des chênes, des marronniers, des châtaigniers, des hêtres.

Hautaine et vigilante, une escadre d'oies blanches croise sur l'ancien vivier des moines.

#### WOLUWE-SAINT-PIERRE

La cure de Woluwe-Saint-Pierre a une histoire déjà longue. Certes, la bâtisse actuelle ne date que de 1724 et fut remaniée en 1784 ainsi qu'en témoigne une pierre encastrée à droite de la porte.

Dans l'excellente monographie qu'il a consacrée à Woluwe-Saint-Pierre, M. Falkenback, secrétaire communal, rappelle que la cure fut complètement incendiée en 1570 ; il ajoute que la paroisse fut donnée, par l'évêque de Cambrai, à l'abbaye de Forest dès 1164. Probablement s'agissait-il encore d'un modeste bénéfice rural, mais en fait, il existait donc déjà à l'époque une petite agglomération. Par



La cure de Woluwe-Saint-Pierre, qui relevait jadis de l'abbaye de Forest, est une avenante construction remontant, dans son état actuel, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. La porte d'entrée (photo ci-dessous) est couronnée, au-dessus de l'imposte, par les armoiries de l'abbesse de Bousies.



suite de raisons mal définies, après l'incendie, les habitants de Woluwe-Saint-Pierre furent desservis par le clergé de Woluwe-Saint-Lambert et ce jusqu'en 1721. La cure, absolument abandonnée et délabrée depuis cent cinquante ans, fut rasée et reconstruite en 1724, puis de nouveau aménagée en 1784.

La Révolution française et l'invasion firent ici — comme en maints endroits de notre pays — des ravages importants. On signale notamment que le curé Cornelis, ayant refusé le serment constitutionnel, prit le risque de pratiquer son sacerdoce dans la clandestinité jusqu'à la signature du Concordat en 1801.

Le presbytère, dans son état actuel, remonte donc à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'une solide maison en briques

et pierres blanches avec petit jardin à l'avant et jardin plus vaste à l'arrière, complètement emmurillé. La porte d'entrée est surmontée d'un larmier droit, lui-même sommé par les armoiries d'une abbesse de Forest.

Des annexes inesthétiques et récentes gâchent l'aspect général du bâtiment. L'église (fortement remaniée et agrandie en 1935) forme encore, avec le presbytère, un site attrayant en ce quartier en pleine mutation.

Ici, comme à Auderghem, le promeneur curieux pourra faire encore quelques découvertes, en musant dans les anciennes ruelles.

(à suivre)

Voir également « Brabant » n<sup>os</sup> 2 et 4/1978, ainsi que les n<sup>os</sup> 1, 2, 4 et 6/1979.

UN EVENEMENT TRES ATTENDU...

# Inauguration du Centre Culturel et Artistique d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

par Gilbert MENNE

PLUS de six cents invités ont assisté, le lundi 17 décembre dernier, à l'inauguration officielle du Centre Culturel et Artistique d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Ouvert, en fait, depuis septembre 1978, le Centre a déjà accueilli plus de 130.000 visiteurs venus assister aux spectacles programmés par des troupes prestigieuses aussi bien que par des cercles locaux. La création de ce complexe, qui abrite la plus belle salle de spectacles de l'arrondissement, est venue combler une lacune importante dans l'infrastructure culturelle du Brabant wallon et plus particulièrement dans le triangle La Hulpe-Ottignies-Wavre qui en forme la zone de développement la plus dynamique.

C'est donc avec une légitime fierté que le sénateur-bourgmestre Yves du Monceau et les échevins et conseillers communaux d'Ottignies-Louvain-la-Neuve accueillirent Monsieur Michel Hansenne,

ministre de la Communauté française, venu présider la cérémonie, et les nombreuses personnalités dont les anciens ministres de la Culture française Paul de Stexhe, Albert Parisi et Pierre Wigny, les sénateurs Féaux, Humblet et Sondag, le député Legendries, le commissaire d'arrondissement Cluysse, le professeur Woitrin, administrateur-général de l'U.C.L., plusieurs bourgmestres et échevins du Brabant Wallon et M. Maurice-Alfred Duwaerts, directeur du Service des Relations Culturelles et Publiques de la Province de Brabant.

Lors de son allocution, Melle. Simone Boudringhien, présidente du Conseil d'Administration, se réjouit de l'inauguration du nouveau complexe culturel : « Il nous permet, dit-elle, d'offrir au public, déjà devenu fidèle habitué du Centre, des spectacles d'une qualité remarquable, présentés par les meilleurs théâtres belges et étrangers, des auditions musicales

exceptionnelles produites par les orchestres les plus réputés, des ballets de grande beauté. Il permet aussi à tous nos groupements locaux : Théâtre français, Théâtre wallon, chorales, Philharmonie, Fanfare, Académie de musique et déclamation de bénéficier d'un équipement parfait de nature à valoriser leurs prestations ».

Parlant ensuite du programme du spectacle de la soirée inaugurale elle déclara encore : « On aurait pu faire appel à une formation prestigieuse, nous avons préféré un éventail local qui est de tout cœur au service de la Communauté française ».

Elle conclut en rendant hommage au bourgmestre Yves du Monceau, qui rendit possible la construction du Centre, dont le dossier date de près de dix ans, et à la compétence de son directeur, Carlo Masoni.

Signalons, au passage, que Simone Boudringhien est également présidente de nombreuses associations et, notamment, du groupe folklorique des Vis t'Chapias ainsi que du syndicat d'initiative d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Monsieur Carlo Masoni prit la parole pour souligner le succès du complexe culturel d'Ottignies, la « ville théâtre » : « Grâce à la présence simultanée et complémentaire de l'Atelier théâtral et du Centre culturel, qui trouve aujourd'hui la consécration officielle de son existence, notre Commune peut s'enorgueillir d'une activité artistique que bien des villes nous envieraient et qui trouve à la fois chez nous les instruments de son exercice et l'approbation d'un public sans cesse croissant.

Le succès plus particulier du Centre culturel résulte, me semble-t-il, de la conjonction de trois facteurs concordants : un pari audacieux au départ, une gestion attentive aux possibilités du lieu et aux souhaits du public, et un besoin latent dans la population de trouver un lieu où s'exprimer et des manifestations où s'enrichir le cœur et l'esprit.

Dans les activités qui nous sont propres, nous veillons avec un soin jaloux, à la diversification des genres, à la pluralité des niveaux, à la variété des disciplines et des idéologies.

Nous voulons que chacun puisse s'y exprimer, mais nous croyons aussi qu'il vaut mieux rassembler que diviser et que

l'ouverture et la compréhension sont plus fécondes que les heurts et le fanatisme. Aussi notre ambition est-elle de décloisonner les publics, d'éveiller les esprits, de répondre aux demandes tout en proposant des explorations et en invitant à des découvertes. Nous voulons faire en sorte que notre patrimoine culturel, dans sa richesse et sa diversité, soit de moins en moins le banquet privilégié de quelques-uns, mais devienne dans la réalité quotidienne ce qu'il doit être fondamentalement : la nourriture où chacun, quels que soient sa race, son éducation, sa classe ou son milieu, se reconnaisse dans son identité et se confirme dans sa dignité ».

L'orateur poursuivit : « Je crois pouvoir dire que les deniers publics investis ici l'ont été à bon escient puisque, à titre

d'exemple, pour la saison 79 - 80, près de huit cents manifestations et activités diverses sont déjà inscrites à notre agenda, et qu'une bonne quarantaine d'associations locales ou régionales utiliseront les différents locaux que leur offre le Centre ».

Le Bourgmestre Yves du Monceau mit l'accent, dans son discours, sur la nécessité de construire les infrastructures culturelles, indispensables instruments de travail sans lesquels il n'y aurait qu'un désert culturel. Il termina son exposé en soulignant la nécessité du pluralisme culturel et des mouvements marginaux.

Après avoir dévoilé la traditionnelle plaque commémorative et signé le livre d'or, le ministre de la Communauté française évoqua l'importance de la culture dans notre société. Il commença par expliquer

Le dynamique et sympathique groupe folklorique « Les Vis t'Chapias du Stimont » accueillant, à leur arrivée, M. Michel Hansenne, ministre de la Communauté française, et son épouse, qu'accompagne M. Yves du Monceau, sénateur-bourgmestre d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

En bas de la page : la prestigieuse Philharmonie Royale Concordia se chargea de l'animation après l'entracte et de l'accompagnement des chorales ottintoises.



pourquoi notre pays n'a plus de « ministre de la Culture française » mais bien un « ministre de la Communauté française ». Monsieur Hansenne poursuit : « Il n'y a aucun désintérêt pour la Culture, au contraire. Car la Culture est un élément important pour traverser et vaincre la crise actuelle. La Communauté fait référence à un ensemble de personnes ayant une même manière de vivre. Si l'on veut éviter les déchirements d'aujourd'hui, les deux communautés du pays doivent s'équilibrer et se respecter ».

Le spectacle proprement dit fut ouvert par la Fanfare Royale de Saint-Jeans-Bois de Limelette dont les sonorités animèrent la salle. Ensuite, place au théâtre, avec le Cercle dramatique dialectal « Art et Plaisir » de Cérroux-Mousty, où on eut le plaisir de découvrir le sénateur Féaux dans le rôle d'un savoureux jardinier. L'Académie intercommunale de musique et déclamation d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et de Court-Saint-Etienne présenta de jolies danses espagnoles et hongroises. Après la danse classique, les rythmes modernes, avec une remarquable prestation des ballerines du Modern Jazz Ballet de Louvain-la-Neuve qui interprétèrent un ensemble de variations aux sons d'une « toccata », adaptation du premier concerto pour piano de Ginastera par Emerson, Lake et Palmer. Le Cercle royal « L'Effort » divertit les spectateurs avec une comédie d'André Hancré, tandis que le Théâtre de la Lorgnette récita des poèmes extraits des « Proses Andalouses » de Carlo Masoni. La soirée se termina par une belle prestation de la Philharmonie Royale Concordia et des sept chorales d'Ottignies-Louvain-la-Neuve : « La Claire Fontaine », « La Pagaille », « La Ritournelle », « Le Tournesol », « Notre-Dame de Mousty », « La Saltarelle » et « La Royale Saint Rémy ».

Le chant « Brabant Wallon », entonné en chœur par la salle, clôtura cette sympathique manifestation qui se doubla, sur le plan culturel, d'un événement important qui fera date dans les annales d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et qui aura, sans nul doute, des retombées bénéfiques sur toute la région procurant dorénavant à celle-ci des moyens d'expression et de communication dont on déplorait, jusqu'à ce jour, sinon l'absence, du moins l'insuffisance.

# avis - échos - avis - échos

**Avis important à nos membres : le prochain « Brabant », numéro spécial du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Belgique, sortira de presse en mai 1980.**

A l'exception de quelques anachorètes — mais en existe-t-il encore de nos jours ? — tous les Belges savent que cette année 1980 dans laquelle nous sommes entrés de plain pied, voici près de deux mois déjà, figurera en bonne place dans nos annales nationales puisqu'elle coïncide avec le cent cinquantième anniversaire de l'Indépendance de la Belgique.

Pour commémorer dignement cet événement, dont il semble superflu de souligner l'importance, les neuf provinces belges, de nombreuses villes et communes ainsi que diverses institutions tant publiques que privées, mettent présentement la dernière main à la confection d'un programme de manifestations culturelles et artistiques et de réjouissances populaires de nature à satisfaire les visiteurs ou spectateurs les plus exigeants.

Pour sa part, notre Fédération a décidé de s'associer à ce mouvement national en éditant un numéro spécial de la revue « Brabant » qui sera essentiellement placé sous le thème de 150 ans de réalité belge et qui comportera de nombreuses rubriques évoquant un siècle et demi d'histoire de Belgique et surtout du Brabant dans les domaines historiques, bien sûr, mais aussi scientifiques, littéraires, artistiques, anecdotiques et même écologiques. Ces diverses rubriques seront traitées par des spécialistes en la matière : historiens, hommes de lettres, critiques d'art, écrivains du tourisme, échetiers, etc.

Il va sans dire que la préparation de ce numéro spécial, qui couvrira plus de 120 pages abondamment illustrées, notamment à l'aide de documents peu connus voire rarissimes, nécessitera plusieurs semaines de travail acharné.

Nous prévoyons la sortie de presse de cette édition spéciale de « Brabant » consacrée au 150<sup>e</sup> anniversaire de notre indépendance nationale vers le 15 mai 1980. Que nos fidèles lecteurs ne s'inquiètent donc pas si, le 15 avril prochain, ils ne trouvent pas dans leur boîte aux lettres le numéro 2 « normal » de notre revue « Brabant ». Qu'ils patientent un petit mois supplémentaire. Ils n'auront pas, croyons-nous, à le regretter.

## Aux Musées Royaux des Beaux-Arts : Rétrospective Fernand Khnopff

Après avoir connu un très grand succès au Musée des Arts décoratifs à Paris — plus de 50.000 visiteurs ! — la rétrospective Fernand Khnopff a fermé ses portes le 31 décembre 1979. Elle est actuellement présentée aux Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique à Bruxelles (3, rue de la Régence) jusqu'au 13 avril 1980, avant d'être montrée à Hambourg, d'avril à juillet. Pour la première fois, l'œuvre de Fernand Khnopff est montrée dans son ensemble : environ 150 toiles, sculptures, pastels, dessins, photographies parfois rehaussées, provenant de collections publiques et privées d'Europe, des Etats-Unis et d'Australie.

Fernand Khnopff, né en 1858 à Termonde, décédé à Bruxelles en 1921, se lia d'amitié avec de nombreux écrivains dont Emile Verhaeren qui lui consacra sa première monographie. Il illustra *Pelléas et Mélisande* de Maurice Maeterlinck, *Bruges-la-Morte*, de Georges Rodenbach, des sonnets de Mallarmé, les œuvres de Villiers de l'Isle Adam, du Sâr Péladan, etc.

Il joua un rôle en vue dans les grandes manifestations artistiques internationales de l'époque : le *Groupe des XX* à Bruxelles, les Salons de *La Rose + Croix* à Paris, les expositions de la *Sécession* à Vienne, Berlin et Munich au cours desquelles il exerça une in-

fluence considérable sur des artistes aussi prestigieux que Gustave Klimt. Il fit de nombreux séjours en Angleterre et fit la connaissance des préraphaélites Burne-Jones, Rossetti, Hunt, Whistler.

L'œuvre de Fernand Khnopff — peintre, sculpteur, architecte, graveur, photographe et critique témoin de son temps — par son sens du mystère et du secret, répond également aux motivations de l'esprit moderne, épris d'idéalité.

Parallèlement à la rétrospective Fernand Khnopff, quelques salles sont consacrées à ceux dont Khnopff aimait à parler dans la chronique « Studio Talk Brussels » qu'il rédigea pour la revue londonienne « The Studio », de 1895 à 1914. Citons notamment : Constantin Meunier, Victor Rousseau, Léon Frédéric, Amédée Lynen, Georges Lemmen, André Rassenfosse, Charles Doudélet, Alfred Stevens.

Dans les salles consacrées à la rétrospective Fernand Khnopff, quelques souvenirs provenant de l'atelier de l'artiste — palette, lampe sanctuaire, vases de Venise... — ainsi que des parfums d'époque composés spécialement par la maison parisienne « Dans un jardin », d'après les évocations des romans d'Huysmans, viennent restituer l'ambiance de l'époque à laquelle Khnopff appartient.

Cette manifestation est ouverte tous les jours, de 10 à 17 h., à l'exception du lundi **jusqu'au 13 avril 1980.**

**Entrée :** 50 F (30 F pour les réductions : groupe, troisième âge, étudiants, Amis des Musées...); 10 F exclusivement pour les écoles (en groupe).

**Visites guidées :** sur demande au service éducatif des Musées (513.96.30 — Mme Marlier).

**Catalogue :** 250 F (250 ill. noir et blanc + 24 coul. et 274 pp.)

**Affiche :** avec ou sans texte : 150 F.

**Pour tous renseignements complémentaires :** Mme Ollinger-Zinque, Assistant. Tél. 513.96.30.

# avis - échos - avis - échos



Fernand Khnopff : « Avec Verhaeren. Un ange », crayon et rehauts blancs sur papier. Œuvre signée et datée 1889 (Bruxelles, Collection privée).

## 8.000 jeunes Européens seront accueillis dans des familles belges à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Belgique

Comme chacun sait, 1980 est l'année du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de la Belgique ! Ce sera notamment l'occasion d'une grande opération : « ACCUEIL 150 » qui invitera 8.000 jeunes, de 12 à 17 ans, originaires de tous les pays du Marché Commun, à séjourner dans des familles belges pendant une dizaine de jours.

Chaque année, de plus en plus de familles participent à des échanges internationaux de jeunes. L'intérêt du projet « ACCUEIL 150 », c'est que des jeunes Européens visiteront notre pays à un moment où il sera particulièrement animé. En effet, à l'occasion de son 150<sup>e</sup> anniversaire, tout le pays sera en fête. Quelques exemples : les Fêtes Escaut-Meuse verront un cortège de dix-huit péniches décorées par les neuf provinces belges et les

pays du Marché Commun, traverser toute la Belgique, sur l'Escaut, le canal Albert et la Meuse. L'arrivée du cortège sera l'amorce de nombreuses festivités dans les villes d'arrêt. Un grand marché artisanal fera en même temps que lui le tour du pays.

Puisque le 150<sup>e</sup> anniversaire est placé sous le signe de l'avenir de la jeunesse, il y aura bien entendu une grande Fête de la Jeunesse. Elle réunira durant la dernière semaine de juin de multiples activités tant sportives qu'artistiques.

Les neuf provinces auront leurs propres manifestations. A côté de cela n'oublions pas les nombreuses richesses touristiques et culturelles belges.

Personne ne résiste au charme de nos villes anciennes ! L'Année des Musées a remis à l'honneur nos belles collections. Sans parler du Zwin, de nos Fagnes et de nos Ardennes qui font le bonheur des naturalistes de plus en plus nombreux.

Faut-il insister d'autre part sur le fait que séjourner dans une famille et partager sa vie de tous les jours est le meilleur moyen d'apprendre à connaître un pays et ses habitants ? De son côté, le jeune Belge après avoir accueilli un jeune Européen chez lui aura certainement l'occasion de se rendre à son tour dans le pays d'origine de son hôte.

Ce grand projet s'adresse à tous les jeunes Belges qui ont entre 12 et 17 ans et à leur famille. Le séjour des jeunes étrangers se situera entre le 19 juin et le 22 juillet, pour une période d'une dizaine de jours. Les familles belges ont le choix entre ces trois périodes : du 19 au 30 juin, du 1<sup>er</sup> au 10 juillet, du 11 au 22 juillet 1980.

L'organisation pratique de l'opération « ACCUEIL 150 » est assurée par l'A. S. B. L. « FETES NATIONALES COMMEMORATIVES 1980 » (secrétariat national : 17, rue des Comédiens, 1000 Bruxelles - tél. 02/218.25.70 ; secrétariat régional pour la Wallonie : 18, rue St-Adalbert, 4000 Liège).

Pendant son séjour, le jeune Européen et son compagnon d'âge dans la famille d'accueil disposeront d'un

« passeport » leur permettant de voyager gratuitement sur le réseau des chemins de fer belges ; ce même « passeport » leur donnera accès gratuitement, ou à prix réduit, à de nombreux sites culturels ou touristiques en Belgique.

Certaines provinces ont d'ores et déjà prévu tout un éventail d'activités et d'excursions parmi lesquelles le jeune invité pourra choisir.

L'A.S.B.L. « Fêtes Nationales Commémoratives 1980 » souscrira une assurance couvrant les jeunes Européens pour la durée de leur séjour.

Ceux que ce grand projet intéresse peuvent écrire dès à présent à l'une des adresses suivantes :

— boîte postale 1980 Bruxelles I, pour le Brabant

— boîte postale 1980 La Louvière I, pour le Hainaut

— boîte postale 1980 Liège I, pour la province de Liège

— boîte postale 1980 Namur I, pour la province de Namur

— boîte postale 1980 Saint-Hubert, pour la province de Luxembourg.

Ils recevront un petit journal les renseignant plus amplement sur toutes les manifestations du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Belgique et plus spécialement sur le projet « ACCUEIL 150 ».

## Le Brabant au Salon des Vacances 1980 de Bruxelles

Pour sa quatorzième participation consécutive au Salon des Vacances, du Tourisme et des Loisirs, qui se tiendra, du 22 au 30 mars 1980, dans les Palais du Centenaire à Bruxelles, la Fédération Touristique du Brabant présentera au public un stand d'une conception toute nouvelle.

L'attraction majeure ou, si l'on préfère, la figure de proue de ce stand, sera constituée par une locomotive de la belle époque encore actionnée par la vapeur. Il s'agit, en l'espèce, d'une locomotive, qui, en haute saison, tire le Petit Train du Bonheur et conduit les

# avis - échos - avis - échos

touristes et excursionnistes de la gare de Rebecq à celle de Rognon (6 km aller et retour) en suivant les délicieux méandres de la vallée de la Senne, particulièrement pittoresque dans ce beau coin du Brabant Wallon. Comme il se doit, en pareille circonstance, ce sera une esquisse de station de chemin de fer qui servira de toile de fond au stand.

Sur le plan de la propagande touristique, l'accent sera mis tout spécialement sur les multiples possibilités d'excursions à la journée qu'offre le Brabant.

En effet, grâce à sa situation privilégiée au centre même de la Belgique, grâce aussi aux courtes distances séparant ses villes d'art et ses principaux pôles d'attractions touristiques, le Brabant est sans doute la province du

pays qui se prête le mieux aux randonnées d'un jour, voire d'un week-end.

Dans cette optique, la Fédération Touristique du Brabant propose aux excursionnistes voyageant en voiture un superbe éventail de douze routes touristiques entièrement balisées couvrant quelque 1.100 kilomètres et qui leur permettront de partir à la découverte de la province par le chemin des écoliers en évitant, ce qui devient de nos jours un exploit, les grands axes routiers aux décors écœurants de banalité.

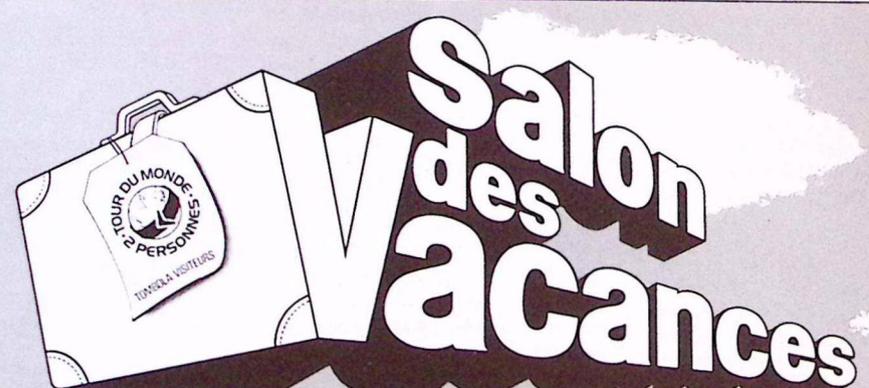
Pour chacune de ces routes, la Fédération a édité, sous forme de brochure de poche, un vade-mecum comportant le tracé et la description détaillée des curiosités jalonnant le parcours.

A l'intention des amateurs, de jour en jour plus nombreux, du bon vieux foo-

ting, si cher à nos grands-parents, la Fédération Touristique du Brabant a créé, dans les coins les plus ravissants de la province, une quarantaine de promenades pédestres. Ces diverses promenades sont également décrites dans des dépliants en couleurs, enrichis de cartes.

Enfin, toujours dans le cadre de ce tourisme itinérant, notre Fédération va encore plus loin en proposant pour 1980, aux agences de voyages, aux autocaristes, aux associations socio-culturelles et aux groupes du 3e âge, des excursions, en autocar, à la journée ou en week-end (2 ou 3 jours) suivant la formule du «tout compris» et cela à des prix très compétitifs.

Si le tourisme itinérant sera l'un des thèmes majeurs qui seront évoqués au prochain Salon des Vacances, une



## Salon des Vacances

du 22 au 30 mars 1980

Parc des expositions/Bruxelles










**YACHTING • CARAVANING • CAMPING • MOTOR-HOME • BUNGALOW • PHOTO-CINE • TOURISME • EUROPE • AFRIQUE • CARAÏBES • PACIFIQUE • ASIE • AMERIQUE LATINE**

Manifestations et danses folkloriques tous les jours.

HEURES D'OUVERTURE samedi - dimanche : 10 à 19 h.  
vendredi : 13 à 22 h. - semaine : 13 à 19 h.

TOMBOLA GRATUITE VISITEURS



Valeur 179.000 F offert par

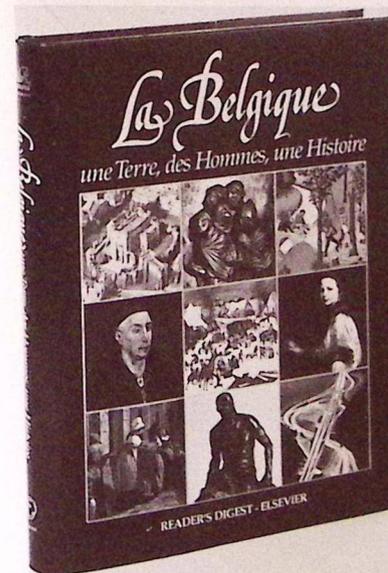


# avis - échos - avis - échos

place de choix sera également réservée au 150ème anniversaire de la Belgique et aux grandes manifestations qui se dérouleront, en Brabant, dans le cadre de cet événement historique.

## La Belgique, une terre, des hommes, une histoire

CETTE année, la Belgique tout entière va commémorer avec un faste tout particulier, le cent cinquantième anniversaire de son indépendance.



Mais que représentent les quelques décennies vécues depuis 1830 face à l'histoire réelle d'une région d'Europe et d'un peuple qui plongent leurs racines dans un passé d'au moins deux millénaires ?

Au-delà donc des festivités officielles marquant notre indépendance politique et le début de notre dynastie, les éditions Elsevier ont entrepris de vous faire connaître, grâce à un ouvrage (1) admirable par son texte comme par son iconographie, l'histoire d'une Terre et celle des hommes qui, depuis des siècles, l'habitèrent.

Ce fabuleux récit, qui conserve le cadre de nos neuf provinces actuelles, fouille au plus profond des mémoires, repose sur les traditions les plus lointaines, se fonde sur les documents les plus anciens et retrouve, cerne, conte l'évolution de nos structures politiques, économiques, sociales, religieuses et artistiques.

« La Belgique, une terre, des hommes, une histoire », étant donné son importance, ne pouvait être que l'œuvre collective de chercheurs, de spécialistes, d'historiens. Mais ils ont été guidés dans leur travail par G. Peeters, cheville ouvrière de ce travail immense.

Le livre s'est donné pour but de suivre les habitants de nos régions au fil des siècles, depuis l'homme des cavernes ou des huttes lacustres jusqu'au Belge d'aujourd'hui, confronté à des problèmes capitaux tels que la menace nucléaire, la pénurie d'énergie, la pollution, etc.

Au fil des quelque trois cents pages de cet ouvrage, le lecteur découvrira, grâce à un texte clair, vivant et admirablement illustré en couleurs, ce que vécurent ses ancêtres, de la Préhistoire aux invasions normandes, dans les cités médiévales, sous les ducs de Bourgogne, les Habsbourg, bataillant sous Napoléon, crevant misère sous les Espagnols, se réjouissant sous la douce férule autrichienne et se libérant enfin de toute contrainte étrangère à la veille de la révolution industrielle.

Ce livre, qui poursuit ses investigations jusqu'à nos jours, a donc le mérite, à nos yeux essentiel, de livrer de l'histoire de Belgique une facette humaine. Dans ces pages, les grands et leurs batailles comptent moins que le peuple et ses tourments, ses problèmes et ses joies.

Il retrace l'histoire à l'échelle de ce que chacun de nous vit tous les jours. Avec l'écho des grands événements, sans doute, mais surtout dans l'optique de ce que ceux-ci ont eu comme répercussion sur le train-train quotidien des hommes.

Un ouvrage à lire comme un roman et qui donne à l'esprit un éclairage fort différent de ce que nos maîtres d'écoles ou nos doctes professeurs ont pu nous enseigner.

(1) **La Belgique, une Terre, des Hommes, une Histoire.** Ouvrage collectif sous la direction de Guido Peeters. Editions Elsevier. 304 pp. (288 X 222 mm). 375 illustrations dont 125 en couleurs. 30 cartes historiques en couleurs. Relié avec jaquette. Prix : 1.350 F.

## Visites des ruines de l'abbaye de Villers-la-Ville.

L'abbaye cistercienne de Villers-la-Ville dont le plan fut dressé en s'inspirant du modèle de la maison-mère de Cîteaux, fut fondée sous l'impulsion de saint Bernard, abbé de Clairvaux, par une colonie composée de douze moines et de cinq frères convers, placés sous la direction spirituelle de l'abbé Laurent. Ces religieux, qui répondaient ainsi à une invitation lancée par divers notables brabançons, s'installèrent d'abord — c'était, semble-t-il, en avril 1146, sur une hauteur dominant la vallée de la Thyle, à proximité de la fontaine du «Goddiarch». Ce serait saint Bernard, en personne, qui, à l'occasion d'une visite rendue, en janvier 1147, à la petite communauté, aurait conseillé aux moines de s'établir sur les bords mêmes de la rivière. Le moulier était né et allait se développer très rapidement, à telle enseigne qu'à l'aube du XIII<sup>ème</sup> siècle, sous la direction éclairée de l'abbé Charles de Seyne (1197-1209) étaient déjà érigés le cloître primitif, la salle capitulaire et le dortoir des moines. La première moitié du XIII<sup>ème</sup> siècle, dominée par la présence de Guillaume de Bruxelles, en qualité d'abbé (1221-1237), témoigna éloquentement de l'esprit d'entreprise des moines de Villers. C'est de cette période que datent la majestueuse église abbatiale et l'impressionnante brasserie. L'abbaye connut ensuite des fortunes diverses où le faste dispendieux de ceux qui présidèrent à ses destinées durant la seconde moitié du XV<sup>ème</sup> siècle (époque où, suivant la chronique, les possessions extra mu-

# avis - échos - avis - échos

ros de Villers comprenaient près de 10.000 hectares) fit place, un siècle plus tard, aux désolations consécutives aux guerres de religion.

Après un XVII<sup>ème</sup> siècle troublé par la rivalité entre les grands de l'Occident, l'abbaye connue, au XVIII<sup>ème</sup> siècle, une dernière période de prospérité qui s'amorça sous l'abbé Cupis de Camargo (1705-1714) et se poursuivit sous la houlette de Jacques Hache (1716-1734), qui fit reconstruire le palais abbatial, le quartier des étrangers et l'infirmerie, tandis que l'abbé Martin Staigner (1742-1759) consolidait, grâce à sa gestion clairvoyante et énergique, le redressement économique de l'abbaye.

Le règne tout empreint de sagesse de Marie-Thérèse (1740-1780) permit aux abbés Daniel d'Aix (1759-1764) et Robert de Bavay (1765-1783) non seulement d'embellir le domaine proprement dit de Villers (placement d'une nouvelle façade à l'église, reconstruction du mur d'enceinte, etc.), mais encore d'étendre leurs largesses à leurs possessions extérieures, notamment à leur refuge de Bruxelles.

Dévastée, en partie, en 1794, lors du second passage chez nous des révolutionnaires français, puis supprimée par la loi du 15 fructidor de l'an IV, l'abbaye fut vendue le 7 thermidor de l'an V (25 juillet 1797) et progressivement démantelée par l'acquéreur, un certain La Terrade, avant d'être la proie des vandales en 1814.

L'ancienne abbaye fut ensuite livrée au caprice des intempéries et à la gourmandise des plantes parasites, qui auraient achevé aujourd'hui leur macabre besogne, si l'Etat belge n'avait acquis les vestiges, en 1893, et n'avait par la suite pris les mesures d'urgence de consolidation et de restauration partielle des ruines, opérations qui se déroulèrent sous la conduite vigilante et éclairée de l'architecte Charles Licot (1843-1903). La gestion des ruines a été confiée en 1932 au Touring Club de Belgique, ce qui permit entre autres la réglementation des visites.

Dans leur état actuel et en dépit des graves mutilations et déprédations su-

bies, les vestiges de l'abbaye de Villers forment toujours un ensemble unique en Europe tant par la beauté et la majesté des diverses constructions où sont représentés tous les styles qui firent florès dans nos régions entre le XII<sup>ème</sup> et le XVIII<sup>ème</sup> siècle, que par la variété et la qualité des ornements architecturaux encore visibles de nos jours. aussi, est-ce, à juste titre, que les ruines abbatiales de Villers-la-Ville sont classées parmi les principaux pôles d'attractions du Brabant wallon (cinquante mille visiteurs, en moyenne, par an).

A l'intention de nos lecteurs qui n'auraient pas encore eu l'occasion d'admirer ce prestigieux témoin de notre passé, nous signalons que les ruines de Villers-la-Ville sont accessibles aux jours et heures ci-après :

— du 1<sup>er</sup> novembre 1979 au 29 février 1980 : tous les dimanches et jours fériés, de 9 à 16 heures ;

— du 1<sup>er</sup> mars au 30 avril et du 1<sup>er</sup> septembre au 31 octobre : tous les jours, de 9 à 18 heures ;

— du 1<sup>er</sup> mai au 31 août : tous les jours, de 9 à 20 heures.

Signalons toutefois que l'accès aux ruines n'est plus autorisé durant les trente minutes précédant l'heure fixée pour la fermeture.

Le droit général d'entrée est fixé à 40 francs par personne. Ce droit est ramené à 20 francs pour les membres du Touring Club de Belgique ainsi que du Touring-Secours, pour les membres des clubs automobiles, pour les groupes scolaires, pour les voyages organisés par la Société Nationale des Chemins de Fer et par les agences de voyages, ainsi que pour les familles dont les parents sont accompagnés de quatre enfants ou plus. L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de six ans accompagnant leurs parents.



Transformer...  
Moderniser?  
Souscrivez un Prêt  
Personnel à la KB.

**KB** KREDIETBANK  
Nous prenons le temps de vous connaître

# Les manifestations culturelles et populaires

## MARS 1980

BRUXELLES : Dans les Palais du Centenaire (Heysel) : Salon EUROCLIMA (jusqu'au 2 mars) : Salon BATIBOUW et Salon INTERMAT (jusqu'au 9 mars) — Dans la Salle d'Expositions des « 3 B », 61, rue du Marché-aux-Herbes : Labeye (décoration de porcelaines), de Blander (tapisseries) et P. Wolff (bijoux) jusqu'au 8 mars. — Au Palais des Beaux-Arts : Foire des Antiquaires (jusqu'au 12 mars) — Aux Musées Royaux des Beaux-Arts, 3, rue de la Régence : Retrospective Fernand Khnopff. L'exposition est ouverte tous les jours, sauf les lundis, jusqu'au 13 avril.

- 1 LOUVAIN : Cortège carnavalesque (à 14 heures).
- OTTIGNIES : Au Centre Culturel et Artistique : « Peau de Vache » par le Théâtre des Galeries (en soirée). Egalement le 2 mars en matinée.
- 2 BRUXELLES : Dans les Palais du Centenaire (Heysel) : Salon EUROPACADO (jusqu'au 10 mars).
- ZOUTLEEUEW : Cortège carnavalesque (à 15 heures).
- 9 ASSE : Cortège carnavalesque (à 14 heures).
- SCHERPENHEUVEL : Cortège carnavalesque (à 14 heures).
- 14 BRUXELLES : Dans la Salle d'Expositions des « 3 B » : Métiers d'Art de la Province de Liège (jusqu'au 29 mars).
- 15 AARSCHOT : Cortège carnavalesque (à 14 heures).
- ZAVENTEM : Cortège carnavalesque (à 14 heures).
- 16 HAL : Cortège carnavalesque (à 14 h 30).
- WALSHOUTEM : Cortège carnavalesque (à 14 heures).
- 22 BRUXELLES : Dans les Palais du Centenaire (Heysel) : Salon des Vacances, du Tourisme et des Loisirs (jusqu'au 30 mars).
- 23 BRUXELLES : Dans les Palais du Centenaire (Heysel) : Salon BEL-JOUETS (jusqu'au 30 mars).
- DIEST : Cortège carnavalesque (à 14 heures).
- 26 BRUXELLES : Cathédrale Saint-Michel, à 20 h 15 : « Requiem » de Johannes Brahms, par l'Orchestre Symphonique de Saint-Nicolas et la Chorale Protestante de Bruxelles, placés sous la direction de Fritz Hoyois. Soliste : Roswitha Scheer, soprano, et Fernand Koenig, baryton.
- 29 ANDERLECHT : Bœuf gras (également les 30 et 31 mars).
- 30 HOEGAARDEN : Procession des Rameaux ou des Douze Apôtres (dans la matinée, après la grand-messe de 9 heures). Les origines de ce cortège typique remontent à 1631.
- LONDERZEEL : Cortège carnavalesque (à 14 heures).

## AVRIL 1980

- 4 BRUXELLES : Dans la Salle d'Exposition des « 3 B » : Métiers d'Art de la Province de Hainaut (jusqu'au 19 avril).
- LOUVAIN : Festival International de Folklore (jusqu'au 7 avril).
- 5 REBECQ : Foire aux antiquaires du Brabant (jusqu'au 7 avril).
- 7 HAKENDOVER : Procession du Divin Rédempteur (dans la matinée après la grand-messe). Elle est suivie d'une chevauchée très spectaculaire, à travers champs, qui se déroule devant des dizaines de milliers de pèlerins et de touristes venus de tous les coins de Belgique et même de l'étranger.
- LEMBEEK : Marche militaire de Saint Véron avec la participation de nombreux fantassins et cavaliers revêtus d'uniformes d'anciens régiments (carabiniers d'avant 1914-1918, artilleurs, chasseurs, guides, gendarmes, etc...). Départ vers 8

heures du matin et retour à Lembeek vers 17 heures après un périple passant par Braine-le-Château, Clabecq, Tubize et Hondzocht.

- 19 BRUXELLES : Dans les Palais du Centenaire (Heysel) : EXPO PRINTEMPS — Exposition soviétique. Ces deux expositions resteront ouvertes jusqu'au 4 mai.
- OTTIGNIES : Au Centre Culturel et Artistique : « La Terre » d'Emile Zola, par le Théâtre de la Lorgnette.
- 21 BRUXELLES : Dans les Palais du Centenaire (Heysel) : Exposition INSTRURAMA-EUROMATION (jusqu'au 26 avril).
- 23 OTTIGNIES : Au Centre Culturel et Artistique : « La Cantatrice Chauve » et « La Leçon » d'Ionesco, par le Théâtre de la Huchette.
- 24 BRUXELLES : Dans les Palais du Centenaire (Heysel) : Forum des Nations (jusqu'au 4 mai).
- 25 BRUXELLES : Dans la Salle d'Expositions des « 3 B » : Métiers d'Art de la Province d'Anvers.
- 27 BRUXELLES : Dans les Palais du Centenaire (Heysel) : Salon de la Papeterie (jusqu'au 1<sup>er</sup> mai).
- ERPS-KWERPS : Plantation du Meyboom (à 15 heures).
- GREZ-DOICEAU : Procession de la Saint-Georges (à 11 heures).
- 28 VILVORDE : Marché annuel.

## MAI 1980

- 1 DIEST : Fête de la Gilde.
- 3 BRUXELLES : A Haren : Week-end musical et artistique. Egalement le 4 mai.
- 4 GROOT-BIJGAARDEN : Procession de Sainte Wivine.
- HAMME-MILLE : A la Chapelle Saint-Corneille (hameau de Mille) : Messe solennelle à 10 h suivie de la Procession Saint-Corneille avec la participation de groupes historiques et de plus de deux cents cavaliers.
- MARBAIS : Procession de la Sainte-Croix.
- 11 OTTIGNIES : Cortège folklorique des Vis 't Chapias du Stimont (à 16 heures).
- 15 BRUXELLES : Dans la Salle d'Expositions des « 3 B » : Métiers d'Art de la Province de Limbourg (jusqu'au 31 mai).
- LOUVAIN : Fêtes de Gambrinus (jusqu'au 18 mai).
- NIVELLES : Grande Braderie et Ascension d'un ballon (à 17 heures).
- SCHAFFEN (DIEST) : Meeting aérien international.
- 17 BRUXELLES : Dans les Palais du Centenaire (Heysel) : Salon de l'Equipement Industriel et Salon de l'Equipement des Pouvoirs Publics (jusqu'au 21 mai).
- 18 GRIMBERGEN : Procession de Saint Servais (à 11 heures).
- JANDRAIN : Grand Cortège militaire du 40<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de la Petite Ghête (à 15 heures).
- 19 BRUXELLES : Dans les Palais du Centenaire (Heysel) : Salon International des Travaux en souterrain (jusqu'au 23 mai).
- 25 HAL : Procession historique de Notre-Dame de Hal.
- MAZENZELE : Grand Tir de la Gilde (à 10 heures).
- 26 NIVELLES : Journée nationale de l'agriculture.
- ZOUTLEEUEW : Procession de Saint Léonard (à 11 heures).
- 30 DIEST : Grandes Fêtes d'Orange (également le 31 mai).